

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE**

**ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE**

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences  
financières et comptabilité**

**Spécialité : Finance d'entreprise**

***Thème :***

**Gestion de risque de liquidité par l'approche ALM**

**Cas de : Natixis Algérie**

**Elaboré par :**

M.KERRICHE Mohamed Siradj Eddine

**Encadré par :**

Pr. LATRECHE Tahar

**Lieu de stage :** Natixis Algérie, Direction financière, Département trésorerie et marché

**Période de stage :** 11/02/2024 – 08/05/2024

**Année universitaire : 2023/2024**



**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE**

**ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE**

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences  
financières et comptabilité**

**Spécialité : Finance d'entreprise**

***Thème :***

**Gestion de risque de liquidité par l'approche ALM  
Cas de : Natixis Algérie**

**Elaboré par :**

M.KERRICHE Mohamed Siradj Eddine

**Encadré par :**

Pr. LATRECHE Tahar

**Lieu de stage :** Natixis Algérie, Direction financière, Département trésorerie et marché

**Période de stage :** 11/02/2024 – 08/05/2024

**Année universitaire : 2023/2024**

# **REMERCIEMENT**

**Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à Dieu, le Tout-Puissant.**

**Je tiens d'abord à remercier chaleureusement mon encadrant pédagogique, Monsieur**

**LATRECHE TAHAR, qui m'a orienté et guidé tout au long de ce travail.**

**Mes remerciements vont également à Monsieur BOUDOUANI MOHAMED ISMET, mon encadrant au sein de Natixis Banque, pour sa disponibilité et son aide précieuse.**

**Son expertise et son regard avisé dans le domaine ont été des guides essentiels durant la réalisation de ce projet, particulièrement dans mon étude de cas.**

**J'adresse aussi mes sincères remerciements à tout le personnel de la direction des finances de Natixis Banque, en particulier à l'équipe du département trésorerie et du département du contrôle financier, pour leur accueil chaleureux et leur bienveillance.**

**Mes remerciements vont également à tout le staff de ce master, notamment à tous les enseignants de l'École Supérieure de Commerce (ECS) qui ont contribué à ma formation.**

**Enfin, je tiens à remercier les membres du jury qui ont accepté d'évaluer ce travail de recherche.**

**À tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à la réalisation de ce modeste travail, j'exprime ma profonde gratitude.**

**Merci infiniment.**

## **DEDICACE**

**Je dédie ce travail humblement :**

**À mes parents qui ont été ma source de motivation et d'inspiration tout au long de ce parcours, aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous avez consenti pour mon instruction et mon bien être. Je vous remercie pour tout le soutien que vous me portez depuis mon enfance et j'espère que votre bénédiction m'accompagne toujours.**

**À mes chères sœurs : « Malak, Assala et Imtinene »**

**Que notre fraternité soit éternelle. Votre amour et votre présence constante ont été des piliers inébranlables pour moi.**

**À toutes les personnes spéciales dans mon cœur, votre soutien inconditionnel et vos encouragements ont été inestimables. Vous avez été une source de force et d'inspiration.**

**Je vous suis profondément reconnaissant.**

***Mohamed Siradj***

## SOMMAIRE

<b>Liste des abréviations .....</b>	<b>II</b>
<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>III</b>
<b>Liste des figures .....</b>	<b>IV</b>
<b>Résumé.....</b>	<b>V</b>
<b>ملخص .....</b>	<b>VI</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>A</b>
<b>CHAPITRE 01 : RISQUES BANCAIRES ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE .1</b>	
Section 01 : La banque et la typologie des risques bancaires : .....	3
Section 02 : la réglementation prudentielle internationale : .....	10
Section 03 : La réglementation prudentielle algérienne : .....	16
<b>CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF .....</b>	<b>24</b>
Section 01 : La liquidité et le risque de liquidité .....	26
Section 02 : La gestion actif-passif .....	33
Section 03 : L'utilisation de L'ALM dans la gestion du risque de liquidité : .....	38
<b>CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN LA BANQUE NATIXIS ALGERIE.....</b>	<b>57</b>
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	59
Section 02 : Analyse de l'activité bancaire de Natixis Algérie .....	63
Section 03 : Gestion du risque de liquidité au sein de « Natixis Algérie » par l'approche ALM.....	72
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>97</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>97</b>
<b>LES ANNEXES.....</b>	<b>97</b>

## LISTE DES ABREVIATIONS

<b>ALM</b>	<b>Asset-liability management</b>
<b>BA</b>	<b>Banque d'Algérie</b>
<b>BCE</b>	<b>Banque centrale européenne</b>
<b>BDC</b>	<b>Bonds de caisse</b>
<b>BRI</b>	<b>Banque des réglementations internationales</b>
<b>CAD</b>	<b>Capital requirement directive</b>
<b>COSO</b>	<b>Committee Of Sponsoring Organizations</b>
<b>CT</b>	<b>Court terme</b>
<b>DAT</b>	<b>Dépôts à terme</b>
<b>DAV</b>	<b>Dépôts à vue</b>
<b>FDR</b>	<b>Fonds de développement rural</b>
<b>GAP</b>	<b>Gestion actif-passif</b>
<b>GHOS</b>	<b>Groupe des gouverneurs de banque centrale et des responsables du contrôle bancaire</b>
<b>Gle</b>	<b>Générale</b>
<b>IFID</b>	<b>Institut de Financement du Développement du Maghreb Arabe</b>
<b>LCR</b>	<b>Liquidity coverage ratio</b>
<b>LT</b>	<b>Long terme</b>
<b>MDA</b>	<b>Million de dinars algériens</b>
<b>MDS</b>	<b>Milliard de dinars algériens</b>
<b>NSFR</b>	<b>Net stable funding ratio</b>
<b>PNB</b>	<b>Produit net bancaire</b>
<b>RO</b>	<b>Réserve obligatoire</b>
<b>RWA</b>	<b>Risque weighted assets</b>
<b>TCI</b>	<b>Taux de cession interne</b>

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1: Les trois piliers de directives bancaires CAD .....</b>	<b>12</b>
<b>Tableau 2: Profil d'échéance simplifié.....</b>	<b>41</b>
<b>Tableau 3: Les profils des encours actif et passif.....</b>	<b>41</b>
<b>Tableau 4: Profil d'impasses en flux .....</b>	<b>43</b>
<b>Tableau 5: Profil d'impasses en stock.....</b>	<b>44</b>
<b>Tableau 6: Calcul de l'indice de transformation .....</b>	<b>45</b>
<b>Tableau 7: Calcul du surplus de base .....</b>	<b>46</b>
<b>Tableau 8: Les classes d'échéances.....</b>	<b>72</b>
<b>Tableau 9: Amortissement du poste interbancaire.....</b>	<b>73</b>
<b>Tableau 10: Amortissement du poste caisse : .....</b>	<b>74</b>
<b>Tableau 11: Amortissement du poste titre :.....</b>	<b>74</b>
<b>Tableau 12: Amortissement du poste avances de trésorerie :.....</b>	<b>76</b>
<b>Tableau 13: Amortissement du poste des crédits MT/LT .....</b>	<b>76</b>
<b>Tableau 14: Amortissement des postes découvert corporate/découvert détail pro .....</b>	<b>77</b>
<b>Tableau 15: Amortissement de poste Escompte.....</b>	<b>78</b>
<b>Tableau 16: Amortissement du poste Encours crédit-bail.....</b>	<b>78</b>
<b>Tableau 17: Amortissement du poste crédits aux particuliers.....</b>	<b>79</b>
<b>Tableau 18: Amortissement du poste impayés crédit.....</b>	<b>79</b>
<b>Tableau 19 : Amortissement du poste télécompensation .....</b>	<b>80</b>
<b>Tableau 20: Amortissement du poste les comptes de régularisation.....</b>	<b>81</b>
<b>Tableau 21: Amortissement du poste compte encaisse.....</b>	<b>82</b>
<b>Tableau 22: Amortissement du poste Fonds propre net.....</b>	<b>83</b>
<b>Tableau 23: Amortissement du poste dettes envers la clientèle.....</b>	<b>85</b>
<b>Tableau 24: Amortissement du poste DAT/BDC .....</b>	<b>86</b>
<b>Tableau 25: Amortissement des postes compte épargne / compte vip .....</b>	<b>86</b>
<b>Tableau 26 Amortissement des postes provision/provision gle .....</b>	<b>88</b>
<b>Tableau 27: Amortissement du poste télécompensation .....</b>	<b>88</b>
<b>Tableau 28: Amortissement du poste compte de régularisation.....</b>	<b>89</b>
<b>Tableau 29: Amortissement du poste encaisse .....</b>	<b>90</b>
<b>Tableau 30: Ecoulement des actifs et passifs.....</b>	<b>91</b>
<b>Tableau 31: les impasses en flux.....</b>	<b>92</b>
<b>Tableau 32: les impasses en stock.....</b>	<b>94</b>
<b>Tableau 33: Calcul de l'indice de transformation .....</b>	<b>95</b>
<b>Tableau 34: Résultat de stress test .....</b>	<b>96</b>



## LISTE DES FIGURES

Figure 1: les trois types de liquidité .....	27
Figure 2 : La démarche prévisionnelle de l'ALM .....	36
Figure 3: Les échéanciers des actifs et des passifs .....	41
Figure 4: Les phases de consolidation .....	42
Figure 5: Financement à court terme des impasses de flux .....	50
Figure 6: Financement à long terme des impasses de flux.....	51
Figure 7: Le mécanisme de la titrisation .....	51
Figure 8: Organigramme de la direction financière.....	61
Figure 9: Evolution du total bilan (en milliards DA) .....	63
Figure 10: Evolution des crédits entre (2018-2022).....	64
Figure 11: Part de marché de Natixis      Figure 12: Portefeuille crédits de Natixis.....	64
Figure 13: Evolution des dépôts entre (2018-2022) .....	65
Figure 14: Détails dépôts 2022      Figure 15: La part de marché de Natixis .....	65
Figure 16: Evolution du ratio dépôts/crédits entre (2018-2022).....	66
Figure 17: Evolution de la structure du portefeuille-titre entre (2018-2022).....	67
Figure 18: Parte de marché du portefeuille-titre.....	67
Figure 19: Evolution du PNB .....	68
Figure 20: Evolution du résultat net.....	69
Figure 21: Evolution du ratio de solvabilité bancaire (2018-2022) .....	70
Figure 22: Evolution du LCR (2018-2022).....	70
Figure 23: Analyse des postes de l'actif. ....	72
Figure 24: composition du poste Trésorerie actif .....	73
Figure 25: Composition du poste clientèle : .....	75
Figure 26: Composition du poste autre actif.....	80
Figure 27 Analyse des postes du Passif.....	82
Figure 28: Composition du poste trésorerie passif.....	83
Figure 29: Composition du poste clientèle .....	84
Figure 30: Composition du poste autre passif.....	87
Figure 31: Ecoulement des actifs et passifs .....	91
Figure 32: les phases de consolidation .....	92
Figure 33: Les impasses en flux.....	93
Figure 34: Les impasses en stock .....	94

## RESUME

La crise financière de 2007-2008 a mis en évidence l'importance cruciale de la gestion du risque de liquidité dans le secteur bancaire. Pendant longtemps, ce risque, découlant de la transformation des ressources à court terme en prêts à long terme, a été sous-estimé.

Cependant, la crise a révélé que des pénuries de liquidités peuvent rapidement engendrer des situations critiques, menaçant la stabilité des institutions financières. Cette expérience a souligné la nécessité pour les banques d'adopter des approches efficaces pour se prémunir des crises de liquidité telle que l'ALM.

L'ALM (asset-liability management) offre aux banques une approche globale et coordonnée afin de faciliter la conciliation et la recherche d'un équilibre entre ses ressources et ses emplois. De cette manière, son objectif est de gérer de manière rentable les conséquences néfastes que pourrait entraîner une prise excessive de risque de liquidité.

L'étude réalisée portera sur la démarche de l'ALM pour gérer le risque de liquidité. Dans notre cas pratique mené au sein de Natixis Algérie, nous appliquons cette démarche pour gérer ce risque. Dans la première partie, nous analysons l'activité et la performance de Natixis afin d'évaluer sa position dans le secteur bancaire algérien. Ensuite, nous examinons la situation de liquidité de la banque en utilisant les outils proposés par l'ALM. À travers ces analyses, nous anticipons les besoins en liquidité, identifions les déséquilibres potentiels entre les actifs et les passifs, et prenons des mesures préventives pour atténuer ce risque.

**Mots clé :** Banque, ALM, Risque de liquidité, Transformation, Ressources.

## ملخص

أبرزت الأزمة المالية لعام 2008 الأهمية القصوى لإدارة مخاطر السيولة في القطاع المصرفي. لفترة طويلة، تم التقليل من شأن هذا الخطر الناتج عن تحويل الموارد قصيرة الأجل إلى قروض طويلة الأجل. ومع ذلك، كشفت الأزمة أن نقص السيولة يمكن أن يؤدي بسرعة إلى حالات حرجية، مهددة استقرار المؤسسات المالية. وقد أظهرت هذه التجربة ضرورة تبني البنوك لأساليب فعالة للحماية من أزمات السيولة مثل إدارة الأصول والخصوم. توفر إدارة الأصول والخصوم للبنوك نهجاً شاملاً ومنسقاً لتسهيل التوفيق والبحث عن التوازن بين مواردها واستخداماتها. وبهذه الطريقة، تهدف إلى إدارة العواقب الضارة التي قد تتجم عن الإفراط في تحمل مخاطر السيولة بطريقة مربحة. سنتناول الدراسة المنجزة نهج إدارة الأصول والخصوم لإدارة مخاطر السيولة. في دراستنا التطبيقية التي أجريت في ناتيكييس الجزائر، نطبق هذا النهج لإدارة هذا الخطر. في الجزء الأول، نقوم بتحليل نشاط وأداء ناتيكييس لتقييم وضعها في القطاع المصرفي الجزائري. بعد ذلك، نفحص وضع السيولة في البنك باستخدام الأدوات التي توفرها إدارة الأصول والخصوم. من خلال هذه التحليلات، نتوقع احتياجات السيولة، ونحدد الاختلالات المحتملة بين الأصول والخصوم، ونتخذ التدابير الوقائية للتخفيف من هذا الخطر.

**الكلمات المفتاحية:** بنك، إدارة الأصول والخصوم، مخاطر السيولة، التحويل، الموارد.



**INTRODUCTION**  
**GENERALE**

## INTRODUCTION GENERALE

---

Au lendemain de la crise financière de 2008, le paysage financier mondial a subi des transformations radicales, redéfinissant les paradigmes de gestion financière et renforçant la nécessité pour les institutions financières d'adopter des pratiques plus robustes en matière de liquidité. C'est dans ce contexte le Comité de Bâle a publié les recommandations de Bâle III, considérées comme un guide essentiel pour les banques après cette crise catastrophique. Ces recommandations visent à atténuer les risques et à renforcer la stabilité financière à l'échelle mondiale.

Les institutions financières, y compris les banques, ont dû revoir leurs pratiques et politiques en réponse à ces changements. Les recommandations de Bâle III ont non seulement réaffirmé l'importance de la liquidité, mais elles ont également introduit des normes plus strictes en matière de gestion des risques, appelant à une supervision renforcée et à une meilleure préparation pour faire face aux éventualités futures. Dans ce contexte international, l'Algérie a également adapté sa réglementation bancaire pour répondre aux impératifs de la stabilité financière et de la gestion prudentielle des risques. Les règles prudentielles, avec un accent particulier sur le risque de liquidité, sont devenues des piliers essentiels de la gouvernance financière dans le pays. Les banques algériennes, soumises à ces directives, doivent naviguer avec prévoyance dans un environnement où la liquidité est cruciale pour assurer la continuité opérationnelle.

Dans ce paysage évolutif, les banques ont été incitées à repenser leurs approches de gestion de liquidité, soulignant l'importance d'une planification adéquate pour faire face aux stress financiers potentiels. Dans ce contexte, la gestion actif-passif (ALM) émerge comme un outil efficace pour réduire le risque de liquidité. L'ALM permet d'aligner les actifs et les passifs de manière stratégique afin d'optimiser la liquidité et de minimiser les risques associés. En intégrant des techniques sophistiquées de modélisation et de prévision, telles que les scénarios de stress et les analyses de sensibilité, l'ALM offre une approche proactive et holistique de la gestion des risques de liquidité, permettant aux banques de mieux anticiper et d'atténuer les défis futurs.

### **Objectifs :**

Ce mémoire a pour objectif de mettre en évidence l'importance de la maîtrise du risque de liquidité et de souligner la nécessité d'adopter des approches adéquates, en particulier l'approche ALM. Il vise également à examiner comment cette approche peut améliorer la gestion du risque de liquidité au sein de Natixis Algérie.

### **Problématique :**

«Quelle est l'efficacité de l'approche ALM dans la gestion du risque de liquidité au sein des banques, notamment chez Natixis Algérie ?»

## INTRODUCTION GENERALE

---

### Questions secondaires :

Les questions secondaires suivantes sont issues de cette question principale :

1. Quels sont les risques auxquels les banques peuvent être confrontées et quelles sont les réglementations actuelles en matière de gestion des risques ?
2. Comment la méthode de gestion des actifs-passifs dans une banque aide-t-elle à gérer son risque de liquidité ?
3. Comment la banque Natixis Algérie applique-t-elle l'approche ALM pour gérer le risque de liquidité ?

### Les hypothèses :

Pour répondre à nos interrogations de recherche, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- La banque est exposée à divers types de risques, y compris les risques financiers comme le risque de crédit, le risque de change, le risque de taux et le risque de liquidité, ainsi que les risques non financiers tels que le risque opérationnel et le risque stratégique. Elle opère sous une réglementation stricte en matière de gestion des risques afin de garantir la stabilité financière du secteur bancaire.
- L'approche de gestion actif-passif (ALM) est une méthode moderne visant à maîtriser la gestion du bilan. Elle a pour objectif de gérer, prévenir et confronter le risque de liquidité. De plus, elle permet d'identifier, de mesurer et de couvrir ce risque.
- Pour appliquer l'approche ALM chez Natixis, il est nécessaire de suivre plusieurs étapes essentielles : la création du profil d'échéancier, la détection des problèmes de liquidité, le calcul des indicateurs appropriés et la réalisation des stress-test.

### Les raisons du choix du sujet :

Ce sujet nous a été choisi pour approfondir notre compréhension des risques bancaires, en particulier ceux liés à la liquidité, ainsi que des méthodes qui peuvent apporter une amélioration dans la gestion des risques. Nous visons à approfondir notre étude de l'approche de gestion ALM pour le risque de liquidité et à l'appliquer de manière spécifique à la banque Natixis. Notre but est de contribuer aux recherches sur les risques bancaires et d'approfondir notre compréhension des techniques de gestion du risque de liquidité en formulant des suggestions pour améliorer la gestion de la liquidité au sein de Natixis Algérie.

### Les études antérieures :

Parmi les études antérieures, on peut citer :

Le Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme du master, option Monnaie, finance et banques de KEMIHA Narimene & MOUHEB Zina Malak, appartenant à l'école supérieure de commerce, promotion 2023, intitulé «La gestion du risque de liquidité par

## INTRODUCTION GENERALE

---

l'approche ALM Cas : CPA Banque». Cette recherche offre des résultats significatifs. L'examen du tableau d'amortissement et l'analyse des impasses mettent en lumière une sur-consolidation du bilan, indiquant ainsi une situation de surliquidité de la banque. L'indice de transformation de la CPA révèle l'absence de transformation des échéances. En outre les projections effectuées à l'aide de la méthode de Holt-Winters (lissage exponentiel) démontrent la stabilité des dépôts à vue (DAV), une ressource importante pour la CPA, ce qui est confirmé par l'analyse des postes du bilan. Enfin, les résultats de la simulation de Monte-Carlo suggèrent un besoin immédiat de 61 735 MDA en cas de retrait de 60 % des DAV.

### **Méthodologie de recherche :**

La méthodologie adoptée dans cette étude est à la fois théorique et empirique. Notre étude se base sur une illustration d'un cas concret qui traite du risque de liquidité en utilisant l'approche ALM. Pour mettre en pratique notre cas concret, nous avons sollicité l'aide d'une banque renommée dans le secteur bancaire algérien, Natixis Algérie, où nous avons effectué un stage pour mener à bien notre travail.

### **Plan de travail :**

Pour que notre étude soit efficace, nous avons choisi de la diviser en trois chapitres, comme suit :

- Le premier chapitre a pour objectif de clarifier quelques concepts essentiels liés aux banques, aux différents types de risques bancaires, ainsi qu'aux réglementations internationales et nationales qui régissent l'activité bancaire.
- Le chapitre qui suit abordera la liquidité et la méthode ALM, en soulignant son rôle en tant qu'outil de gestion du risque de liquidité au sein des banques.
- Le chapitre ultime sera quant à lui consacré à une étude empirique basée sur le cas concret de Natixis Algérie. Au cours de cette étude, nous allons analyser la situation de liquidité de la banque, tester sa sensibilité et suggérer des propositions pour améliorer la gestion du risque de liquidité.

**CHAPITRE 01 : RISQUES  
BANCAIRES ET  
REGLLEMENTATION  
PRUDENTIELLE**



## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

---

### **Introduction :**

La banque, en tant que pilier du financement économique, est intrinsèquement liée à la gestion des risques. Les risques auxquels elles sont confrontées sont nombreux et leur gestion a un impact direct sur leur rentabilité et leur durabilité.

Dans ce cadre, le secteur bancaire est soumis à une réglementation rigoureuse pour assurer la stabilité financière et protéger les intérêts des parties concernées. Toutefois, l'évolution dynamique du secteur financier, ponctuée par des crises mondiales répétées, a souligné la nécessité d'une réforme constante des normes de prudence. Par conséquent, la gestion des risques dans le secteur bancaire est devenue une question de premier plan au niveau national et international, nécessitant une approche prudentielle appropriée pour prévenir les crises et garantir la robustesse du secteur financier.

Avant d'explorer de manière approfondie le risque de liquidité, qui occupe une place prépondérante dans ce mémoire, ce premier chapitre se concentre sur la nature de l'activité bancaire et sur la variété des risques auxquels les banques sont couramment confrontées. Dans un premier temps, il commence par présenter la banque et ses activités, définir le concept de risque et ses différentes formes, puis analyser le cadre réglementaire qui régit le secteur bancaire, à la fois au niveau national et international. L'objectif de cette étude est de mieux comprendre la vulnérabilité intrinsèque du secteur financier et les actions entreprises pour y remédier.

### *Plan du chapitre :*

- La banque et la typologie des risques bancaires.
- Réglementation prudentielle internationale.
- Réglementation prudentielle algérienne.

## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

### **Section 01 : La banque et la typologie des risques bancaires :**

Le métier bancaire ne se résume plus à l'apport ou à la collecte de capitaux, mais englobe également la gestion des risques : la banque prend, achète, vend et transforme des risques.

Le risque est « **L'incertitude qui pèse sur les résultats et les pertes susceptibles de survenir lorsque les évolutions de l'environnement sont adverses** »<sup>1</sup>.

En se basant sur cette définition, il est possible de conclure qu'il y a différentes formes de risque dans le domaine bancaire, ce qui rend les banques extrêmement prudentes et vigilantes. Il est donc essentiel de saisir les banques et les spécificités de leur activité, ainsi que de différencier les risques présents dans le domaine bancaire.

#### **1. La banque :**

Le terme de « **banque** » vient du mot italien banco, signifiant « **comptoir où l'on s'échange des marchandises** »<sup>2</sup>, dans ce sens la banque « **est un établissement, possédant un statut juridique (personne morale) une organisation spécifique avec ses attributions et ayant une stratégie d'entreprise chargée de la collecte des fonds sous forme de tout dépôt de nature qu'elle emploie dans les opérations de crédit** »<sup>3</sup>.

Le domaine bancaire joue un rôle essentiel dans le système financier en assurant la gestion des ressources financières et en favorisant l'activité économique. Les banques jouent un rôle essentiel en facilitant le transfert de fonds des épargnants vers les emprunteurs, ce qui favorise l'investissement et la croissance économique. En outre, en proposant une variété de prestations financières, telles que la gestion des dépôts, l'octroi de prêts et la fourniture de moyens de paiement, les banques jouent un rôle essentiel dans la stabilité financière et la fluidité des échanges professionnels. En jouant un rôle essentiel dans la gestion des risques et la mise en place de politiques monétaires (la banque centrale), les banques ont également un impact important sur l'économie.

Les institutions bancaires travaillent dans un cadre réglementaire rigoureux afin de garantir la stabilité financière, préserver les fonds des déposants et favoriser l'intégrité du système financier. Ces règles sont élaborées par les autorités de régulation financière de chaque pays, généralement en collaboration avec les banques centrales, à l'instar de la banque d'Algérie.

<sup>1</sup> BESSIS J, « gestion des risques et gestion actif-passif des banques », DALLOZ, Paris, 1995.p2.

<sup>2</sup> LAMARQUE E & MAYMO V, « Économie et gestion de la banque », DUNOD, 2015, Paris

<sup>3</sup> BOUZAR C & AMMOUR B, « la bancarisation dans le contexte de libéralisation financière en Algérie », les Cahiers du CREAD n°95, 2011.

## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

### **1.1. Les opérations bancaires :**

Selon l'article 66 de l'Ordonnance n°03-11 du 26 août 2003, modifiée et complétée, relative à la monnaie et au crédit, les opérations bancaires principales sont les suivantes : « **Les opérations de banque comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci** »<sup>4</sup>.

Aussi, elles exercent des opérations connexes suivantes selon l'article 72 : « Les banques et établissements financiers peuvent effectuer toutes les opérations connexes ci-après :

- Opérations de change ;
- Opérations sur or, métaux précieux et pièces ;
- Placements, souscriptions, achats, gestion, garde et vente de valeurs mobilières et de tout produit financier ;
- Conseil et assistance en matière de gestion de patrimoine ;
- Conseil, gestion et ingénierie financières et, d'une manière générale, tous services destinés à faciliter la création et le développement d'entreprises ou d'équipements en respectant les dispositions légales en la matière. »<sup>5</sup>

### **1.2. Les caractéristiques de l'activité bancaire :**

- Intermédiation financière : Les banques se concentrent principalement sur l'intermédiation financière, qui implique la collecte de dépôts auprès des épargnants et la fourniture de prêts aux emprunteurs. Il existe un risque de modification de la maturité dans cette activité, car les banques empruntent à court terme aux déposants et prêtent à plus long terme, ce qui expose les banques à des risques de liquidité si les déposants retirent leurs fonds plus fréquemment. rapidement que prévu.
- Le levier financier : Le levier financier est utilisé par les banques pour financer une partie de leurs activités, ce qui leur permet d'utiliser un levier financier élevé. Malgré l'amélioration des rendements par le levier financier, les banques sont également exposées à des risques accrus en cas de pertes, car une petite fluctuation de la valeur de leurs actifs peut avoir des répercussions significatives sur leur solvabilité.
- Gestion des risques : Les institutions bancaires font face à différents types de risques, tels que les risques liés au crédit, au marché, à la liquidité, aux opérations et à la conformité. Il est crucial de gérer ces risques de manière efficace afin d'assurer la stabilité financière et la rentabilité à long terme des institutions bancaires.

<sup>4</sup>BANQUE D'ALGÈRIE, Ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, article n°66.

<sup>5</sup> BANQUE D'ALGÈRIE, Ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, article n°72.

## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

### **2. La typologie des risques bancaires :**

« **Le risque bancaire est la possibilité de subir des pertes financières en raison de l'activité de la banque. Ce risque est principalement lié aux crédits accordés, aux positions prises sur les marchés financiers, à la gestion de trésorerie, ainsi qu'aux risques opérationnels et de conformité. Il peut affecter la solvabilité et la liquidité de la banque, ainsi que sa réputation** »<sup>6</sup>

Il est indéniable que les notions de risque et d'opérations bancaires vont de pair. Les établissements bancaires s'exposent délibérément à des risques dans l'espoir d'en tirer des profits, et il s'avère que l'exposition à ces mêmes risques peut être la cause principale de leurs pertes.

Néanmoins, en les gérant d'une manière efficace, ces risques peuvent devenir une source de bénéfices. Cela met en lumière l'importance pour les banques d'établir des politiques de gestion des risques à la fois fiables et performantes.

Il existe deux principales formes des risques :

- Risque non-financier
- Risque financier

#### **2.1. Risques non financiers :**

Ce concept fait référence généralement aux risques qui ne découlent pas des prises de décision stratégiques de l'établissement - telles que l'octroi de crédit, la collecte de ressources financières ou les activités de marché - mais plutôt de son fonctionnement quotidien et de ses processus de gestion. En ce sens, il existe deux types de risques, à savoir : risques opérationnels et risques stratégiques.<sup>7</sup>

##### **2.1.1. Risques opérationnels :**

Le comité de Bâle définit ce risque comme suit : « **le risque de pertes directes ou indirectes d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures personnels, systèmes internes ou événements extérieurs** »<sup>8</sup>

On peut identifier dans ce cadre de quatre principaux types :

##### ➤ **Risques attachés aux personnes et aux relations entre les personnes :**

Ces risques englobent les pertes qui peuvent survenir à cause des actions intentionnelles ou non des collaborateurs, Ils prennent aussi en compte les interactions de l'entreprise avec ses clients, ses investisseurs, les organismes de régulation, ou d'autres entreprises Cette catégorie de risques recouvre une palette assez large et diversifiée. On peut y inclure à cette catégorie les

<sup>6</sup>BESSIS J, « Risk Management in Banking », JOHN WILEY & SONS ,4ème édition, France, 2015, p 80.

<sup>7</sup>LAMARQUE E, « Gestion bancaire », PEARSON EDUCATION, France, 2003, p6.

<sup>8</sup>JACOB H & SARDI A, « Management des risques bancaires », Edition AFGES, p21.

## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

risques éthiques tenant au non-respect de la réglementation fiscale, déontologique ou prudentielle en vigueur.

### ➤ **Risques liés aux procédures :**

Ils impliquent les pertes provenant de transactions infructueuses sur les comptes clients, les règlements ou tout autre processus lié à l'activité courante. Ils sont parfois désignés sous le terme de risques administratifs, puisqu'ils peuvent provoquer des perturbations dans la continuité du traitement des dossiers et des opérations. Ces risques sont étroitement liés à ceux associés aux outils informatiques, car leur dysfonctionnement peut entraîner une paralysie totale de l'activité.

### ➤ **Risques liés aux systèmes :**

Ils englobent les pertes issues d'une cessation de l'activité ou d'une indisponibilité du système due à des problèmes techniques ou d'infrastructure. On y retrouve notamment les risques liés aux systèmes de stockage des informations au sein des bases de données. Ces dernières doivent rester opérationnelles en permanence, en particulier pour les conseillers de clientèle qui s'appuient sur ces données pour formuler leurs offres.

### ➤ **Risques liés aux tiers :**

Ils désignent les pertes résultant des actions d'éléments extérieurs, tels que la fraude externe, ainsi que les dommages causés aux actifs mobiliers et immobiliers. Les changements réglementaires qui ont un impact négatif sur l'activité de l'entreprise relèvent également de cette catégorie. En outre, les risques environnementaux, qui peuvent entraîner l'arrêt, voire la disparition, de l'outil de travail, tels que les tempêtes, les inondations et les incendies, sont également pris en compte.

#### **2.1.2. Risques stratégiques :**

Contrairement aux risques précédents, ces risques ne sont pas abordés dans les discussions du comité de Bâle. Ils sont principalement liés aux prises de décisions des organes dirigeants et à l'inefficacité de la stratégie adoptée par la banque, ce risque est accentué par son inadaptation aux changements touchant la politique commerciale et le développement. Il peut entraîner des pertes économiques imprévues ainsi que la dégradation de l'image et de la notoriété de la banque<sup>9</sup>

#### **2.2. Risques financiers :**

Ces risques se concentrent sur quatre préoccupations principales : la contrepartie, la liquidité, la solvabilité et le prix.

---

<sup>9</sup> [Guideline EBA sur gouvernance bancaire : les organes de direction et les fonctions de contrôle interne doivent se renforcer ! - Afges](#) consulté le 20/04/2024 à 21.45

## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

### **2.2.1. Risque de crédit (ou de contrepartie) :**

Le risque de crédit ou de contrepartie est défini « **Le risque de contrepartie est, pour l'établissement financier, le risque que ses débiteurs n'honorent pas totalement ou partiellement, leurs engagement** »<sup>10</sup>.

Ce risque survient en cas de défaillance d'une contrepartie détenant une créance ou un engagement. Il se divise en deux catégories : le risque de contrepartie sur le portefeuille financier et le risque de contrepartie sur le portefeuille commercial.

Toute transaction financière implique un aspect "crédit" dès lors que la banque est censée recevoir des fonds de ses cocontractants, appelés contreparties. Ce risque revêt trois formes principales :

- **Le risque sur l'emprunteur** : associé aux crédits accordés à la clientèle commerciale ou aux placements effectués auprès d'autres établissements financiers.
- **Le risque sur le prêteur** : risque de défaut d'une contrepartie bancaire avec laquelle un contrat de garantie de refinancement potentiel a été conclu (pour assurer le financement de l'activité en cas de difficultés d'approvisionnement sur le marché). Le risque de crédit (ou de contrepartie) dans ce cas est secondaire et dépend de la matérialisation d'un risque de liquidité pour la banque.
- **Le risque de crédit sur produits dérivés** : ces instruments, négociés de gré à gré entre établissements, sont de plus en plus utilisés dans la gestion des risques de marché et financiers. Le risque associé à ces produits est que la bonne exécution des opérations ne soit pas garantie

### **2.2.2. Risques de liquidité :**

« **Le risque de ne pas pouvoir faire face à ses engagements, ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position, en raison de la situation du marché, dans un délai déterminé et à un coût raisonnable** »<sup>11</sup>.

« **il est associé à l'incapacité d'effectuer immédiatement et à un prix raisonnable des transactions sur le marché.** »<sup>12</sup>

Le risque de liquidité survient lorsque la banque éprouve des difficultés à investir les fonds collectés de manière à rémunérer l'épargne à des taux cohérents avec ceux proposés à sa clientèle. En revanche, l'absence de liquidité se réfère à la possibilité pour une banque de rencontrer des difficultés temporaires ou durables pour accéder à des fonds afin de répondre à ses besoins.

<sup>10</sup> DUBERNET M, « gestion actif-passif et tarification de services bancaires », Economica, Paris, 1997, p64.

<sup>11</sup> Le règlement n°11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers.

<sup>12</sup> AZZOUZI I & MADIES P, « Les risques de liquidité bancaire : définitions, interactions et réglementation », Revue d'économie financière, 2012, p315.

## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

La banque peut être confrontée à deux situations :

- **Le risque de liquidité immédiate** : dans ce cas, la banque se trouve dans l'incapacité de répondre à un retrait massif et soudain des fonds par la clientèle ou d'autres établissements financiers.
- **Le risque de transformation** : ce risque découle d'une différence significative entre les échéances des actifs (créances) et des passifs (dettes) d'une institution financière. Une défaillance liée à l'absence de liquidité découle de l'opinion que le marché et les déposants ont de la capacité de l'établissement à rembourser les dépôts qui lui ont été confiés. Elle est donc influencée par le comportement des acteurs économiques envers l'établissement. Une autre cause de réalisation de ce risque est l'absence ou l'insuffisance de liquidité sur le marché.

### **2.2.3. Risque de solvabilité :**

**« Le risque de solvabilité est celui de ne pas disposer des fonds propres suffisants pour absorber des pertes éventuelles »<sup>13</sup>**

C'est le risque de non-disponibilité de fonds propres nécessaires pour absorber d'éventuelles pertes découle du montant des fonds propres disponibles d'une part, et des risques encourus d'autre part (tels que les risques de crédit et de marché). Le défi essentiel de l'adéquation en capital réside dans l'ajustement optimal entre les fonds propres et les risques pris.

### **2.2.4. Les risques de marché :**

**« Les risques de marché concernent à la fois les taux d'intérêts, les taux de change, la valeur des actions et celle des matières premières »<sup>14</sup>.**

Donc le risque de marché se définit comme le risque de perte qu'une position peut entraîner en cas d'évolution défavorable des paramètres de marché. Les paramètres sont les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et des obligations ainsi que les prix des différents produits dérivés. On distingue ainsi trois risques majeurs : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix sur actions.

### **2.2.5. Le risque de taux d'intérêt :**

**« Le risque de taux d'intérêt est le risque de voir les résultats affectés défavorablement par les mouvements des taux d'intérêt »<sup>15</sup>.**

Donc c'est le risque de pertes consécutif à la variation de taux d'intérêt et Il concerne deux parties :

<sup>13</sup> BESSIS J, *Op.cit.* p20

<sup>14</sup> LAMARQUE E, *Op.cit.*, p71.

<sup>15</sup> BESSIS J, *Op.cit.* p17

## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

---

- Les prêteurs à taux variables, qui sont exposés à une baisse des taux.
- Les emprunteurs à taux variables, qui sont exposés à une hausse des taux.

### **2.2.6. Le risque de change :**

**« Le risque de change est le risque de perte lié aux fluctuations des cours de monnaies »<sup>16</sup>.**

Ce risque apparaît lorsqu'une partie du bilan est libellée en devises et se matérialise sous deux formes : baisse de la rentabilité des opérations en monnaies étrangères, augmentation de la valeur des avoirs et des engagements libellés dans ces monnaies.

### **2.2.7. Le risque de prix sur actions :**

Ce risque concerne la valorisation par les marchés des actifs détenus par la banque. C'est le risque qu'une évolution des marchés boursiers entraîne une diminution des cours. Il peut se produire lorsque les investisseurs, suite à une hausse des taux d'intérêt, quittent massivement le marché des actions pour celui des titres de dette.<sup>17</sup>

---

<sup>16</sup> COLOMB J, « Finance de marché », ESKA, 1998. P106.

<sup>17</sup> [Les risques associés aux actions - La finance pour tous](#) consulter le 18/04/2024 à 23.30



## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

### **Section 02 : la réglementation prudentielle internationale :**

La réglementation prudentielle constitue un pilier fondamental du système financier, offrant un cadre essentiel pour atténuer les risques inhérents à ses différentes composantes. Son objectif principal est double : assurer la stabilité du système financier tout en protégeant les déposants.

Dans un contexte marqué par une augmentation des risques bancaires, les autorités internationales, telles que le comité de Bâle, ont élaboré des normes de supervision bancaire rigoureuses, auxquelles les banques doivent se conformer pour garantir leur liquidité et leur solvabilité face à leur clientèle.

Parmi ces normes, les accords de Bâle I, II et III occupent une place centrale, les deux derniers représentant des évolutions significatives par rapport au premier. Notre analyse s'attache à décortiquer ces accords afin d'en appréhender le fonctionnement et d'évaluer leur efficacité dans la gestion des risques bancaires.

#### **1 Le comité de Bale :**

Créé en 1974 par Groupe des Dix (G10)<sup>18</sup> à cause du choc pétrolier qui a entraîné une augmentation de la volatilité sur les marchés et a perturbé les flux de capitaux dans le secteur bancaire. Le comité de Bâle<sup>19</sup> chargé de renforcer la solidité du système financier mondial ainsi que l'efficacité du contrôle prudentiel et la coopération entre régulateurs bancaires.

Le Comité a établi son siège à la banque des règlements internationaux (BRI)<sup>20</sup>, à Bâle, en Suisse. Il se réunit régulièrement trois ou quatre fois par an pour examiner les questions clés et renforcer la supervision bancaire à l'échelle mondiale.

#### **1.1. Les missions du comité de Bale :**

Les missions principales du comité de Bâle comprennent :

- L'échange d'informations sur les pratiques nationales de contrôle.
- L'élaboration de techniques de mise en œuvre de la surveillance de l'activité bancaire internationale.
- La fixation de normes prudentielles minimales et directives.

<sup>18</sup> Groupement informel de dix pays souverains : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

<sup>19</sup> La comité de Bâle rassemble aujourd'hui les superviseurs de 28 pays ou juridictions (Afrique du Sud, Allemagne, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, Espagne, États-Unis, France, Hong Kong, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Suède, Suisse, Turquie, Union européenne), [Comité de Bâle | ACPR \(banque-france.fr\)](https://www.banque-france.fr/comite-de-bale) consulté le 22/04/2024 à 12.30

<sup>20</sup> La Banque de Règlements Internationaux : fondée le 17 mai 1930 dans le cadre du plan Young (1919), réglant les modalités des réparations de guerre imposées à l'Allemagne par le traité de Versailles, son siège se situe à Bâle, en Suisse. Elle avait comme fonction initiale la distribution des financements de la reconstruction européenne.

## CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE

### 2. L'accord de Bâle I :

En 1988, cet accord a introduit un deuxième type d'exigence en capital, avec la définition d'un coefficient de fonds propres ajusté des risques (le ratio Cooke), Détenant le nom du président du comité de cette époque Peter Cooke<sup>21</sup>.

Le ratio Cooke ne s'applique que dans les Etats qui ont accepté cette recommandation ; en général, son application est limitée aux seules banques qui ont une activité internationale significative<sup>22</sup>. Il est recommandé dans cet accord aux banques de détenir en capital l'équivalent d'au moins 8% de leurs actifs pondérés par des coefficients de risque en s'intéressant initialement au. « Risk Weighted Assets, RWA »<sup>23</sup>

Les différentes pondérations du bilan et du hors bilan sont représentées dans des tableaux en ANNEXE 01

Avec l'application des pondérations le ratio se présente comme suit :

$$\text{Ratio de solvabilité (Bâle I)} = \frac{\text{fonds propres pruden tiels}}{\text{montants des crédits pondérés}} > 8\%$$

Ce ratio peut être traduit ainsi :

$$\text{Ratio de solvabilité (Bâle I)} = \frac{\text{fonds propres pruden tiels}}{\text{risque de crédit} + \text{risque de marché}} > 8\%$$

#### 2.1. Les limites ou points faibles de l'accord de Bâle I :

Depuis l'application de l'accord de Bâle I, beaucoup de doutes ont été émis par les utilisateurs<sup>24</sup>. Ces limites se résumant ainsi :

- Le choix du niveau de 8 % manque de fondement économique ;
- Le ratio ne prend pas réellement en compte les risques encourus ;
- Les mesures sont trop statiques et ne sont pas directement liées à la mesure de l'insolvabilité de la banque ;
- En dehors de l'accord de 1996 sur les risques de marché, aucune allocation de capital n'est prévue pour les autres formes de risque (risque opérationnel, etc.) ;
- Les garanties ne sont pas suffisamment prises en compte en raison de la faiblesse de leur taux de pondération.

En général, le développement continu des techniques avancées de gestion des portefeuilles de crédit a exigé une révision de l'accord de Bâle I.

<sup>21</sup> **Peter Cooke** : un directeur de la Banque d'Angleterre, premier président du comité de Bâle.

<sup>22</sup> MISHKIN F & BORDES C & HAUTCOEUR P & LACOSSE-LABARTHE, « Monnaie, banque et marchés financiers », Pearson Education, France, 2007, p 327.

<sup>23</sup> Risque de crédit et risque du marché (au premier accord)

<sup>24</sup> SERVIGNY A & ZELENKO I, « Le risque crédit face à la crise », 4eme édition, 2007, p 257.

## CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE

### 3. L'accord de Bâle II :

Cet accord est appelé dispositif révisé et non nouvel accord de Bâle puisqu'il est venu pour atténuer les insuffisances de Bâle 1.

En 2001, le Comité de Bâle a recommandé un nouveau ratio de solvabilité bancaire, basé sur le même principe, qui a été mis en œuvre en 2006. Ce dispositif prudentiel, appelé « McDonough »<sup>25</sup>, vise à évaluer la solidité des fonds propres d'une banque face aux risques qu'elles encouragent. Cette réforme intègre également le risque opérationnel dans son calcul.

Le ratio se présente comme suit :

$$\text{Ratio de McDonough} = \frac{\text{Fonds propres réglementaires}}{\text{risque de crédit} + \text{risque de marché} + \text{risque opérationnel}} > 8\%$$

La réforme de Bâle 2, se repose sur trois piliers à savoir :

- Une exigence de fonds propres pour chacun de ces risques
- Un dispositif de surveillance.
- Une discipline de marché transparente

**Tableau 1: Les trois piliers de directives bancaires CAD**

Pilier 1	Pilier 2	Pilier 3
<p><b>Exigences minimales de fondspropres</b></p> <p>Risque de crédit (nouvellesapproches de calcul)</p> <p>Risque de marché (inchangé)</p> <p>Risque opérationnel (nouveau)</p>	<p><b>Surveillance par les autorités prudentielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des risques et dotation en capital spécifiques à chaque banque</li> <li>- Communication plus soutenue et régulière avec lesbanques</li> </ul>	<p><b>Transparence et discipline demarché</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Obligation accrue de publication de la dotation enfonds propres.</li> <li>- Obligation de publication des méthodes d'évaluation des risques.</li> </ul>

Source : Frédéric Mishkin, « Monnaie banque et marchés financiers », 8<sup>e</sup> éd. 2007, Page 371.

#### 3.1. Les limites ou points faibles de l'accord de Bâle II :

Le nouveau rapport de McDonough a montré des faiblesses pendant la crise de 2007, qui se traduisent comme suit :

- Le calcul du montant minimal des fonds propres était difficile en raison de l'absence de prise en compte de la qualité des fonds propres.
- La non-existence de règles concernant le risque de liquidité.
- Les problèmes liés à l'effet pro-cyclique des fonds propres sont mal connus.

<sup>25</sup> William McDonough est le président du comité de Bâle et de la Federal Reserve Bank.

## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

La crise financière de 2007/2008 a mis en lumière les failles de Bâle II, notamment en ce qui concerne l'insuffisance ou la qualité douteuse des fonds propres des institutions financières. De plus, certains risques n'avaient pas été correctement identifiés ou évalués, ce qui a souligné la nécessité d'une réforme supplémentaire.

### **4. Les accords de Bale III :**

Suite à la crise des subprimes de 2007 et à la débâcle retentissante de la banque américaine "Lehman Brothers", le secteur financier mondial a été plongé dans une période d'instabilité sans précédent. Cette crise a mis en évidence les lacunes du cadre réglementaire existant et la nécessité impérieuse de renforcer la résilience du système bancaire. En réponse à ces défis, le Comité de Bâle a élaboré les accords de Bâle III. Cette nouvelle série d'accords s'est concentrée sur la gestion des risques de marché et de liquidité, deux domaines clés qui ont été gravement affectés par la crise financière de 2007. Bâle III a introduit des mesures visant à renforcer les fonds propres des banques et à mieux gérer le risque de liquidité, dans le but de prévenir les crises futures et de protéger la stabilité financière mondiale. Les réformes de Bâle III Les réformes ont été approuvées par le (GHOS)<sup>26</sup>, qui supervise le Comité de Bâle, en décembre 2017.

#### **4.1. Les fonds propres réglementaires :**

L'objectif du premier pilier est d'améliorer la qualité des fonds propres nécessaires à la sécurité des établissements bancaires.

Les fonds propres réglementaires ont été redéfinis par les accords de Bâle III. En effet, ils se composent de :

- Fonds propres de base Tiers 1 et Cors Tiers 1.
- Fonds propres complémentaires Tiers 2.
- Les fonds propres sur-complémentaires Tiers 3 ont été supprimés.

Ainsi, des modifications ont été apporté au ratio de solvabilité suite au renforcement du dispositif réglementaire d'adéquation des fonds propres, il devient alors plus exigeant et passe de 8% à 10,5%, la banque doit constituer un « matelas de sécurité » de 2.5% pour qu'elle puisse le mobiliser directement en cas de crise <sup>27</sup>

Donc les fonds propres réglementaires sont décomposés comme suit :

<sup>26</sup> Groupe des gouverneurs de banque centrale et des responsables du contrôle bancaire

<sup>27</sup> QUENTIN H, « Gestion des risques et réglementation prudentielle », Edition Dumas, 2017, p42.

$$\frac{\text{Fonds propres durs core tier 1}}{\text{Actif pondérée par risque}} \geq 4.5 \%$$

$$\frac{\text{Fonds propres assimilés (tier1)}}{\text{Actifs pondérée par risque}} \geq 1.5 \%$$

$$\frac{\text{Fonds propres complémentaires ( tier2)}}{\text{Actif pondérée par risque}} \geq 2 \%$$

#### 4.2. Le traitement du risque de liquidité dans Bâle III :

Selon les accords de Bâle I et Bâle II, la réglementation internationale du risque de liquidité n'a pas été harmonisée, et en réponse à la récente crise financière, le nouveau cadre réglementaire de Bâle III a pour objectif de renforcer la résistance des banques face aux chocs de liquidité émergents, en mettant la liquidité au centre des préoccupations de la surveillance bancaire.

Le comité préconise la mise en place d'une politique de risques comprenant des objectifs qualitatifs et quantitatifs pour une gestion efficace du risque de liquidité. Cela permettra de préserver le capital de la banque et de renforcer sa capacité à faire face aux événements défavorables. L'ensemble des principes et des ratios proposés par le comité se concentrent sur la liquidité, avec la création de deux ratios essentiels : un pour la liquidité à court terme et un autre pour l'adéquation entre les ressources stables et les emplois stables de la banque.

##### 4.2.1. Le ratio de liquidité à court terme LCR<sup>28</sup> :

Le LCR a été créé pour assurer que les banques disposent d'un niveau adéquat d'actifs liquides de haute qualité non grevés, pouvant être convertis en liquidité pour couvrir leurs besoins sur une période de 30 jours calendaires en cas de graves difficultés de financement

Le LCR a été introduit en 2015 avec un seuil initial fixé à 60 %, augmentant chaque année de 10 % jusqu'à atteindre 100 % en 2019.

Ce ratio est calculé comme suit :

$$LCR = \frac{\text{Actif liquide de haute qualité}}{\text{sortie nette de trésorerie sur 30 jours}} > 100 \%$$

##### 4.2.2. Le ratio de liquidité à long terme NSFR<sup>29</sup>:

---

<sup>28</sup> Liquidity Coverage Ratio

<sup>29</sup> Net Stable Funding Ratio

## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

---

**« Le ratio de liquidité à long terme requiert la détention d'un montant minimum de financements stables en rapport avec le profil de liquidité des actifs et avec les éventuels besoins de liquidité découlant des engagements de hors-bilan sur une période de 1 an. Il a pour but d'éviter un recours excessif aux financements de gros à court terme lorsque la liquidité de marché est abondante et d'encourager une meilleure évaluation du risque de liquidité sur l'ensemble des éléments de bilan et de hors-bilan. »<sup>30</sup>**

$$NSFR = \frac{\textit{Financement stable disponible}}{\textit{Financement stable requis}}$$

Alors que les banques n'ont pas encore terminé d'appliquer les directives de Bâle III, le terme "Bâle IV" commence à être de plus en plus évoqué dans le langage courant de l'industrie bancaire. Cette évolution suggère l'avènement d'une nouvelle série de réglementations significatives pour le secteur.

---

<sup>30</sup> Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, Bâle III : dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires, Banque des Règlements Internationaux, Décembre 2010 (document révisé juin 2011)

## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

### **Section 03 : La réglementation prudentielle algérienne :**

Malgré leur résilience aux secousses des crises financières internationales, telles que celle des prêts subprimes de 2007, les banques et établissements financiers en Algérie demeurent conscients des risques inhérents à leur activité.

Consciente de cette réalité, l'Algérie a opté pour l'adoption des accords de Bâle dans sa réglementation prudentielle, reflétant ainsi son engagement envers la stabilité et la solidité de son secteur financier. En veillant à la mise en œuvre rigoureuse de ces accords par les institutions financières du pays, les autorités de tutelle ont mis en place un cadre réglementaire complet, combinant des mesures tant quantitatives que qualitatives, visant à sécuriser l'activité bancaire et à préserver la robustesse du secteur bancaire algérien.

#### **1 La réglementation quantitative :**

La réglementation quantitative édictée par les autorités de tutelle impose aux banques et aux établissements financiers le respect de divers ratios fondamentaux. Ces ratios incluent le ratio de solvabilité, les ratios de liquidité, le coefficient des fonds propres et des ressources permanentes, le régime de participation, la division des risques, le niveau des engagements extérieurs, le classement et le provisionnement des créances, ainsi que la position de change. Étant donné que les fonds propres sont au cœur des règles prudentielles, il est essentiel de clarifier cette notion dans le cadre de la réglementation en vigueur en Algérie.

##### **1.1. Capital minimum<sup>31</sup> :**

Selon les dispositions du Règlement n°24-02 concernant le Capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie, le capital initial requis est établi comme suit :

- Banque : vingt milliards DA (20 000 000 000 DA) ;
- Banque d'affaires : vingt milliards DA (20 000 000 000 DA) ;
- Banque digitale : dix milliards DA (10 000 000 000 DA) ;
- Etablissement financier : six milliards cinq cent millions DA (6 500 000 000 DA).

##### **1.2. Les fonds propres réglementaires :**

Concernant les fonds propres réglementaires, en vertu de l'article 8 du règlement de la Banque d'Algérie n°14-01 du 16 février 2014 portant coefficient de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers, ces fonds propres sont subdivisés en deux catégories :

- Les fonds propres de base <sup>32</sup>

<sup>31</sup>Règlement n°24-02 correspondant au 6 février 2024 relatif au capital minimum de banques et établissements financiers exerçant en Algérie, Article 02

<sup>32</sup> Règlement de la Banque d'Algérie n° 14-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers, Article 9

## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

- Les fonds propres complémentaires<sup>33</sup>

### **1.3. Le ratio de solvabilité :**

Pour se conformer aux normes prudentielles internationales, les autorités de tutelle en Algérie ont adopté le ratio de McDonough, visant à renforcer la couverture des risques. La limite requise dans le cadre de ce coefficient a été récemment augmentée. Ainsi, le coefficient de solvabilité<sup>34</sup> se présente comme suit :

#### ***coefficient de solvabilité***

$$= \frac{\text{Fonds propres réglementaires}}{\sum \text{Risques (crédits, marché, opérationnel) pondérées}} > 9.5 \%$$

Il convient de noter que les fonds propres réglementaires sont composés de :

- Les fonds propres de base sont établis avec un seuil minimum de 7%<sup>35</sup>, comme décrit ci-dessous :

$$\frac{\text{Fonds propre de base}}{\sum \text{Risques (crédits, marché, opérationnel) pondérées}} > 7 \%$$

- Il est important de noter que ces deux coefficients ont été renforcés en conformité avec les directives de Bâle III, qui imposent aux banques de constituer un coussin de sécurité<sup>36</sup> selon les critères suivants :

$$\frac{\text{Fonds propres complémentaires}}{\sum \text{Risques (crédits, marché, opérationnels) pondérées}} > 2.5 \%$$

### **1.4. Les ratios de liquidité :**

Conformément à l'article 03 du règlement N°11-04 du 24 mai 2011, relatif à l'identification, à la mesure, à la gestion et au contrôle du risque de liquidité des banques et des établissements financiers, ces derniers sont tenus de maintenir un coefficient de liquidité d'au moins 100%.

<sup>33</sup> Règlement de la Banque d'Algérie n° 14-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers, Article 10

<sup>34</sup> Règlement de la Banque d'Algérie n° 14-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers, disponible sur le site web : [www.bank-of-algeria.dz](http://www.bank-of-algeria.dz)

<sup>35</sup> Règlement de la Banque d'Algérie n° 14-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers, Article 3

<sup>36</sup> Règlement de la Banque d'Algérie n° 14-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers, Article 4



## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

Cette exigence vise à assurer un équilibre financier stable et à protéger les déposants. En outre, à la fin de chaque trimestre, les banques et établissements financiers doivent être présentés à la Banque d'Algérie<sup>37</sup> :

- Un coefficient minimum de liquidité prévu pour le mois à venir, ainsi que ceux des deux derniers mois du trimestre précédent.
- Un coefficient de liquidité d'observation pour les trois mois suivant la date d'arrêt.

Les détails concernant les composantes et les modalités d'application du ratio de liquidité sont précisés dans l'instruction N°07-11 datée du 21 décembre 2011, portant sur le coefficient de liquidité des banques et des établissements financiers.

### **1.5. Le coefficient des fonds propres et ressources permanentes :**

Ce ratio représente une couverture du risque de liquidité à long terme. Il définit la capacité d'une banque à gérer les échéances à long terme, assurant ainsi un équilibre entre les actifs et les passifs sur le long terme pour éviter la déstabilisation<sup>38</sup> du bilan. Le coefficient des fonds propres et des ressources permanentes est défini de la manière suivante :

$$\frac{\text{Fonds propres et assimilés} + \text{Ressources à long terme}}{\text{Actifs immobilisés} + \text{Emplois à long terme}} > 60\%$$

### **1.6. La division des risques :**

La diversification du portefeuille de crédit est un principe essentiel dans la gestion des risques. Elle permet à la banque de réduire sa dépendance à l'égard d'un seul client, prévenant ainsi les difficultés et pertes potentielles en cas de défaillance de celui-ci. En ce sens, la réglementation concernant les grands risques établit deux limites :

- La première limite plafonne l'ensemble des risques nets pondérés qu'une banque ou un établissement financier peut prendre envers un même bénéficiaire, à 25% de ses fonds propres réglementaires.
- La deuxième limite restreint le total des grands risques<sup>39</sup> encourus par une banque ou un établissement financier à huit (08) fois le montant de ses fonds propres réglementaires.

<sup>37</sup> Règlement n°2011-04 du 24 mai 2011 portant identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité, article 4.

<sup>38</sup> Il s'agit du financement excessif des actifs à long terme par des ressources à court terme

<sup>39</sup> Le total des risques encourus sur un même bénéficiaire résultant de ses opérations ne doit pas dépasser 10 % des fonds propres de la banque ou de l'établissement financier concerné.

## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

### **1.7. Le dispositif du contrôle interne :**

Le dispositif du contrôle interne, tel que défini par le comité de COSO<sup>40</sup>, « le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le conseil d'administration, les dirigeants et les personnel d'une organisation, destiné à fournir une assurance raisonnable » il vise quatre aspects fondamentaux : la fiabilité de l'information, la protection des actifs, la maîtrise des opérations et l'assurance de la conformité aux instructions de la direction.

En Algérie, la réglementation relative au contrôle interne des banques et établissements financiers est définie par le règlement 11-08 du 28 novembre 2011<sup>41</sup>. Ce règlement précise la composition du système de contrôle interne, ses objectifs ainsi que les moyens et les modalités de son fonctionnement.

### **1.8. Le régime de participation<sup>42</sup> :**

Ce régime correspond aux limites établies pour les participations prises dans d'autres établissements. En Algérie, les limites de participation<sup>43</sup> sont fixées comme suit :

- 15% des fonds propres réglementaires pour chaque participation individuelle ;
- 60% des fonds propres réglementaires pour l'ensemble des participations.

### **1.9. Le niveau des engagements extérieurs<sup>44</sup> :**

Conformément à la réglementation sur les engagements extérieurs, les banques et établissements financiers doivent maintenir en permanence un ratio entre les fonds propres réglementaires et les engagements pris à l'étranger. Ce ratio est fixé de manière à ce que les engagements extérieurs ne dépassent pas une fois (01) les fonds propres réglementaires.

$$\text{Engagements Extérieures}^{45} \leq \text{Fonds propres réglementaires}$$

<sup>40</sup> « Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission » est une commission à but non lucratif qui établit en 1992 un référentiel du contrôle interne et crée un cadre pour évaluer son efficacité. Par extension ce référentiel s'appelle aussi COSO.

<sup>41</sup> Disponible sur le site web de la Banque d'Algérie : [www.bank-of-algeria.dz](http://www.bank-of-algeria.dz)

<sup>42</sup> Règlement de la Banque d'Algérie n° 14-02 du 16 février 2014 relatif aux grands risques et aux participations, Article 19 à 24.

<sup>43</sup> Règlement de la Banque d'Algérie n° 14-02 du 16 février 2014 relatif aux grands risques et aux participations, Article 19.

<sup>44</sup> Instruction de la Banque d'Algérie n° 02-15 du 22 juillet 2015 fixant le niveau des engagements extérieurs des banques et établissements financiers.

<sup>45</sup> Les engagements extérieurs englobent les engagements par signature liés aux transactions commerciales internationales, réduits du montant des dépôts de garantie et des provisions constituées en dinars pour ces opérations.

## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

### **1.10. Le classement et le provisionnement des créances<sup>46</sup> :**

Les créances bancaires désignent l'ensemble des prêts octroyés par la banque à sa clientèle. Ces créances sont catégorisées en fonction du niveau de risque qu'elles représentent en :

- Créances courantes<sup>47</sup> ;
- Créances classées<sup>48</sup>.

### **1.11. La position de change<sup>49</sup> :**

Les banques et établissements financiers doivent surveiller leurs positions de change et respecter les directives suivantes :

- Maintenir un rapport maximum de 10% entre le montant de leur position longue ou courte dans chaque devise étrangère et le montant de leurs fonds propres ;
- Maintenir un rapport maximum de 30% entre la somme la plus élevée des positions longues ou courtes pour l'ensemble des devises et le montant de leurs fonds propres.

La position de change est qualifiée de :

- Longue : lorsque les avoirs excèdent les dettes.
- Courtes : les dettes excèdent les avoirs.

## **2. La réglementation qualitative :**

Les autorités monétaires algériennes ont instauré un dispositif prudentiel qualitatif par le biais du règlement n°11-08 du 28 novembre 2011<sup>50</sup>, portant sur le contrôle interne des banques et établissements financiers. Cet ensemble de règles établit que le contrôle interne des banques et établissements financiers englobe l'ensemble des processus, méthodes et mesures visant à garantir plusieurs aspects, notamment :

- La gestion maîtrisée des activités ;
- Le bon fonctionnement des processus internes ;
- La prise en compte adéquate de tous les risques, y compris les risques opérationnels ;
- Le respect des procédures internes ;

<sup>46</sup> Règlement n°14-03 du 16 février 2014 relatif aux « classement et provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et établissements financiers ».

<sup>47</sup> Les créances dont le recouvrement intégral dans les délais contractuels paraît assuré.

<sup>48</sup> Les créances concernées sont celles pour lesquelles il existe un risque avéré ou probable de non-recouvrement total ou partiel, avec des impayés persistants dépassant une période de trois mois.

<sup>49</sup> Instruction de la Banque d'Algérie n° 78-95 du 26 décembre 1995 portant règles relatives aux positions de change.

<sup>50</sup> Disponible sur le site web de la Banque d'Algérie : [www.bank-of-algeria.dz](http://www.bank-of-algeria.dz)

## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

---

- La conformité aux lois et réglementations ;
- La transparence et la traçabilité des opérations bancaires ;
- La fiabilité des informations financières ;
- La protection des actifs ;
- L'utilisation efficace des ressources.

De plus, l'article 4 de ce règlement précise que le dispositif de contrôle interne à mettre en place par les banques et établissements financiers doit comprendre, entre autres :

- Un système de contrôle des opérations et des procédures internes ;
- Une organisation comptable et du traitement de l'information ;
- Des systèmes de mesure des risques et des résultats ;
- Des systèmes de surveillance et de maîtrise des risques ;
- Un système de documentation et d'archivage.

## **CHAPITRE 01 : RISQUE BANCAIRE ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

---

### **Conclusion :**

Le premier chapitre a mis en évidence les nombreux risques inhérents à l'activité bancaire, soulignant l'importance de les gérer efficacement, surtout dans un secteur aussi sensible que les services financiers. Nous avons examiné en détail les risques financiers et leur capacité à perturber la stabilité du système bancaire, pouvant entraîner des conséquences systémiques significatives.

En réponse à ces défis, des normes de gestion réglementaires ont été instaurées pour renforcer la solidité des banques et garantir la stabilité du système financier. Nous avons consacré deux sections à l'examen approfondi du cadre réglementaire dans son ensemble, en nous intéressant aux réformes internationales du Comité de Bâle ainsi qu'à la réglementation nationale de la Banque d'Algérie.

Dans ce contexte, le prochain chapitre explorera l'Approche de Gestion Actif-Passif (ALM) en tant qu'outil stratégique pour la gestion des risques financiers, notamment le risque de liquidité. L'ALM émerge comme un élément essentiel du pilotage stratégique des activités bancaires, permettant une meilleure appréhension et gestion des risques liés aux déséquilibres entre les actifs et les passifs de la banque.

**CHAPITRE 02 : LE RISQUE  
DE LIQUIDITE ET LA GESTION  
ACTIF-PASSIF**

## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

---

### **Introduction :**

L'activité bancaire est étroitement liée à la notion de risque, ce qui se manifeste directement dans la rentabilité des opérations. Il est donc essentiel que la direction dispose des outils requis pour évaluer, mesurer et gérer ces risques de manière contrôlée. Le cadre conceptuel central de la gestion financière des banques est l'ALM, qui répond à leurs préoccupations en matière de gestion des risques et de pilotage stratégique.

Puisque nous nous intéressons particulièrement au risque de liquidité, il est essentiel de comprendre la notion de liquidité bancaire, de repérer ses sources et de mettre en lumière les éléments qui peuvent influencer sa disponibilité. Nous allons également présenter l'approche ALM de manière théorique, puis examiner son utilisation pratique en tant qu'outil de gestion du risque de liquidité, pour enfin aborder les techniques liées à la couverture de ce risque.

### *Plan du chapitre :*

- La liquidité et le risque de liquidité
- La gestion Actif-Passif
- L'utilisation de l'ALM dans la gestion du risque de liquidité

## **Section 01 : La liquidité et le risque de liquidité**

« Il est plus facile d'identifier la liquidité que de la définir précisément »<sup>51</sup>. Toutefois, la disponibilité de liquidités reste un élément essentiel dans le bon fonctionnement des banques. Son équilibre entre ses actifs et ses passifs témoigne de la capacité d'une banque à garantir des sources de financement. En principe, elle repose sur la confiance des investisseurs envers la capacité de la banque à respecter ses engagements financiers dans les délais impartis.

### **1 La liquidité :**

#### **1.1. La notion de liquidité :**

La notion de liquidité revêt différentes significations selon le contexte dans lequel elle est évoquée, D'après le comité de Bâle la liquidité est "un facteur essentiel de la viabilité de toute organisation bancaire", En effet, il est possible de distinguer trois principaux types de liquidité :

##### **1.1.1. Liquidité banque centrale :**

Elle fait référence à la capacité d'une banque centrale à fournir la liquidité nécessaire au bon fonctionnement du système financier, Dans le cadre de sa politique monétaire 'banque centrale', elle a le pouvoir de prêter la quantité de liquidité qu'elle souhaite au prix qu'elle détermine et veille à éviter les situations d'excès ou de déficits de liquidité dans le système.

##### **1.1.2. Liquidité de marché<sup>52</sup> :**

La liquidité de marché correspond à la liquidité, ou la monnaie, qu'un investisseur, ici une banque, est en mesure d'obtenir grâce à la liquidation des actifs qu'il détient. Elle renvoie donc à la liquidité des actifs négociables sur un marché, c'est-à-dire à leur faculté d'être instantanément revendus et sans perte de valeur (à un prix de liquidation proche de leur prix d'achat).

Il existe deux types de liquidité de marché :

- la liquidité obtenue sur le marché interbancaire, où la liquidité se prête seulement entre banques
- la liquidité obtenue sur les marchés d'actifs, où les vendeurs d'actifs reçoivent de la liquidité, en contrepartie des actifs cédés, de la part des acheteurs.

##### **1.1.3. Liquidité de financement :**

la liquidité de financement des banques peut être définie comme étant « ....**Une situation de trésorerie où elles 'les banques ' sont capables de faire face à leurs obligations à temps**

---

<sup>51</sup> CROCKETT A, « Liquidité de marché et stabilité financière » .Revue de la stabilité financière, 2008, N°11, p14.

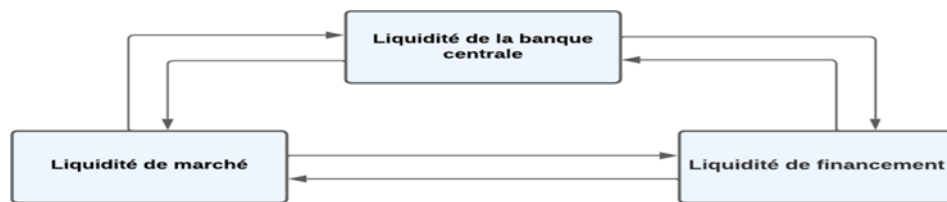
<sup>52</sup> AZZOUZI I & MADIES P, **Op.cit.**, p315.



## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

»<sup>53</sup>, Il s'agit donc d'une source interne de liquidité comprenant de la monnaie en espèces et des actifs rapidement convertibles en numéraire pour répondre aux besoins de retrait à court terme.

**Figure 1: les trois types de liquidité**



**Source :** NIKOLAOU K, « *Liquidity (Risk), Concepts, Définitions and Interactions* », working paper series N°1008, ECB, 2009, p22

### 1.2. Les sources de liquidité :

Les banques utilisent une combinaison de sources internes et externes de liquidité pour financer leurs opérations et répondre aux besoins de liquidité à court et à long terme.

#### 1.2.1. Les sources internes :

##### 1.2.1.1. Les actifs liquides ou quasi-liquides<sup>54</sup> :

- **Disponibilité** : c'est la caisse de la banque et ses réserves libres sont principalement déposées dans son compte courant ouvert auprès de la Banque Centrale.
- **Actifs quasi-échus** : il s'agit des biens détenus par la banque qui vont être à échéance bientôt. On distingue : le portefeuille de prêts (qui assure la liquidité au fur et à mesure du recouvrement) et les titres et les instruments de marché monétaire émis par la banque (comme les bons de trésor, les certificats de dépôt...etc.)
- **Actifs facilement liquidables** : sont les placements qui peuvent être rapidement convertis en liquidité sans perdre de valeur sont inclus dans cette source.

##### 1.2.1.2. L'aptitude de l'établissement bancaire à drainer une nouvelle épargne :

Il s'agit de la capacité des banques, à attirer de nouvelles épargnes sous forme de dépôts. Les banques utilisent les dépôts des clients comme une source de financement essentielle, leur offrant ainsi des liquidités pour accorder des prêts et mener d'autres opérations financières.

##### 1.2.1.3. L'aptitude à emprunter :

C'est la possibilité pour la banque d'accéder au marché des capitaux. Cette capacité dépend de la réputation de la banque, de sa taille, du niveau de ses fonds propres... etc.

<sup>53</sup>DREHMANN, M., & NIKOLAOU, K, « Funding liquidity risk: definition and measurement. », *Journal of Banking & Finance*, 37(7), 2173-2182,2013.

<sup>54</sup> BOUGUERRA, R. (2020). Cours, IFID. Gestion actif-passif

## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

---

### 1.2.2. Les sources externes :

#### 1.2.2.1. Les lignes de crédits interbancaires :

Il s'agit d'engagements limités entre collègues connus sous le nom de « lignes de crédit stand-by ». Autrement dit, une banque a la possibilité de demander à une autre banque de lui fournir le montant de liquidité nécessaire, et ce dans un délai préétabli.

#### 1.2.2.2. Le refinancement auprès de la banque centrale :

En tant que prêteur final, les banques peuvent demander à la Banque Centrale de se procurer de la liquidité en effectuant un réescompte.

### 1.3. L'importance de la liquidité :

L'importance de la gestion de la liquidité réside dans plusieurs fonctions cruciales pour une banque :

- **Rassurer les créanciers :** Grâce à la liquidité, la banque peut rembourser les dépôts des clients et toutes autres créances dans les délais impartis, ce qui assure la confiance des créanciers.
- **Rembourser les emprunts :** La disponibilité de liquidités assure à la banque la possibilité de rembourser ses obligations sans avoir à les renouveler, ce qui renforce sa solvabilité.
- **Eviter la vente forcée d'actifs :** La disponibilité de liquidités évite la vente précipitée d'actifs de qualité supérieure, ce qui permet de limiter les pertes potentielles pour la banque.
- **Prévenir le paiement d'intérêts élevés :** Le fait de ne pas utiliser le marché pour obtenir de la liquidité permet à la banque de réduire le risque de devoir payer des intérêts superflus.
- **Eviter le recours à la Banque Centrale :** Quand la banque fait face à une situation d'illiquidité, il est préférable d'éviter de solliciter la Banque Centrale, car cela peut être interprété comme un signe de faiblesse et entraîne souvent des exigences strictes imposées par la Banque Centrale.

## 2. Le risque de liquidité :

### 2.1. Définition :

Le concept de risque de liquidité est complexe et peut être défini de manière variée en fonction des théoriciens et des contextes.

Selon VERNIMMEN.P :

**« Le risque de liquidité peut se présenter de deux façons. Une première consiste à vendre un titre financier à un prix inférieur à sa juste valeur. Cette différence de prix est due soit à une décote, soit à une absence d'opportunité de cession. La deuxième estime que le risque de liquidité est l'impossibilité à un moment donné de faire face à des échéances**

## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

de trésorerie et ce, suite au manque d'actifs liquides, à une crise financière pouvant empêcher la liquidation des actifs ou encore le manque de confiance des investisseurs envers l'institution ».<sup>55</sup>

Selon SARDI :

« Le risque de liquidité ou précisément le risque d'absence de liquidité donc d'illiquidité, est le fait pour une banque de ne pas pouvoir faire face à ses engagements par l'impossibilité de se procurer les fonds dont elle a besoin ».<sup>56</sup>

D'après COUSSERGUES :

« Un risque inhérent à l'activité d'intermédiation traditionnelle puisque le terme des emplois est toujours plus long que celui des ressources et plus particulièrement les dépôts de la clientèle. A ce titre, la banque se trouve dans l'incapacité de faire face à une demande massive et imprévue de retraits de fonds ».<sup>57</sup>

### 2.2. Les types de risque de liquidité :

Précédemment, nous avons distingué trois types de liquidité. Il convient donc de présenter les risques inhérents à chaque catégorie :

#### 2.2.1. Le risque de liquidité centrale :

La banque centrale est exposée au risque de liquidité en raison de sa capacité à répondre de manière efficace aux besoins de liquidité du système bancaire. La banque centrale, en tant qu'émetteur unique de monnaie, a le pouvoir exclusif d'ajuster le volume total de liquidités en circulation. Malgré le faible risque que représente ce risque, compte tenu du monopole de la banque centrale sur l'émission de monnaie, il est toutefois essentiel de surveiller sa capacité à intervenir en tant que prêteur en dernier ressort. Les prix de la liquidité sont influencés par les choix de politique monétaire de la banque centrale, qui sont établis en fonction de l'environnement macroéconomique et des stratégies mises en place par la politique monétaire.

#### 2.2.2. Le risque de financement :

Ce risque est lié à la pénurie de fonds et à la difficulté de trouver de nouvelles ressources pour subvenir aux besoins de l'activité bancaire et respecter les engagements financiers à temps.

Nous pouvons distinguer deux catégories du risque de liquidité de financement, qui sont :

- **Risques opératoires** : il s'agit des risques liés aux activités quotidiennes de financement et de trading, qui sont causés par : La transformation des dépôts en crédits ; La concentration : la banque dépend de certaines sources de financement qui, en cas de leur disparition, peuvent

<sup>55</sup> QUIRY P, VERNIMMEN P, LE FUR Y, « Finance d'entreprise », Dalloz, Paris, 2009.

<sup>56</sup> SARDI A, « Audit et contrôle interne bancaires », AFGES, 3ème trimestre, Paris, 2002, p43.

<sup>57</sup> DE COUSSERGUE S & BOURDEAUX G, « gestion de la banque, du diagnostic à la stratégie », Edition DUNOD, Paris, 2013.

## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

affecter négativement sa liquidité en cas de crise ; Les flux hors-bilan : ce sont les engagements de financement potentiels nécessitant une mobilisation future de la liquidité.

- **Risques contingents** : il s'agit d'expositions engendrées par des événements externes à la banque, à savoir : une crise systémique, une crise de confiance envers la banque, des événements politiques...<sup>58</sup>

### 2.2.3. Le risque de marché :

Le risque de liquidité de marché « **désigne l'incapacité pour une banque, de liquider facilement ses actifs à leur juste valeur.** »<sup>59</sup>. Tout à fait, la réduction du risque de liquidité peut être réalisée en détenant des actifs liquides de haute qualité, facilement convertibles en espèces à leur juste valeur.

### 2.3. Les facteurs du risque de liquidité :

Il existe deux catégories de facteurs « Exogène et Endogène »

#### 2.3.1. Facteurs endogènes :

##### 2.3.1.1. La transformation des échéances :

« **La transformation des dépôts collectés auprès des ménages (ayant généralement une échéance de court terme) en des emprunts de moyen et long terme, aura comme utilité ultime l'amélioration de la rentabilité.** »<sup>60</sup>

L'activité de transformation a deux origines :

- Les préférences des contreparties :

Les préférences des emprunteurs et celles des déposants sont différentes. Il est courant pour ces derniers de contracter des prêts à court terme afin de maintenir une certaine disponibilité de leur épargne. En revanche, les emprunteurs privilégient des échéances longues pour consolider leurs fonds.

- La recherche d'une marge d'intérêts élevée :

La quête d'une marge d'intérêt accrue, en tirant parti de la disparité entre les taux courts et les taux longs. Les ressources de maturité plus courte sont utilisées par les banques pour financer les emplois de longue durée. Si les taux sont en hausse, la banque disposera d'une marge supplémentaire en raison du spread entre les taux courts et ceux longs. De plus, la banque est vulnérable à un problème de liquidité en raison de la disparité entre les échéances.

<sup>58</sup> BENATIA, « La Gestion Actif-Passif (ALM) du risque de liquidité bancaire », édition universitaire européenne, 2014, p22.

<sup>59</sup> *Idem*, p25.

<sup>60</sup> PRASAD, K., et SUPRABHA, K.R., « Anomalies in maturity GAP : Evidence from Schedules Commercial Banks in India », 2014.

## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

---

### 2.3.1.2. Retrait massif des dépôts ou de l'épargne de la clientèle :

La relation entre la banque et le client repose sur la confiance, qui joue un rôle essentiel dans le comportement des clients. Ainsi, la disponibilité de fonds repose sur la réputation des bancaires de confiance.

**« Un retrait massif des dépôts ou d'épargne est dû à une détérioration de la confiance des prêteurs envers l'établissement de crédit et ce, suite à une diminution de la rentabilité induite par la mauvaise gestion, le défaut des emprunteurs de la banque ou la perte de compétitivité ».**<sup>61</sup>

### 2.3.1.3. La concentration des emplois et des dépôts :

Il est essentiel pour les banques et les institutions financières de varier leur offre de crédit dans différents domaines d'activité afin d'éviter la concentration. De plus, il est essentiel de sélectionner et de choisir avec soin leur clientèle, qu'elle soit une entreprise ou un ménage.

Il est essentiel pour les banques de diversifier les sources de financement. En se fiant exclusivement aux déposants importants, la banque est exposée à un risque plus élevé. En cas de retrait soudain de ces déposants, la banque peut avoir des difficultés à trouver d'autres sources de financement. La banque peut mieux répartir ce risque en diversifiant les déposants importants et les petits déposants, ce qui garantit une stabilité financière.

### 2.3.1.4. L'insolvabilité de l'emprunteur :

Les établissements bancaires accordent des prêts à leurs clients dans l'espoir d'être remboursés entièrement et à temps. Cependant, il s'agit d'une situation incertaine, et il n'est pas certain que ces flux futurs seront encaissés. Lorsque les entrées de flux anticipées ne se concrétisent pas, cela aura un impact négatif sur la liquidité. Ainsi, lorsque la probabilité de défaut des emprunteurs augmente, cela entraînera une augmentation du risque de liquidité.

### 2.3.1.5. Les opérations hors bilan :

Les opérations hors bilan incluent les engagements pris par la banque (comme les lignes de crédit autorisées, les garanties bancaires...) ainsi que les engagements reçus de la part de ses clients (comme les garanties, les cautionnements reçus...). Ces rubriques ne sont pas matérialisées par une mobilisation de fonds immédiate. Autrement dit, il s'agit d'une possibilité d'entrée ou de sortie de trésorerie, ce qui entraîne une grande quantité de commissions. Ces mouvements ne sont pas certains, mais, ils peuvent se réaliser dans les délais convenus. Ainsi, il est essentiel que les banques planifient et anticipent ces engagements pour éviter d'être exposées au risque de liquidité. Les banques peuvent rencontrer des problèmes de liquidité en transformant ces engagements hors bilan en écritures bilancielle.

---

<sup>61</sup> DUBERNET M, *Op.cit.*, p113

## **CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF**

---

### **2.3.2. Facteurs exogènes :**

En cas de crise systémique, les banques peuvent faire face à un risque de liquidité qui n'est pas sous leur contrôle. La mise en place de réglementations rigoureuses peut limiter l'accès des investisseurs à certains secteurs du secteur financier. Par conséquent, il est possible que ces segments soient presque fermés pendant une durée prolongée, ce qui réduit la disponibilité de liquidité sur ces marchés financiers

## **Section 02 : La gestion actif-passif**

Au fil des années, l'ALM, en tant qu'approche stratégique en perpétuelle mutation, a pris de l'importance, attirant l'attention des régulateurs qui s'inquiètent de la stabilité du système financier. Originaires des banques anglo-saxonnes dans les années 1970, cette méthode a été développée afin de satisfaire les demandes croissantes en matière de gestion des risques et de direction stratégique.

### **1. L'historique de L'ALM :**

La crise des caisses d'épargne aux États-Unis dans les années quatre-vingt a mis en évidence l'importance pour les institutions financières de surveiller attentivement la liquidité, la solvabilité et le risque de taux. Les États-Unis ont vu l'émergence de la gestion actif-passif (GAP) ou de la gestion des actifs et des passifs (ALM) en raison de cet impératif. De nos jours, cette pratique est largement admise comme un élément clé de la gestion des risques au sein des établissements financiers.

### **2. Définition :**

La gestion actif-passif (ALM) a fait l'objet de nombreuses études et définitions par divers auteurs, chacun apportant sa propre perspective et approche. Selon ces auteurs, l'ALM peut être analysée et interprétée de différentes manières, reflétant ainsi sa complexité et son importance dans la gestion financière.

Selon JOËL BESSIS :

**« La Gestion Actif - Passif (ou «ALM» pour « Assets and Liabilities Management») et la gestion des risques se développent aujourd'hui très rapidement dans les banques. Il s'agit de l'ensemble des techniques et des outils de gestion qui permettent de mesurer et de contrôler les risques financiers».**<sup>62</sup>

Et pour AUGROS & QUERUEL :

**« Méthode globale et coordonnée permettant à une entreprise de gérer la composition et l'adéquation de l'ensemble de ses actifs et passifs de et de son hors bilan...»**<sup>63</sup>

En effet, l'ALM représente une approche stratégique qui cherche à organiser l'utilisation des actifs et des passifs d'une banque dans le but d'accroître sa rentabilité. Il vise principalement à gérer de manière efficace les risques liés à la liquidité, aux taux d'intérêt et aux variations des taux de change. La banque vise à réduire les déséquilibres financiers et à optimiser ses revenus

---

<sup>62</sup>BESSIS J, **Op.cit.** p1.

<sup>63</sup>AUGROS J.-C & QUERUEL M, « Risque de taux d'intérêt et gestion bancaire », Éditions Economica, Paris, 2000, p3.

## **CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF**

en alignant de manière appropriée ses actifs et passifs, tout en prenant en considération les contraintes réglementaires et les objectifs commerciaux.

### **3. Objectif de l'ALM :**

L'objectif de la gestion Actif-Passif est de tirer le meilleur parti des fonds propres tout en réduisant les risques financiers éventuels. Autrement dit, son objectif est d'améliorer la rentabilité des fonds propres tout en préservant un niveau de risque de taux, de change et de liquidité souhaitable.

Ainsi, la gestion actif-passif a pour objectif de :

- Maintenir une composition effective actifs/passifs.
- Maintenir la tarification des produits sur le marché.
- Diversifier la base de financement et réduire les coûts.
- Assurer l'adéquation du capital.
- Mettre en œuvre la stratégie de liquidité.
- Gérer la banque en cas d'urgence.
- Contrôle ALM / Risques de marché.
- Se conformer aux exigences prudentielles.
- Surveiller les performances ALM.
- Atteindre des objectifs stratégiques commerciaux.<sup>64</sup>

Tout cela se manifeste par une répartition des fonds propres efficace, qui s'adapte à l'évolution du marché et à l'environnement financier et réglementaire, afin d'optimiser l'équilibre entre risque et rentabilité.

### **4. Mission de l'ALM :**

L'ALM a pour mission de :

- Gérer les équilibres bilanciaux en assurant une cohérence entre les grandes masses du bilan de la banque.
- Gérer les risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change conformément aux préférences de la banque
- Gérer, à titre prévisionnel, les ratios financiers conformément à la réglementation prudentielle.
- Contribuer à la tarification des opérations bancaires...etc.<sup>65</sup>

<sup>64</sup> AURELE M. HOUNGBEDJI, Ph. D. FRM.IFC, « Corporatif Risk Management », 2018.

<sup>65</sup> DE COUSSERGUES. S & BOURDEAUX. G, « La gestion de la banque », Edition DUNOD, Paris, 2010, p202.



### **5. Démarche de l'ALM :**

L'objectif principal de la gestion actif-passif est de restaurer et d'évaluer l'équilibre entre les ressources et les emplois en examinant la structure et l'évolution prévisionnelle du bilan sur une période de planification spécifique, en prenant en considération différentes variables pour élaborer des projections. Selon De Coussergues<sup>66</sup>, la gestion actif-passif est une approche à la fois globale et prévisionnelle.

#### **5.1. Démarche globale :**

Une démarche globale veut dire que l'ALM « **procède d'une démarche globale concernant toutes les composantes de l'établissement bancaire, puisque la totalité du bilan et du hors bilan est concernée par les décisions destinées à atteindre la structure optimale** »<sup>67</sup>.

Donc, elle englobe l'ensemble du bilan et des engagements hors bilan dans les choix visant à obtenir une structure optimale. Ainsi, elle se démarque clairement de la gestion de trésorerie, qui se focalise sur la gestion des liquidités, des taux d'intérêt ou des risques de change pour son propre compte ou pour celui de tiers. Elle doit être perçue comme une entité autonome au sein de la banque, différente des autres branches.

#### **5.2. Démarche prévisionnelle :**

La gestion actif-passif adopte une approche prévisionnelle qui se décompose en quatre étapes distinctes :

##### **5.2.1. L'identification et la mesure des risques :**

Dans cette étape, il est nécessaire d'examiner les positions de liquidité, les taux d'intérêt et les risques de change pour évaluer le degré d'exposition aux différents risques liés à l'univers bancaire.

##### **5.2.2. Les prévisions de taux d'intérêt et de change :**

Dans cette phase suivante, des hypothèses sont élaborées afin de prévoir les variations des taux d'intérêt et de change. Ces présupposés sont basés soit sur des scénarios élaborés par des économistes et des spécialistes de la conjoncture, soit sur des scénarios défavorables qui visent à évaluer la résistance de l'institution bancaire et sa capacité à faire face à des situations critiques.

##### **5.2.3. Les simulations :**

Après avoir identifié les positions et les prix, des prévisions de marges d'intérêt sont établies en fonction des scénarios envisagés. Par la suite, ces marges sont confrontées aux fonds

---

<sup>66</sup> DE COUSSERGUES S. & BOURDEAUX G, *Op.cit.*, p213.

<sup>67</sup> SALMI H & GHERAB A, « Gestion de risque de liquidité et de taux d'intérêt par l'approche ALM : cas de la BNA », *Journal of Financial, Accounting and Managerial Studies*, 2019, p.362.

## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

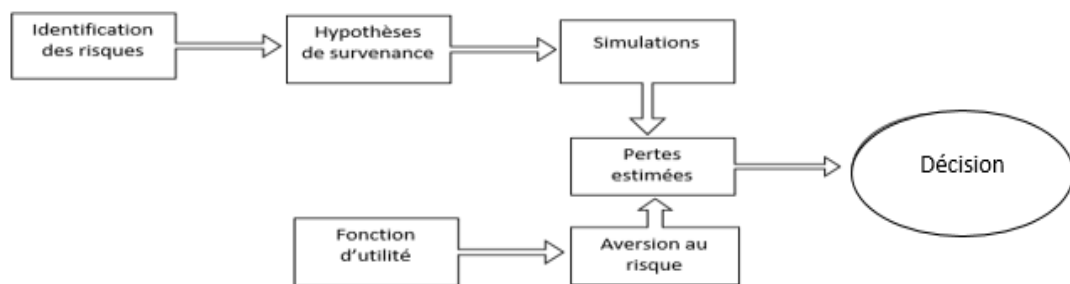
propres de l'établissement pour évaluer le niveau de risque acceptable, ce qui requiert une décision de l'organe décisionnel la banque.

### 5.2.4. Les décisions :

Contrairement aux précédentes étapes, qui sont basées sur des calculs mécaniques, cette étape nécessite une décision stratégique essentielle. Il est essentiel pour la banque de choisir la simulation la plus réaliste et la plus rentable en fonction du niveau de risque acceptable, tout en prenant en considération les orientations stratégiques de l'institution en ce qui concerne les métiers, les produits et la taille.

La démarche prévisionnelle est donc illustrée de la manière suivante :

**Figure 2 : La démarche prévisionnelle de l'ALM**



**Source :** COUSSERGUES S, « la banque, structures, marchés, gestion », Dalloz, Paris, 1996, p111

## 6. Outils de l'ALM :

Dans la gestion actif-passif, deux outils stratégiques fondamentaux sont utilisés pour établir les liens financiers entre ses différents centres : le taux de cession interne (TCI) et l'allocation des fonds propres économiques.

### 6.1. Taux de cession interne (TCI) :

Le TCI est un indicateur qui mesure les flux de trésorerie internes de la banque. Il est essentiel pour établir les liens entre les différents centres de responsabilité et calculer la marge de transformation<sup>68</sup>, ainsi que pour établir les objectifs.

L'évaluation de ce taux repose sur la courbe des taux d'intérêt et les conditions d'accès de la banque aux marchés financiers.) Il est essentiel de distinguer entre le taux appliqué aux clients et le taux de cession interne. Le taux client est celui que le client paie sur son prêt, tandis que le taux de cession interne est celui que l'agence verse à sa direction financière. La différence

<sup>68</sup> L'écart de taux entre le taux de cession interne et le coût de refinancement de la banque aux conditions du marché monétaire.

## **CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF**

---

entre ces deux taux, appelée marge commerciale, contribue aux résultats financiers de l'unité commerciale. Le TCI a pour but de supprimer les risques de taux et de liquidité des unités commerciales, en les centralisant au niveau de l'ALM. Grâce à cette centralisation, la banque peut intervenir sur les marchés financiers pour se prémunir contre ces risques.

### **6.2. L'allocation des fonds propres économiques :**

La décision de la banque concernant le montant des fonds propres requis pour prendre en charge les risques encourus est crucial. Si les pertes anticipées peuvent être comblées par les profits de l'exercice en question, les pertes imprévues doivent être comblées par les capitaux propres pour éviter toute défaillance. Les différentes activités sont réparties entre elles en fonction des risques encourus et des profits réalisés.

Deux méthodes sont fréquemment employées pour évaluer le niveau optimal des fonds propres : l'approche prudentielle, basée sur des ratios réglementaires, et l'approche économique, basée sur des modèles internes. Quant à l'ALM, son rôle consiste à distribuer les fonds propres pour prendre en charge les risques de liquidité, de taux et de change.

## **CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF**

### **Section 03 : L'utilisation de L'ALM dans la gestion du risque de liquidité :**

Suite à une analyse approfondie du cadre théorique de l'ALM (Asset and Liability Management) et du risque de liquidité, cette section vise à illustrer la méthode d'identification du risque de liquidité et à présenter l'ALM comme une approche de mesure et de gestion efficace de ce risque.

#### **1. Identification du risque de liquidité :**

La mise en place d'un processus solide pour identifier, mesurer, surveiller et contrôler le risque de liquidité est essentielle pour toute institution bancaire, car l'activité bancaire repose sur la transformation des échéances, ce qui expose la banque au risque de liquidité.

Différents éléments peuvent entraîner ce risque, comme le retrait massif des dépôts en raison d'une crise de confiance, d'une crise de liquidité globale ou d'une mauvaise gestion des échéances. Il convient également de souligner qu'une mauvaise gestion d'un risque de liquidité peut engendrer un risque de solvabilité. Ainsi, il est essentiel que la banque établisse une gestion efficace de ce risque. Afin d'accomplir cela, elle doit tout d'abord pouvoir l'identifier.

#### **2. L'identification du risque de liquidité à l'actif :**

##### **2.1. Les activités bancaires courantes :**

Les flux de fonds entrants, tels que les remboursements de prêts, et sortants, tels que l'octroi de nouveaux prêts, ont un impact direct sur la liquidité bancaire. Ainsi, il est primordial pour la banque de prévoir ces flux de fonds tout en prenant en considération les options dissimulées, comme les remboursements anticipés, qui peuvent engendrer une incertitude importante dans la planification de la liquidité.

##### **2.2. Les activités sur le portefeuille-titre :**

Grâce à ces activités, la banque peut maintenir sa liquidité en utilisant divers mécanismes, tels que la vente de titres sur le marché secondaire et l'arrivée à échéance de certains titres, etc. Toutefois, le risque de liquidité peut se manifester de deux façons : soit par une dégradation de la qualité du titre causée par une dégradation de la notation de l'émetteur, ce qui rend plus difficile la réalisation des objectifs, soit par une diminution du cours du titre, due à une crise générale du marché financier.

**« La détérioration des cours des actifs peut entraîner une baisse des sources de liquidité, les banques doivent donc prendre en compte la liquidité de leur portefeuille en définissant des critères de liquidité, tels que la date d'échéance, la cote du crédit et le taux de change pour les actifs libellés en monnaie étrangère. Elles doivent également considérer**

## **CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF**

**la liquidité du marché, qui dépend de la rapidité d'exécution, de la profondeur du marché et de sa résilience »<sup>69</sup>**

### **3. L'identification du risque de liquidité au passif :**

À ce stade, le risque découle de l'arrivée d'échéance de certains dépôts et emprunts, ainsi que du risque de concentration de financement.

#### **3.1 Le risque de financement :**

Le risque de financement est défini comme : « **le risque d'épuisement soudain des sources externes de liquidité** »<sup>70</sup>.

En d'autres termes, le risque de financement survient lorsqu'il y a une soudaine diminution des sources externes de liquidité. Ces sources comprennent les dépôts de la clientèle tels que les comptes courants, les dépôts à terme et les bons de caisse, ainsi que les ressources provenant du marché des capitaux, qui sont principalement fournies par d'autres banques, des institutions financières, des entreprises commerciales et industrielles.

#### **3.2 Le risque de concentration de financement :**

Lorsqu'une banque se concentre sur une catégorie de clients, un secteur économique ou une zone géographique pour ses activités de financement, cela constitue un risque de concentration. Ce risque est extrêmement important lorsqu'une seule décision peut provoquer un retrait important ou imprévu de dépôts, ce qui peut éventuellement influencer la stratégie de financement de la banque.

### **4. L'identification du risque de liquidité dans le hors bilan :**

Le hors-bilan comprend les engagements que l'on a reçus ou accordés au profit des clients. En cas de sortie importante de fonds, l'apparition de ces opérations peut entraîner un risque de liquidité.

D'après la réglementation de la BA N°2009-4<sup>71</sup>, ces obligations sont réparties en 4 catégories :

#### **4.1. Les engagements de financement :**

Il s'agit d'engagements pris en faveur d'institutions financières (lignes de crédit) et d'engagements pris au profit des clients de la banque (cartes de crédit, crédits de trésorerie, etc.). Ces engagements sont accompagnés de limites et peuvent conduire à une sortie de fonds dès que la banque respecte ses engagements, ce qui engendre le risque de liquidité.

<sup>69</sup> AICHOUNI W, « La gestion du risque de liquidité bancaire : cas de la Banque d'Agriculture et de Développement Rural », Mémoire fin d'étude, magister, ESC, 2015, p46

<sup>70</sup> LASRY J M, « Gestion actif-passif, Encyclopédie des marchés financiers », Editions Economica, paris, 1997, p.521.

<sup>71</sup> Règlement de la Banque d'Algérie n°2009-04 du 23 juillet 2009 portant plan de comptes bancaire et règles comptables applicables aux banques et aux établissements financiers.

## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

---

### 4.2. Les engagements de garantie :

Il s'agit de transactions où la banque se porte garante au profit d'un tiers. Les garanties bancaires incluent les cautions, les avals, ainsi que d'autres types de garanties. Si le client ne peut pas payer, la banque doit verser des fonds, ce qui entraîne une perte de liquidités et, par conséquent, un risque de liquidité pour la banque.

### 4.3. Les engagements sur titres :

Les opérations d'achat et de vente de titres réalisées par la banque pour son propre compte sont incluses dans cette catégorie, tout comme les engagements de prise ferme dans les opérations d'intermédiation. À la date de la transaction, ces opérations sont enregistrées en dehors du bilan et sont ensuite intégrées au bilan à la date de valeur.

### 4.4. Les opérations en devises :

Les engagements concernant les opérations en devises comprennent les opérations de change à terme et au comptant, ainsi que les prêts et emprunts en devises, jusqu'à la date de libération des fonds.

## 5. Mesure de risque de liquidité :

C'est une étape essentielle pour faciliter une prise de décision éclairée quant à la capacité de la banque à gérer ces risques de manière appropriée.

### 5.1. Approche statique :

#### 5.1.1. Le profil d'échéance :

**« Le profil d'échéances est un tableau qui classe les actifs et les passifs selon leur durée restant à courir et qui représente donc les amortissements des emplois et des ressources ».**<sup>72</sup>

Il réunit les divers postes du bilan et les classifie en fonction de leurs échéances résiduelles, en commençant par les plus proches, couvrant des périodes courtes (jours, semaines, mois). La détermination du profil d'échéance se fait soit en considérant la "cessation d'activité", en excluant tout nouvel encours ou emprunt, soit en prenant en considération les nouvelles productions estimées.

Le tableau suivant illustre la définition précédente à partir des données simples suivantes :

---

<sup>72</sup> DARMON J, « Stratégies bancaires et Gestion de bilan », Economica, Paris, 1998, p.113.

## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

**Tableau 2: Profil d'échéance simplifié<sup>73</sup>**

Classe d'échéance T	Actif	Passif
≤1 semaine	4200	4800
8 jours ≤ T < 1 mois	5000	6400
1 mois ≤ T < 3 mois	5400	8600
3 mois ≤ T < 6 mois	4200	5800
6 mois ≤ T < 1 an	2400	2000
1 an ≤ T < 2 ans	3400	1000
2 ans ≤ T < 5 ans	2900	1400
Plus de 5 ans	4000	1500
<b>Total</b>	<b>31500</b>	<b>31500</b>

Source : DE COUSSERGUES. S et BOURDEAUX. G, « gestion de la banque », p215

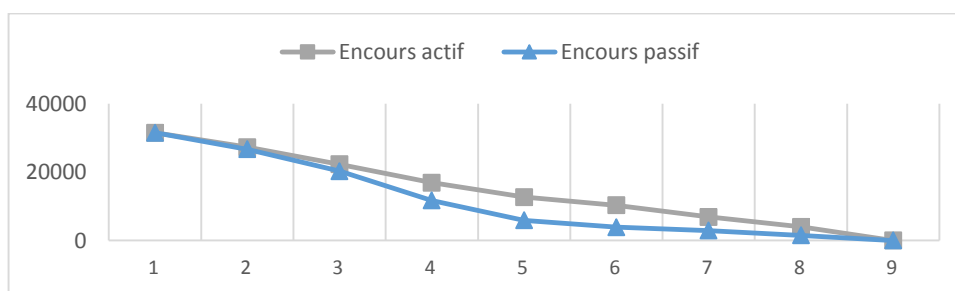
Ces échéanciers fournissent une indication de la liquidité du bilan, c'est-à-dire de son niveau de consolidation :

**Tableau 3: Les profils des encours actif et passif<sup>74</sup>**

Période	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>Encours actif</b>	31500	27300	22300	16900	12700	10300	6900	4000	0
<b>Encours passif</b>	31500	26700	20300	11700	5900	3900	2900	1500	0

Source : DE COUSSERGUES. S et BOURDEAUX. G, « gestion de la banque », p215

**Figure 3: Les échéanciers des actifs et des passifs**



Source : établie du tableau précédent

D'après schéma, on remarque que, dans notre cas, les actifs et les passifs ne s'amortissent pas à la même vitesse. Effectivement, pendant la première période, ils se décomposent à la même vitesse. Toutefois, avec le temps, les ressources se déprécient plus rapidement que les actifs. Dans ce cas, on parle de sous-consolidation du bilan, ce qui engendre un risque de liquidité.

<sup>73</sup> DE COUSSERGUES S & BOURDEAUX G, *Op.cit.*, p.215

<sup>74</sup> *Idem.*

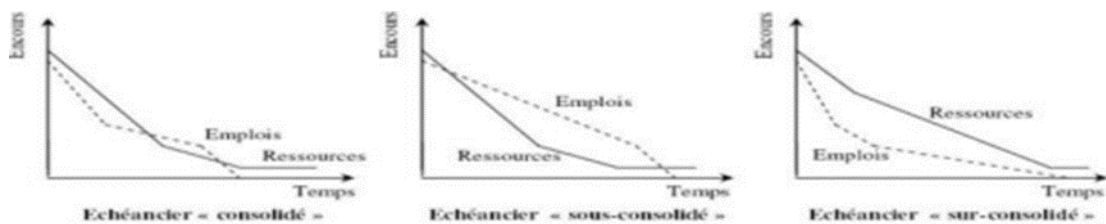
## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

Pour la consolidation, il existe 3 situations possibles :

- **Première situation** : est celle d'un bilan équilibré où les emplois et les ressources s'écoulent au même rythme.
- **Deuxième situation** : La seconde situation est celle d'une sous-consolidation, où les emplois s'amortissent plus lentement que les ressources, entraînant un risque de liquidité.
- **Troisième situation** : est celle d'un bilan sur-consolidé, où les emplois s'amortissent plus rapidement que les ressources, générant un excédent qui représente un coût pour la banque.

La figure ci-dessous montre les trois situations :

**Figure 4: Les phases de consolidation**<sup>75</sup>



**Source** : HOCINI.R, La gestion du risque de liquidité par l'approche ALM cas pratique de la BNA, Mémoire de fin d'Etudes, 38ème PROMOTION Banque, IFID, 2020, p36.

Cependant, il est important de souligner que la création du profil d'échéance nécessite une évaluation précise des actifs et des passifs. Ce qui peut être difficile à accomplir en raison des spécificités de certains éléments du bilan, tels que :

- Les éléments qui ne sont pas définis à terme (dépôts à vue) ;
- Les éléments dont l'échéance juridique diffère de l'échéance pratique ;
- Les éléments hors bilan.<sup>76</sup>

### 5.1.2. Les impasses de liquidité :

**«L'impasse en liquidité représente la différence entre les encours d'actifs et de passifs pour toutes les dates futures ».**<sup>77</sup>

Les impasses de liquidité, ou gaps de liquidité, évaluent les décalages prévus à différentes dates futures entre les emplois et les ressources totales. Les projections de ces écarts permettent d'estimer les besoins de liquidité futurs et constituent un outil fondamental de gestion.

Il existe deux approches pour calculer ces écarts :

<sup>75</sup> HOCINI.R, La gestion du risque de liquidité par l'approche ALM cas pratique de la BNA, Mémoire de fin d'Etudes, 38ème PROMOTION Banque, IFID, 2020, p36.

<sup>76</sup> DARMON J, *Op.cit.*, p114.

<sup>77</sup> DEMEY.P & FRACHOT.A & RIBOULET.G, « Introduction à la gestion actif-passif », Economica, Paris, 2003, p33.



## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

- Approche statique : Cette méthode consiste à déterminer les écarts en se basant uniquement sur les actifs et passifs présents à la date du calcul, sans tenir compte des nouvelles opérations.
- Approche dynamique : Cette méthode prend en compte l'ensemble des flux de trésorerie, incluant tant les encours existants que les nouvelles productions.

Ainsi, le calcul des écarts de liquidité peut être effectué soit en termes de flux, soit en termes de stock.

### 5.1.2.1. Les impasses flux :

Il s'agit du besoin ou de l'excédent de financement pour une période spécifique, calculé en fonction des entrées et des sorties de fonds.

$$\text{Impasse en flux} = \text{tombées actifs} - \text{tombées passifs}$$

Les entrées de fonds proviennent des remboursements de crédits, tandis que les sorties de fonds concernent le paiement des dettes et des emprunts de la banque. Une impasse de flux (GAP) positive signifie un excédent de financement, indiquant une entrée nette de fonds. À l'inverse, une impasse négative représente une sortie nette de fonds, signifiant un besoin de financement.

Tableau 4: Profile d'impasses en flux<sup>78</sup>

Classe d'échéance T	Actif	Passif	Impasses en flux	Cumuls
≤1 semaine	4200	4800	-600	-600
8 jours ≤ T < 1 mois	5000	6400	-1400	-2000
1 mois ≤ T < 3 mois	5400	8600	-3200	-5200
3 mois ≤ T < 6 mois	4200	5800	-1600	-6800
6 mois ≤ T < 1 an	2400	2000	400	-6400
1 an ≤ T < 2 ans	3400	1000	2400	-4000
2 ans ≤ T < 5 ans	2900	1400	1500	-2500
Plus de 5 ans	4000	1500	2500	0
<b>Total</b>	31500	31500	-	-

Adapté de : DE COUSSERGUES S & BOURDEAUX G, « Gestion de la banque : du diagnostic à la stratégie », p217.

Le tableau révèle des décalages dans les échéances. Par exemple, il montre que la banque doit obtenir 600 unités monétaires supplémentaires dans une semaine pour maintenir l'équilibre

<sup>78</sup> DE COUSSERGUES S & BOURDEAUX G, *Op.cit.*, p217

## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

de ses liquidités. En revanche, elle anticipe un financement de 400 unités monétaires dans six mois, qu'elle pourra investir à ce moment-là.

### 5.1.2.2. Les impasses en stock :

C'est l'écart entre les actifs et les passifs à une date spécifique, ce qui permet de déterminer le besoin de liquidité à cette date.

$$\text{Impasses en stock} = \text{Encours passifs} - \text{Encours actifs}$$

Les impasses en stock sont responsables du besoin ou de l'excédent de financement cumulé jusqu'à une date spécifique. Les impasses en flux cumulées sont également équivalentes, en valeur absolue.

Tableau 5: Profile d'impasses en stock.<sup>79</sup>

Période	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>Encours actif</b>	31500	27300	22300	16900	12700	10300	6900	4000	0
<b>Encours passif</b>	31500	26700	20300	11700	5900	3900	2900	1500	0
<b>Impasses en stock</b>	0	-600	-2000	-5200	-6800	-6400	-4000	-2500	0

Adapté de : DE COUSSERGUES S & BOURDEAUX G, « Gestion de la banque : du diagnostic à la stratégie », p217.

D'après le tableau, il est évident que la banque doit trouver des ressources supplémentaires de 600 millions de dinars dans la semaine à venir. Toutefois, si aucune mesure de financement n'est adoptée, ce besoin s'élèvera à 2000 millions de dinars d'ici un mois. Une impasse positive indique un surplus de ressources, tandis qu'une impasse négative révèle un manque de liquidités pour la banque.

### 5.1.3. Les indicateurs de gestion du risque de liquidité :

Il s'agit d'indicateurs synthétiques qui permettent de quantifier l'importance de la fonction de transformation qu'exerce la banque. Certains de ces indicateurs incluent la méthode des nombres et le surplus de base.

#### 5.1.3.1. L'indice de transformation :

Il mesure l'écart entre les échéances des passifs et des actifs, ce qui permet d'évaluer le risque de transformation auquel la banque est confrontée. Elle est calculée par la « méthode des

<sup>79</sup> DE COUSSERGUES S & BOURDEAUX G, *Op.cit.*, p217.

## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

nombre », c'est-à-dire par la pondération des actifs et des passifs par un coefficient représentant la durée moyenne de chaque classe.

$$\text{Indice de transformation} = \frac{\sum \text{Passifs pondérés}}{\sum \text{Actifs pondérés}}$$

- Le fait que l'indice soit supérieur à 1 indique que la banque emprunte sur des périodes plus longues qu'elle ne prête. À mesure que cet indice diminue, la banque a tendance à convertir des passifs à court terme en actifs à long terme.
- Un indice de 1 signifie que les passifs et les actifs sont en concordance.
- Un indice de moins de 1 indique que la banque convertit des ressources à court terme en emplois à moyen et long terme.

Le calcul de l'indice de transformation est interprété dans le tableau ci-dessous

**Tableau 6: Calcule de l'indice de transformation <sup>80</sup>**

Classe d'échéance T	Actif	Passif	Pondération	Actifs pondérés	Passifs pondérés
≤1 semaine	4200	4800	0.01	42	48
8 jours ≤ T < 1 mois	5000	6400	0.05	250	320
1 mois ≤ T < 3 mois	5400	8600	0.16	864	1376
3 mois ≤ T < 6 mois	4200	5800	0.37	1554	2146
6 mois ≤ T < 1 an	2400	2000	0.75	1800	1500
1 an ≤ T < 2 ans	3400	1000	1.5	5100	1500
2 ans ≤ T < 5 ans	2900	1400	3.5	10150	4900
Plus de 5 ans	4000	1500	7.5 <sup>81</sup>	3000	11250
<b>Total</b>	<b>31500</b>	<b>31500</b>	-	<b>49760</b>	<b>23040</b>

Adapté de : DE COUSSERGUES S & BOURDEAUX G, « Gestion de la banque : du diagnostic à la stratégie », p217.

$$\text{Indice de transformation} : \frac{23040}{49760} = 0.46$$

En cas de baisse de l'indice, cela signifie que la banque est confrontée à un risque élevé de transformation, car elle finance des emplois longs avec des ressources limitées.

<sup>80</sup> DE COUSSERGUES S & BOURDEAUX G, *Op.cit.*, p217.

<sup>81</sup> Durée forfaitaire des échéances supérieures à 5ans :7ans et demi

## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

### 5.1.3.2. Surplus de base :

« Le surplus de base mesure le coussin de liquidité fourni par les actifs liquides pour couvrir les besoins de financement, il est obtenu en retranchant le passif exigible des actifs liquides. »<sup>82</sup>

Il est calculé comme suit :

$$\text{Surplus de base} = \text{Actifs Liquides}^{83} - \text{Passifs Exigibles}^{84}$$

Il existe deux situations possibles :

- La présence d'un surplus de base positif indique que la banque possède un coussin de liquidité, qui découle du financement d'une partie des actifs liquides par des ressources à plus long terme.
- La présence d'un surplus de base négatif signifie que la banque manque de liquidité, car une partie de ses emplois longs est financée par des passifs à payer.

**Tableau 7: Calcule du surplus de base** <sup>85</sup>

		Montant
<b>Actifs liquides (A)</b>	Encaisses et solde auprès de la Banque Centrale	300
	Solde de la Banque Centrale net des réserves	700
	Titres du gouvernement et de ses agences	8000
	Position du département de commerce des titres gouvernementaux	2000
	Avances aux filiales	500
	Avances à court terme	6000
	Prêts aux courtiers en valeurs mobilières	7000
	Excédents de réserves vendus à long terme	2000
<b>Total</b>		<b>26500</b>
<b>Passifs exigibles (B)</b>	Banque Centrale	100
	Excédents de réserves achetées	13000
	Conventions de rachats	7000
	DAT	400
	Excédents de réserves achetées à long terme	2000
<b>Total</b>		<b>22500</b>
<b>Surplus de base = A – B</b>		<b>4000</b>

Source : GOUSLISTY H, « Gestion des liquidités dans les banques ». Revue Banque, N°533, 2011, p.64

### 5.1.4. Les problèmes spécifiques au calcul des impasses de liquidité<sup>86</sup> :

- **Les dépôts à vue** : Ce poste de bilan inclut les comptes chèques, les comptes courants et les livrets d'épargne. Ces dépôts peuvent être retirés sans préavis et sans pénalité, car ils n'ont pas de date d'échéance contractuelle. Leur gestion dans le cadre de l'ALM (Asset and

<sup>82</sup> NIBOUCHE L, « cour de gestion de trésorerie bancaire », ESB, 2014.

<sup>83</sup> Actif liquide : actif qui peut être facilement vendu sans aucune perte de valeur significative.

<sup>84</sup> Passifs exigibles : comprennent les dettes à court terme comme les prêts à 24 heures, les mises en pension, les prêts à la Banque Centrale et les dépôts de moins d'un mois.

<sup>85</sup> GOUSLISTY H, « Gestion des liquidités dans les banques ». Revue Banque, N°533, 2011, p.64.

<sup>86</sup> GADI Y, « Gestion du risque de liquidité par l'approche ALM Cas de la CNEP-Banque », Mémoire de fin d'étude, 22<sup>ème</sup> promotion DSEB, ESB, 2020, p45.

## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

Liability Management) pose souvent problème en raison de l'absence de consensus sur leur traitement. Il existe deux conceptions principales :

- Une vision « prudente » considère ces comptes comme intrinsèquement volatils, suggérant qu'il serait imprudent de les traiter comme des ressources à long terme. Ils sont donc vus comme ayant une échéance immédiate.
  - Une vision « réaliste » s'appuie sur la loi des grands nombres, affirmant que, lorsqu'ils sont agrégés, les soldes des comptes à vue (DAV) et autres comptes similaires montrent une grande stabilité, permettant de les considérer comme des ressources à long terme.
- **Les engagements hors bilan** : Ces engagements peuvent représenter des sorties de trésorerie potentielles importantes. L'incertitude liée aux tirages futurs constitue le principal problème, car, bien que les autorisations soient connues par le banquier, les utilisations dépendent uniquement des caractéristiques du client.
  - **Les fonds propres** : Soumis à des contraintes réglementaires susceptibles de modification, il est essentiel de prévoir les besoins en nouveaux capitaux en cas de croissance du bilan (si les actifs pondérés augmentent) et d'ajuster les fonds propres en conséquence.
  - **Les encours à échéance incertaine** : Certains postes peuvent avoir une échéance réelle différente de l'échéance contractuelle, notamment les crédits avec clause de remboursement anticipé ou les découverts souvent renouvelés.
  - **Les flux d'intérêts** : On peut rencontrer des difficultés pour calculer les montants et positionner dans le temps les flux de liquidité correspondants. Les intérêts courus ne coïncident pas toujours avec les encaissements et décaissements en raison du décalage entre les flux comptables et les flux de liquidité.

### 5.2. Approche dynamique :

#### 5.2.1. Le stress testing :

**« Un stress test est l'évaluation de la position d'un établissement financier lorsqu'un événement exceptionnel mais plausible survient, et avec une optique d'aide à la décision »<sup>87</sup>**

Les stress tests simulent des bouleversements majeurs de l'économie, évaluant ainsi la résilience des banques face à des périodes de conjoncture défavorable. Ces évaluations simulent différents types de crise, comme des chutes importantes des prix des actifs, des retraits massifs de dépôts ou des hausses brusques des taux d'intérêt, dans le but de mesurer l'incidence potentielle sur la liquidité et la solvabilité de la banque.

<sup>87</sup> FERMANIAN J-D (Crest-Ensaë), « Les Stress-tests : de la théorie à la pratique », 2010.

## **CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF**

En mettant en pratique ces situations extrêmes, les tests de résistance permettent de repérer les points faibles et les vulnérabilités dans les stratégies de gestion des risques et les processus opérationnels des institutions bancaires. Cela offre aux établissements financiers la possibilité de prendre des mesures préventives afin de renforcer leur résistance, en adaptant leurs réserves de liquidité, en diversifiant leurs sources de financement ou en ajustant leurs politiques de gestion des fonds.

### **5.2.2. Les simulations :**

Cet outil de deuxième génération est conçu pour modéliser l'ensemble des flux de trésorerie futurs, en se basant sur les calendriers contractuels et des hypothèses concernant les conditions de marché ainsi que le comportement des contreparties (comme le retrait ou le renouvellement des dépôts, le remboursement anticipé des prêts, et l'utilisation des lignes de crédit). Ces simulations peuvent inclure ou non des hypothèses relatives aux nouvelles productions. Cette modélisation permet de déterminer l'impact de paramètres incertains, tels que les taux d'intérêt, sur une variable cible, dans le but d'optimiser le couple rentabilité-risque et de renforcer les financements.

La simulation des flux de trésorerie nets offre à l'ALM (Asset and Liability Management) la possibilité d'élargir son champ d'application. Cela inclut le traitement de scénarios plus vastes et la capacité à tester des chocs importants.

## **6. Couverture du risque de liquidité :**

**« La couverture en liquidité consiste à mettre en place les financements requis. Tout financement effectué aujourd'hui équilibre nécessairement la trésorerie courante. Mais il peut engendrer une sous-consolidation ou une sur-consolidation aux dates futures. Tous dépend de l'échéancier des nouvelles ressources mises en place et celui des opérations existantes »<sup>88</sup>**

Une fois le profil des écarts de liquidité établi, la banque met en place des stratégies pour couvrir le risque de liquidité et définit sa politique de financement. Cette politique tient compte des contraintes réglementaires, des perspectives de taux d'intérêt, et de la capacité de la banque à lever des capitaux sur les marchés.

### **6.1. L'adossement :**

**« L'adossement est réalisé lorsque les profils d'amortissement des emplois et des ressources sont similaires et lorsque les taux de référence sont les mêmes »<sup>89</sup>**

Deux façons de réaliser l'adossement sont définies :

<sup>88</sup> BESSIS J, *Op.cit.* p 122.

<sup>89</sup> *Idem*, p 100.

## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

---

- **Adossement global en liquidité :**

Cette approche consiste à éliminer les écarts de stocks futurs à toutes les dates, ce qui permet de neutraliser automatiquement tous les besoins de financement prévisionnels.

- **Adossement individuel :**

Cette méthode implique de faire correspondre chaque actif du bilan avec une ressource ayant les mêmes caractéristiques en termes de montant, de nature de taux et d'échéancier des flux d'amortissement. Au quotidien, il n'est ni nécessaire ni souhaitable d'adosser chaque nouvel emploi individuellement par une opération financière spécifique pour réaliser cet adossement global. Une nouvelle opération peut être en partie adossée par des engagements existants ou par d'autres nouvelles opérations.

### 6.2. La consolidation :

Précédemment, nous avons discuté de la consolidation du bilan bancaire et examiné les trois scénarios possibles. La consolidation est cruciale car elle permet à la banque de maintenir un équilibre entre ses actifs et ses passifs, assurant ainsi sa stabilité financière à long terme.

### 6.3. Les contraintes de liquidité :

La banque peut gérer son risque de liquidité en respectant les exigences de liquidité. Dans cette situation, on peut distinguer plusieurs éléments :

- ❖ Les ratios prudentiels :

Il s'agit de critères établis par les autorités de régulation qui permettent à la banque de restreindre considérablement sa capacité de transformation en imposant un seuil minimal à respecter. Deux types de coefficients sont utilisés en Algérie, à savoir les coefficients de liquidité et le coefficient des fonds propres et des ressources permanentes.

- ❖ Les garanties prudentielles de liquidité<sup>90</sup> :

Cette méthode s'adresse aux institutions financières qui s'appuient sur les marchés financiers pour leur financement. Son objectif est de sécuriser leurs sources de fonds nécessaires pour couvrir les crédits futurs sur une période de quelques mois. Les garanties peuvent se présenter sous les formes suivantes :

- Lignes de crédit stand-by (de bonne fin) : Ce sont des engagements irrévocables d'une institution financière à fournir des fonds au bénéficiaire sur demande ;
- Garanties de prise ferme de titres : Il s'agit d'un engagement par un consortium de banques d'acquiescer les titres émis par le bénéficiaire si celui-ci ne parvient pas à les vendre sur le marché

---

<sup>90</sup> GADI Y, « Gestion du risque de liquidité par l'approche ALM Cas de la CNEP-Banque », Mémoire de fin d'étude, 22<sup>ème</sup> promotion DSEB, ESB, 2020, p50.

## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

### 6.4. Les stratégies de financement :

Cette méthode se base sur la gestion des écarts entre les passifs et les actifs, ainsi que sur le maintien de tout déséquilibre prévisionnel en fonction des besoins de financement en termes de montant et d'échéance. En tenant compte des contraintes de liquidité, l'institution peut avoir recours à des financements à long terme et à court terme.

#### ❖ Le financement à court terme :

« Cette approche consiste à contracter des financements courts de période en période, c'est-à-dire des 'strates verticales ' »<sup>91</sup>

La première impasse est financée au taux actuel, tandis que les suivantes le seront progressivement à mesure que les besoins se manifestent. Cette approche est avantageuse lorsque les taux d'intérêt baissent par la suite, car les financements futurs peuvent être obtenus à des taux plus bas. Toutefois, cette méthode de couverture des besoins de financement comporte le risque, en cas de hausse des taux, de générer des coûts supplémentaires par rapport à un financement immédiat à long terme.

La stratégie peut être mieux comprise à l'aide du schéma ci-dessous :

**Figure 5: Financement à court terme des impasses de flux<sup>92</sup>**



Source : DARMON J, « stratégie bancaire et gestion de bilan », ECONOMICA, Paris 1998, p119

#### ❖ Le financement à long terme :

Cette approche implique de contracter des financements à long terme qui couvrent l'ensemble des besoins. Ainsi, nous obtenons « un financement en strates horizontales définies en remontant à partir de la fin » allant de l'origine jusqu'à la fin de l'horizon.

Cette approche offre une impression de grande sécurité en permettant à la banque de couvrir entièrement son risque de liquidité. Toutefois, elle peut être dangereuse car elle risque de provoquer une sur-consolidation du bilan, étant donné que certaines ressources à court terme (comme les dépôts de la clientèle et les prêts interbancaires) pourraient réapparaître dans le bilan. Ce sur-financement pose donc un problème de rentabilité.

<sup>91</sup> DARMON.J, *Op.cit.*, p 116.

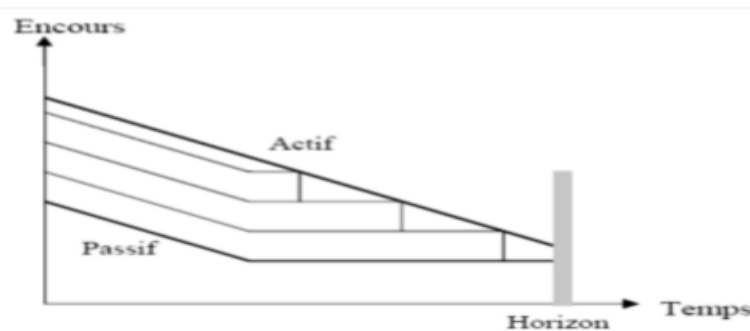
<sup>92</sup> *Idem*, p119



## CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF

La stratégie peut être mieux illustrée dans le schéma ci-dessous :

**Figure 6: Financement à long terme des impasses de flux<sup>93</sup>**



Source : DARMON J, « stratégie bancaire et gestion de bilan », ECONOMICA, Paris 1998, p119.

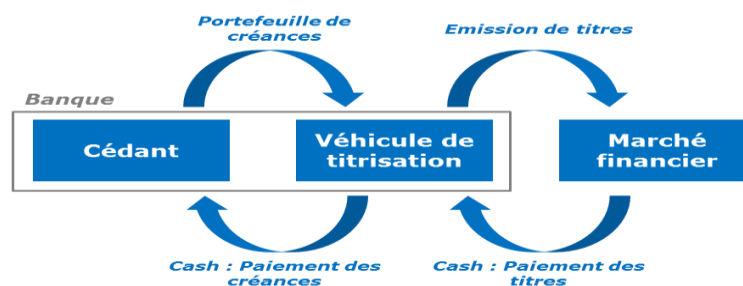
### 6.5. La titrisation :

Originnaire des années 70, cette méthode permettait aux banques de fournir plus de prêts hypothécaires à des taux avantageux. La banque peut ainsi se débarrasser d'une partie de ses dettes à risque.

La titrisation est définie comme «**La titrisation est un procédé qui consiste à permettre aux établissements de crédit de placer sur le marché, par l'intermédiaire d'un Fonds spécialisé, les créances qu'ils détiennent sur leurs clients**»<sup>94</sup>

La titrisation se présente donc comme un moyen de transmettre le risque financier d'une institution financière qui possède des créances titrisables vers des investisseurs, en effectuant des transactions sur le marché financier, son mécanisme est illustré dans la figure ci-dessous :

**Figure 7: Le mécanisme de la titrisation<sup>95</sup>**



Source : <https://score-advisor.com/> consulté le 07/05 à 21 :45H

<sup>93</sup> DARMON J, *Op.cit.*, p119.

<sup>94</sup> RIVES-LANGE J-L & CONTAMINE-RAYNAUD M, « Droit bancaire », Edition Dalloz, 1995, p 654.

<sup>95</sup> <https://score-advisor.com/> consulté le 07/05 à 21 :45H

## **CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF**

---

### **Conclusion :**

L'ALM, également connue sous le nom de gestion actif-passif, se concentre sur les deux éléments qui composent le bilan comptable : l'actif et le passif. Il vise principalement à établir et à assurer l'équilibre entre ces deux éléments afin que la banque puisse avoir les ressources nécessaires pour assurer ses emplois et respecter ses obligations. De plus, l'ALM a pour objectif de diminuer les conséquences néfastes associées à la prise de risque. Afin d'accomplir cela, elle offre différents outils pour évaluer les risques financiers.

Ce deuxième chapitre nous a permis d'introduire des notions clés liées à la méthode ALM, telles que ses missions, démarches et outils. Nous avons également approfondi la compréhension de la liquidité, en détaillant ses différentes sources, son importance cruciale pour la stabilité financière des banques, et les facteurs susceptibles de l'influencer. Par ailleurs, ce chapitre a mis en lumière les divers outils et techniques utilisés dans l'approche ALM pour maîtriser le risque de liquidité. Nous avons exploré comment identifier ce risque, évaluer son impact potentiel, et élaborer des stratégies pour le couvrir. En particulier, nous avons examiné les stress tests, les projections dynamiques des encours et des marges, et l'optimisation des financements.

Finalement, dans le chapitre suivant, nous mettrons en pratique les idées théoriques de la gestion du risque de liquidité en utilisant l'approche ALM chez notre organisme d'accueil "Natixis Algérie". Cela nous aidera à saisir comment gérer les risques de liquidité de manière efficace dans la réalité.

**CHAPITRE 03 : LA GESTION DES  
RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN  
LA BANQUE NATIXIS ALGERIE.**

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

---

### INTRODUCTION :

Après avoir présenté de nombreuses connaissances théoriques sur la gestion du risque de liquidité dans les chapitres 1 et 2, il est primordial que ces connaissances soient intégrées et mises en œuvre dans les processus décisionnels stratégiques de la banque. Ainsi, il est essentiel de mettre en pratique ces concepts et méthodologies de manière concrète. On a réalisé un stage de trois mois chez NATIXIS Algérie, ainsi qu'au sein du groupe BPCE, au sein de la direction des finances, du département de la trésorerie et des marchés. Grâce à l'expérience de stage, on a pu élaborer le chapitre intitulé : « La gestion des risques de liquidité au sein la banque NATIXIS Algérie ».

Ce travail de recherche empirique est basé sur des données provenant de la banque. Afin d'accomplir cette étude pratique, nous avons réalisé une analyse approfondie des diverses postes d'actif et de passif. Grâce à cette analyse, il a été possible de déterminer le profil d'échéance des emplois et des ressources de Natixis. Par la suite, les impasses de liquidité, l'indice de transformation et le coefficient de liquidité ont été élaborés.

Finalement, nous avons expérimenté la capacité de la banque à faire face à une crise de liquidité en simulant un scénario de crise, et nous avons abordé les diverses limites de notre étude. Un ensemble de recommandations pour la banque d'accueil a également été proposé.

#### Plan du chapitre :

- Présentation de l'organisme d'accueil
- Analyse de l'activité bancaire de Natixis Algérie.
- Gestion du risque de liquidité au sein de « Natixis Algérie » par l'approche ALM.

## **CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE**

### **Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil**

#### **1 Historique de NATIXIS Algérie :**

NATIXIS Algérie, filiale du Groupe BPCE et affiliée à NATIXIS (Pôle Services Financiers Spécialisés), a établi sa présence en Algérie en 1999 sous le nom de NATEXIS Al Amana. Cette initiative a été le fruit d'une stratégie d'expansion visant à répondre aux besoins croissants du marché financier algérien.

En 2000, avec la création de CDC IXIS, une banque d'investissement et de financement issue de la filialisation des activités financières concurrentielles de la Caisse des Dépôts et Consignations, NATEXIS Al Amana a été rebaptisée NATEXIS ALGERIE. Ce changement de nom reflétait l'alignement de l'entreprise sur les nouvelles orientations stratégiques du groupe.

L'année 2006 a marqué une étape significative avec la fusion des activités d'IXIS et de NATEXIS Banques Populaires, donnant naissance à NATIXIS, une entité financière d'envergure internationale. Dans le cadre du projet ambitieux « Banque de proximité », NATIXIS s'est engagée à intervenir sur les marchés des particuliers et des professionnels, en mettant en place un réseau stratégique d'une trentaine d'agences en Algérie. En cohérence avec cette évolution majeure, NATIXIS Algérie a alors modifié son appellation pour devenir NATIXIS ALGERIE, consolidant ainsi son identité au sein du groupe et renforçant son engagement envers le marché financier algérien.

#### **2. Organisation de NATIXIS Algérie :**

Forte d'une équipe comptant près de 800 collaborateurs dévoués et compétents, NATIXIS Algérie s'impose comme un acteur majeur du secteur financier en Algérie. Avec un réseau de 28 agences stratégiquement réparties sur l'ensemble du territoire national, l'organisation est solidement ancrée dans le paysage financier algérien.

Au cœur de sa mission, NATIXIS Algérie s'engage à fournir une gamme complète de produits et services financiers adaptés aux besoins variés des grandes entreprises, PME-PMI, professionnels et particuliers algériens. Cette offre diversifiée est conçue pour répondre aux défis économiques et aux aspirations de croissance de ses clients, tout en maintenant des normes élevées en matière de qualité de service et d'innovation financière. En mettant l'accent sur la proximité, la fiabilité et l'excellence, NATIXIS Algérie s'efforce de devenir le partenaire financier de choix pour ses clients, contribuant ainsi au développement économique et social du pays.

#### **3. Missions de NATIXIS Algérie :**

- NATIXIS est une institution financière polyvalente spécialisée dans le financement, la gestion et les services financiers. En tant que filiale du groupe BPCE,

### **CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE**

---

elle tire sa force de l'union des compétences des groupes Caisse d'Épargne et Banque Populaire. Son champ d'intervention couvre la banque de grande clientèle, la gestion d'épargne et les services financiers spécialisés. En outre, elle intègre des équipes de recherche en économie, contribuant ainsi à une approche holistique des activités financières.

- NATIXIS accompagne ses clients dans la réalisation de leurs projets à l'échelle mondiale. À cette fin, elle met à leur disposition son expertise dans la gestion d'actifs et de fortune, la banque de financement et d'investissement, l'assurance et les services de paiement. Cette approche globale vise à soutenir les ambitions financières et commerciales de ses clients, en leur offrant des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques.

- NATIXIS Algérie joue un rôle essentiel en assurant des prestations de services pour le compte de NATIXIS, notamment dans les domaines de la gestion de la connaissance client (KYC) et du commerce international (Trade). En tant que banque universelle, NATIXIS Algérie établit des partenariats financiers solides avec l'ensemble de ses clients, en s'appuyant sur des expertises métiers reconnues. Cette approche collaborative garantit une offre de services complète et personnalisée, répondant aux attentes et aux exigences spécifiques du marché financier algérien.

- NATIXIS Algérie s'engage à fournir des conseils à forte valeur ajoutée, visant à offrir des solutions sur mesure à ses clients. Grâce à une expertise approfondie et une connaissance approfondie du marché financier algérien, l'entreprise est en mesure de proposer des recommandations stratégiques et des solutions financières adaptées aux besoins spécifiques de chaque client.

- Dans un souci d'accompagnement de proximité, NATIXIS Algérie dispose d'un réseau étendu de centres d'affaires, d'agences retail et d'agences mixtes. Cette présence territoriale permet à l'entreprise d'être au plus près de ses clients, de comprendre leurs enjeux locaux et de leur fournir un service personnalisé et réactif.

- La relation client est au cœur de la philosophie de NATIXIS Algérie. L'entreprise s'efforce de personnaliser chaque interaction avec ses clients, en comprenant leurs besoins, leurs objectifs et leurs contraintes spécifiques. Grâce à cette approche centrée sur le client, NATIXIS Algérie développe des solutions sur mesure, répondant précisément aux attentes et aux aspirations de chaque client, tout en favorisant une relation de confiance à long terme.

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

### 4. Présentation de la direction Financière et de la trésorerie de NATIXIS Algérie.

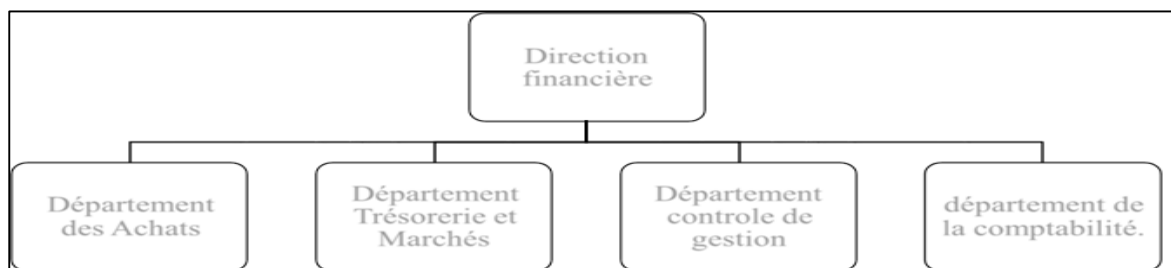
#### 4.1. La direction Financière :

Au sein de la banque, la direction financière joue un rôle essentiel en tant que pivot pour prendre des décisions stratégiques et gérer les risques financiers. Sous la responsabilité du Directeur Financier (DF), ce service met en place différents outils pour éclairer les décisions stratégiques et prévoir les risques potentiels. Il joue un rôle crucial dans l'élaboration et la réalisation de la stratégie de développement établie par la direction supérieure de la banque.

La direction financière regroupe 4 départements :

- ❖ Département Contrôle de gestion ;
- ❖ Département des achats ;
- ❖ Département Trésorerie et Marchés ;
- ❖ Département de la comptabilité.

**Figure 8: Organigramme de la direction financière.**



Source : Auteur à partir d'un document interne de la banque

#### 4.2. Département Trésorerie et Marchés NATIXIS Algérie :

##### A. Surveillance et analyse des marchés financiers :

- ❖ Examiner régulièrement les marchés financiers afin de repérer les tendances et prévoir les changements.
- ❖ Recherche de données pertinentes pour élaborer des prévisions de trésorerie précises.
- ❖ Observation constante des tendances et des fluctuations des devises afin de réduire les risques associés aux variations du marché.
- ❖ surveillance des données économiques et financières pour ajuster les stratégies en fonction de l'évolution macroéconomique.

## **CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE**

---

### **B. Gestion des flux de trésorerie et de devises :**

- ❖ Création et surveillance quotidienne de la situation financière afin d'améliorer les flux entrants et sortants.
- ❖ La gestion proactive des flux de liquidités vise à maintenir un niveau de trésorerie optimal.
- ❖ Négocier les opérations et suivre leur conclusion afin d'assurer l'efficacité des transactions.
- ❖ Mise en œuvre active sur le marché des devises en effectuant des opérations d'achat et de vente de monnaies.
- ❖ Garantir un suivi quotidien des bénéfices de change provenant des transactions réalisées.
- ❖ Informer chaque mois le service de trésorerie du back office des gains à enregistrer.

### **C. Contrôle et suivi :**

- ❖ Faire des vérifications mensuelles régulières sur la comptabilisation des revenus financiers de la trésorerie, y compris les réserves obligatoires, les gains de change, les bons du Trésor et les opérations sur le marché monétaire.
- ❖ Le respect des règles établies par la Banque d'Algérie, en particulier en ce qui concerne les réserves obligatoires.
- ❖ Assurer une mise à jour et une surveillance régulière des instruments financiers, comme les bons du Trésor.
- ❖ Mise à jour des bases de données concernant les différentes opérations, telles que les prêts/emprunts, le suivi des bons du Trésor, les opérations de change, ainsi que les opérations de reprise de liquidités et de Fonds de Développement Rural (FDR).
- ❖ Effectuer un suivi et une vérification quotidienne du compte de réserve.



## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

### Section 02 : Analyse de l'activité bancaire de Natixis Algérie

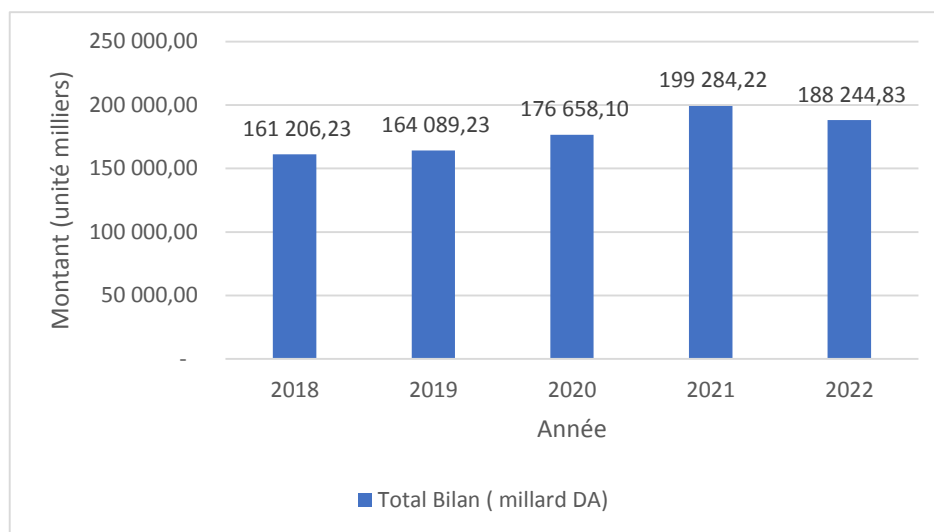
Une fois que nous avons présenté la structure d'accueil, nous allons aborder cette section une évaluation les résultats de la banque Natixis et sa conformité aux exigences réglementaires. Donc il est essentiel de présenter divers indicateurs centraux.

#### 1 Analyse des indicateurs d'activité :

##### 1.1. Evolution du total bilan :

La figure ci-dessous montre l'évolution du total bilan de Natixis sur la période entre (2018-2022).

**Figure 9: Evolution du total bilan (en milliards DA)**



Source : Bilan Natixis (2018-2022)

- **Commentaire :**

On peut observer une évolution significative du total bilan de Natixis sur la période de 2018 à 2022. En examinant les chiffres, on remarque aussi une tendance générale à la croissance, avec une augmentation régulière du total bilan jusqu'en 2021, suivie d'une légère baisse en 2022 et cela dû à la relance de l'activité après la crise sanitaire covid 2019.

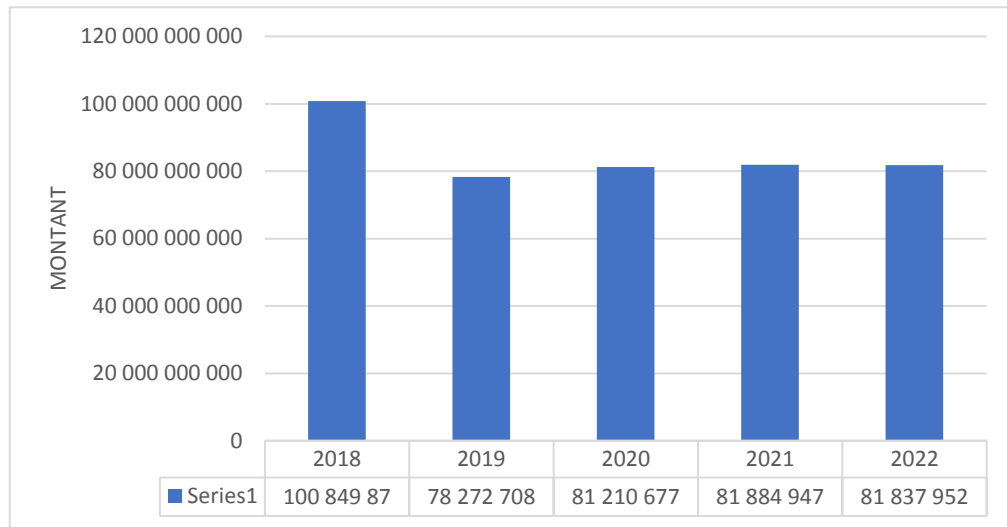
En 2018, le total bilan était de 161,206.23 MDA, et il a progressé de manière constante pour atteindre 199,284.22 MDA en 2021, marquant ainsi une augmentation notable sur cette période de quatre ans. Cependant, en 2022, nous observons une légère baisse, le total bilan retombant à 188,244.83 MDA.

##### 1.2. Les crédits :

Les graphiques suivants illustrent l'évolution des crédits entre (2018-2022), le portefeuille de crédits de Natixis en 2022 et sa part de marché en même temps.

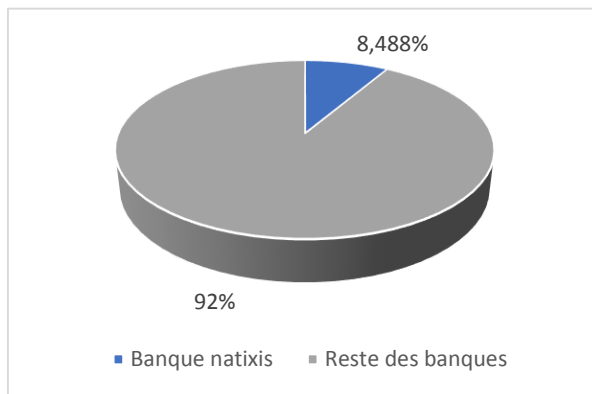
## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

**Figure 10: Evolution des crédits entre (2018-2022)**



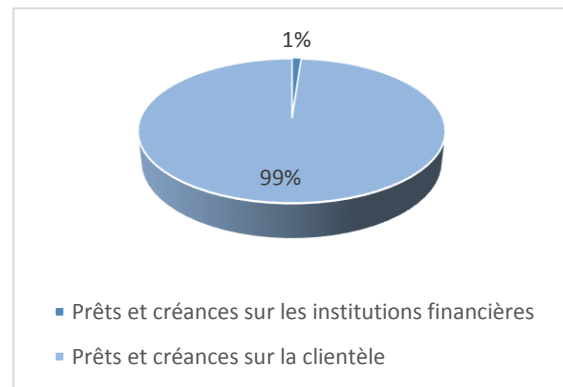
Source : Bilan de Natixis

**Figure 11: Part de marché de Natixis**



Source : Auteur

**Figure 12: Portefeuille crédits de Natixis**



Source : Auteur

• **Commentaire :**

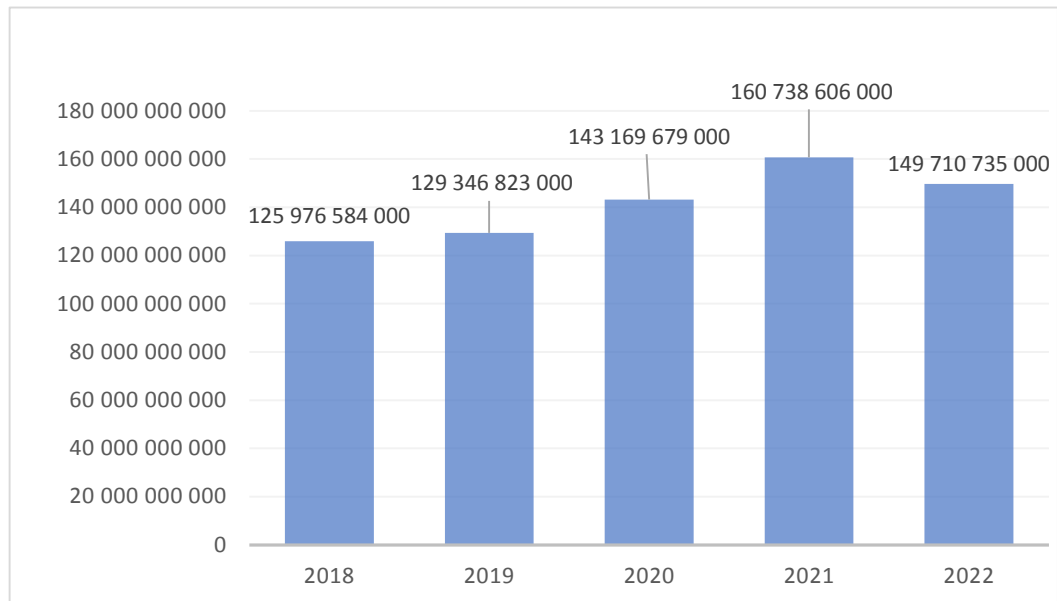
- L'évolution des crédits de Natixis a été marquée par des fluctuations au cours de la période étudiée. Les crédits étaient de 100,849,872,000 DA en 2018, puis de 78,272,708,000 DA en 2019, avant d'augmenter légèrement en 2020, 2021 et 2022, se maintenant autour de 81 milliards de DA.
- En 2022, la part de Natixis sur le marché bancaire était de 8,488 %, avec un montant total de crédits accordés de 81,837,952,000 DA. Les autres banques représentaient 92 % du marché, avec un montant total de crédits accordés de 882,285,945,266,87 DA.

### 1.3. Les dépôts :

Les graphiques suivants illustrent l'évolution des dépôts entre (2018-2022), le portefeuille de crédits de Natixis en 2022 et sa part de marché en même temps.

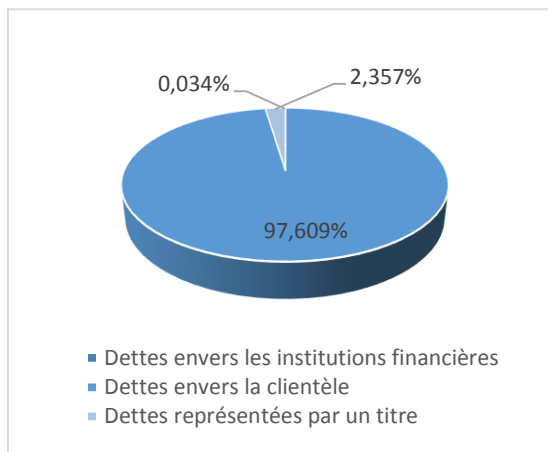
## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

**Figure 13: Evolution des dépôts entre (2018-2022)**



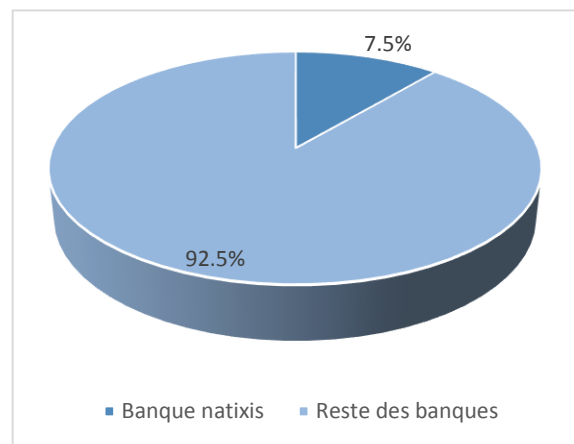
Source : Bilan de Natixis

**Figure 14: Détails dépôts 2022**



Source : Auteur

**Figure 15: La part de marché de Natixis**



Source : Auteur

• **Commentaire :**

- La part de Natixis dans le marché des dépôts est de 7.5%, avec un montant total de dépôts de 149,710,735,000 DA. 92.5% du marché est représenté par les autres banques.
- Le solde des dépôts de Natixis banque est composé de 97,69% des dettes envers les clients.

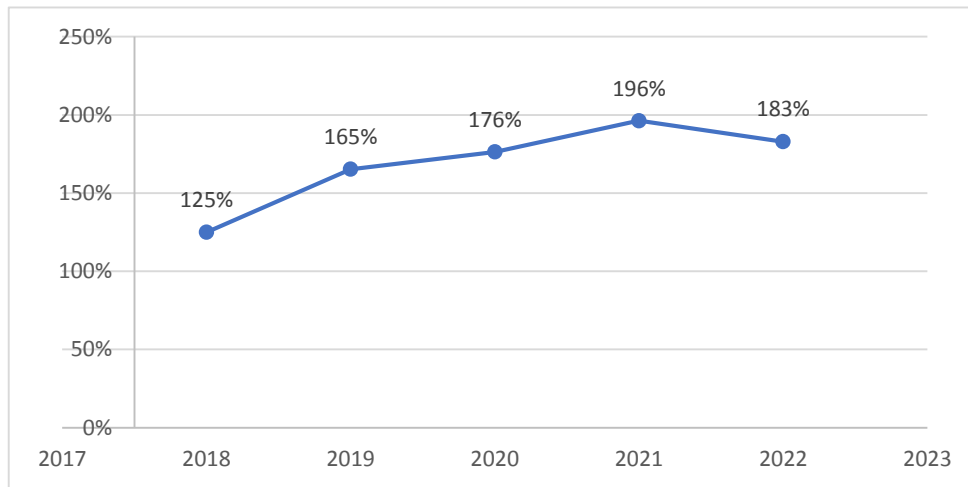
### 1.4.Ratios dépôts/crédits :

Le ratio dépôt/crédit joue un rôle essentiel dans le domaine bancaire afin d'évaluer la situation financière et la gestion des risques d'une institution bancaire. Son objectif est d'évaluer la proportion des dépôts des clients par rapport au montant total des crédits accordés par la banque.

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

$$\text{Ratio } d/c = \frac{\text{total dépôts}}{\text{total crédits}} > 100\%$$

**Figure 16: Evolution du ratio dépôts/crédits entre (2018-2022)**



Source : Bilan Natixis

- **Commentaire :**

D'après le graphique le taux était de 125 % en 2018, ce qui indique que les prêts accordés étaient légèrement moins élevés que les dépôts reçus par la banque. Au fil des années suivantes, ce pourcentage a connu une augmentation graduelle, atteignant son niveau le plus élevé en 2021 avec 196 %. Cela suggère que les dépôts ont dépassé de manière importante les crédits accordés cette année-là.

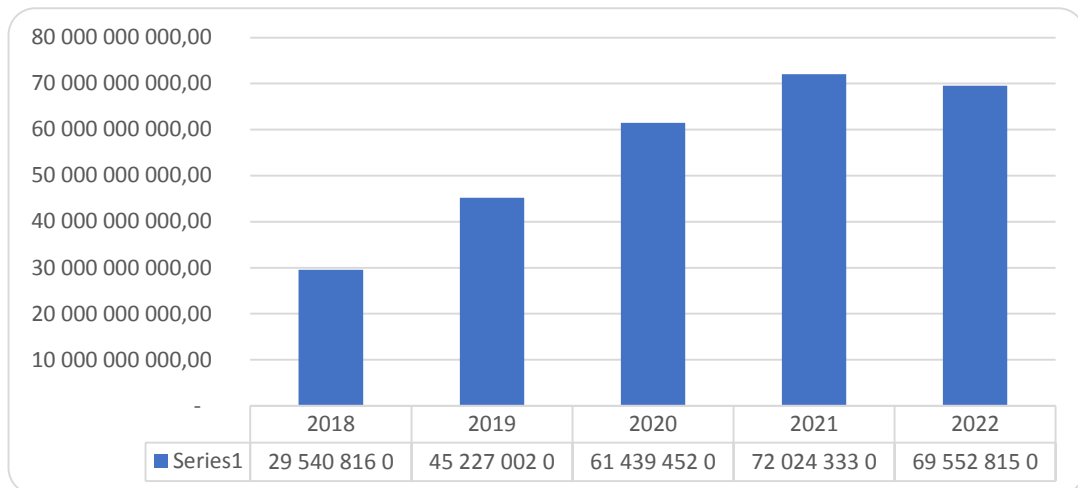
Toutefois, en 2022, nous constatons une légère diminution du ratio à 183 %, même s'il demeure assez élevé. Il est possible que cela témoigne d'une diminution de la part des dépôts par rapport aux crédits accordés cette année.

### 1.5. Portefeuille-titres :

Les graphiques suivants illustrent l'évolution de portefeuille-titre entre (20218-2022) et la part de marché de Natixis en 2022.

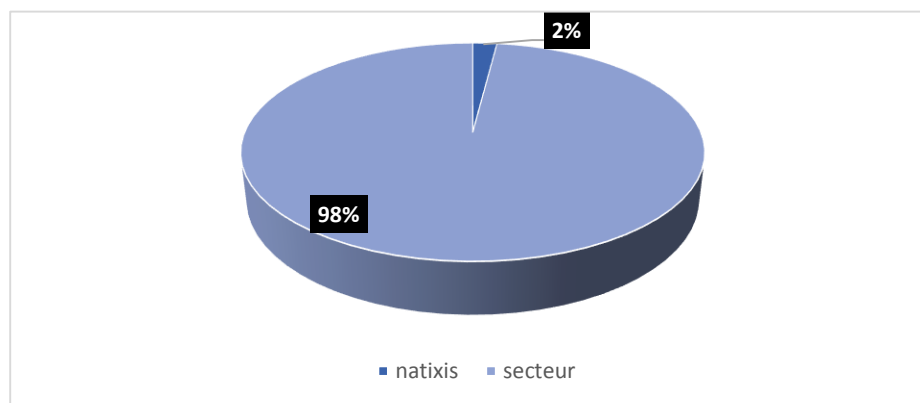
## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

**Figure 17: Evolution de la structure du portefeuille-titre entre (2018-2022)**



Source : Auteur

**Figure 18: Part de marché du portefeuille-titre**



Source : Auteur

- **Commentaire :**

- Le portefeuille de titres de Natixis a connu une augmentation notable pendant la période étudiée. Le portefeuille-titres était d'un montant de 29,5 milliards DA en 2018, puis a continué d'augmenter chaque année pour atteindre un sommet de 72 milliards DA en 2021. Toutefois, en 2022, il y a une légère diminution à 69 milliards DA.
- Natixis détient 2% du marché des portefeuilles-titres, tandis que le reste du secteur représentait 98% du marché.

### 2. Analyse des indicateurs de rentabilité :

Afin d'évaluer les résultats de Natixis banque, nous allons nous concentrer sur divers indicateurs clés de l'activité bancaire, tels que le produit net bancaire (PNB), le résultat net, le coefficient de liquidité et le LCR.

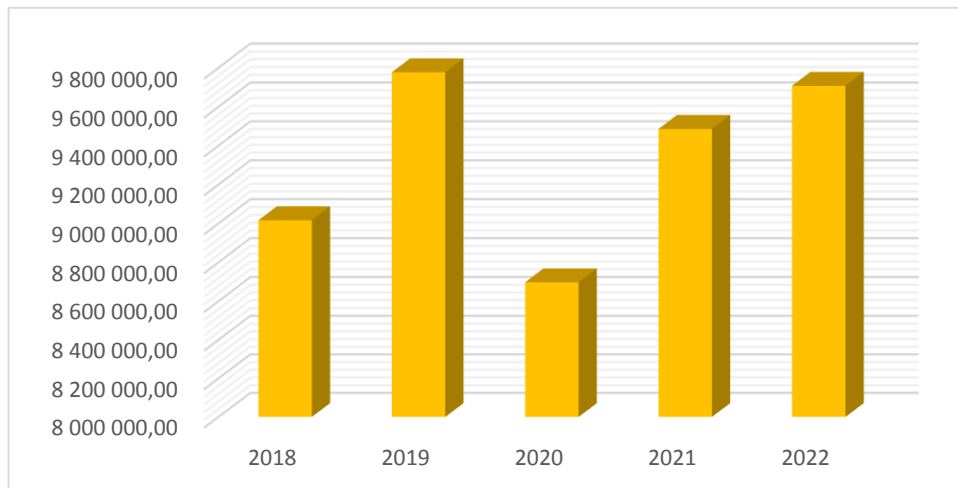
## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

### 2.1. PNB :

Cet indicateur mesure les revenus nets générés par l'activité bancaire de Natixis, après déduction des charges d'exploitation. Il comprend les revenus des intérêts, les commissions et les produits financiers.

$$PNB = \text{produit d'exploitation bancaires} - \text{charges d'exploitation bancaire.}$$

**Figure 19: Evolution du PNB**



Source : **Auteur**

- **Commentaire :**

Les chiffres du Produit Net Bancaire (PNB) de Natixis montrent une tendance fluctuante au cours de la période de 2018 à 2022. En 2018, le PNB était de 9, 016,529.00 MDA, et il a augmenté pour atteindre son niveau le plus élevé en 2019 avec 9, 777,066.00 MDA. Cependant, en 2020, nous observons une baisse marquée à 8, 697,671.00 MDA, suivie d'une légère reprise en 2021 et 2022 avec respectivement 9, 485,890.00 MDA et 9, 707,641.00 MDA.

Plusieurs éléments peuvent expliquer la détérioration du Produit Net Bancaire en 2020, y compris la fluctuation de ses composantes essentielles. Plus précisément, on constate une diminution notable de la marge d'intérêt, qui correspond à la disparité entre les intérêts perçus par les clients et les intérêts versés par la banque sur les dépôts ou le refinancement. Cette marge d'intérêt a diminué de 12% en 2020, ce qui a eu un effet négatif sur le bénéfice net de la banque.

De plus, une diminution de 37% des revenus et une diminution de 50% des dépenses ont également joué un rôle dans la détérioration du PNB en 2020. Ces données témoignent d'un niveau de performance moins élevé dans les activités qui génèrent des revenus et d'une gestion moins efficace des dépenses.

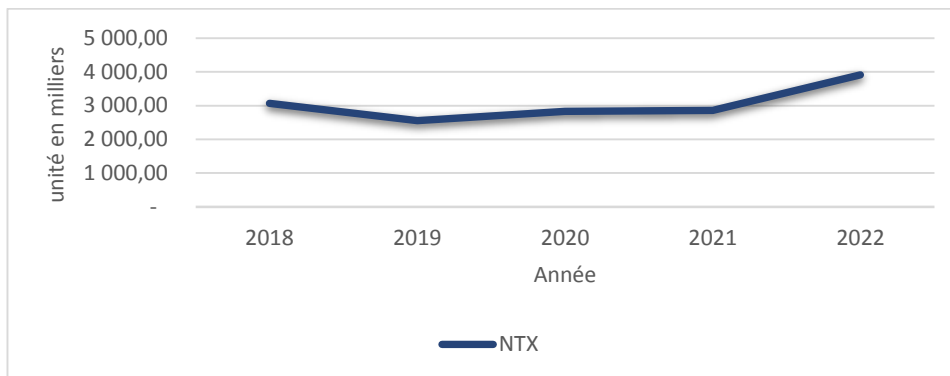
Toutefois, il est positif de constater que certaines parties du PNB ont connu une reprise en 2021 et 2022 respectivement, avec une hausse notable de la marge d'intérêt et de la marge sur commissions.

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

### 2.2. Résultat net :

Il s'agit du bénéfice net réalisé par la banque après déduction de toutes les charges et des impôts. Un résultat net positif est un signe de rentabilité et de performance financière solide.

**Figure 20: Evolution du résultat net**



Source : Auteur

- **Commentaire :**

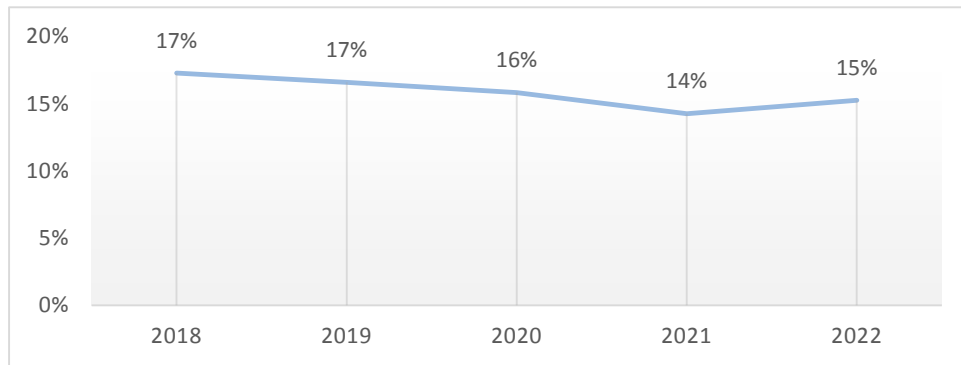
Le Résultat Net de Natixis a connu des fluctuations au cours de la période examinée. En 2018, le Résultat Net s'élevait à 3,067.94 MDA, suivie d'une légère baisse en 2019 avec 2,558.63 MDA. En 2020, le Résultat Net a augmenté pour atteindre 2,826.19 MDA, montrant une reprise après la baisse de l'année précédente. Cette tendance à la hausse s'est poursuivie en 2021 avec un Résultat Net de 2,862.93 MDA. Cependant, la plus grande augmentation a été observée en 2022, où le Résultat Net a atteint 3,916.33 MDA, démontrant une forte croissance par rapport aux années précédentes.

### 2.3. Ratio de solvabilité :

Le ratio de solvabilité mesure la capacité d'une banque à couvrir ses engagements financiers avec ses propres fonds, en particulier en cas de pertes importantes. Un ratio de solvabilité élevé indique une solidité financière et une capacité à faire face aux risques

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

**Figure 21: Evolution du ratio de solvabilité bancaire (2018-2022)**



Source : Auteur

- **Commentaire :**

Pendant la période étudiée, le Ratio de Solvabilité de Natixis a varié, mais a toujours été supérieur au niveau réglementaire de 10%. Le taux de solvabilité était constant à 17% en 2018 et 2019. Toutefois, en 2020, on constate une légère diminution à 16%, puis une diminution plus importante en 2021 à 14%.

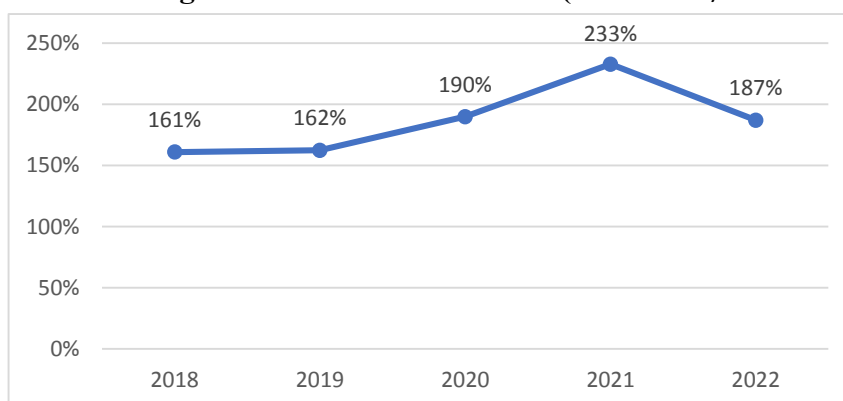
En 2021, on peut expliquer cette baisse du Ratio de Solvabilité par une réduction du capital réalisée en 2019 et 2020, ce qui a eu un effet sur la mesure de la solvabilité de la banque. Il est possible que cette stratégie de réduction du capital ait été appliquée dans le cadre d'une stratégie plus globale visant à améliorer la rentabilité de Natixis.

Cependant, en 2022, nous observons une reprise du Ratio de Solvabilité à 15%, indiquant une amélioration par rapport à l'année précédente. Cette reprise peut être le résultat des mesures prises pour renforcer sa position financière et respecter les exigences réglementaires.

### 2.4. Ratio de couverture de liquidité (LCR) :

Le LCR évalue la capacité d'une banque à faire face à ses obligations à court terme en disposant de suffisamment de liquidités de haute qualité et il est plus stressé que le coefficient de liquidité réglementaire.

**Figure 22: Evolution du LCR (2018-2022)**



Source : Auteur



### **CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE**

---

- **Commentaire :**

Le Ratio de Couverture de Liquidité (LCR) de Natixis a connu des changements importants entre 2018 et 2022. À l'origine stable à environ 162% en 2018 et 2019, il a connu une nette augmentation en 2020 pour atteindre 190 %, puis a atteint son maximum à 233% en 2021.

Toutefois, le LCR a légèrement baissé en 2022 pour atteindre 187 %, ce qui peut indiquer une utilisation accrue des liquidités ou une diminution des réserves disponibles.

Dans l'ensemble, il semble que Natixis ait maintenu un niveau de couverture de liquidité solide, qui a largement dépassé les exigences réglementaires pendant la plupart du temps.

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

### Section 03 : Gestion du risque de liquidité au sein de « Natixis Algérie » par l'approche ALM

Nous étudierons dans cette section la théorie de la gestion du risque de liquidité, qui a été exposée auparavant. Dans le cas de Natixis Algérie, grâce aux informations fournies, il est possible d'effectuer une évaluation et une analyse du risque de liquidité en utilisant les éléments suivants :

- Analyse des postes d'actif et de passif de Natixis Algérie ;
- L'élaboration du profil d'amortissement ;
- La mesure du risque de liquidité ;
- Les stress tests au coefficient liquidité ;

Au cours de cette étude, deux hypothèses ont été prises en compte, à savoir :

- ❖ Les échéanciers sont répartis de la manière suivante :

**Tableau 8: Les classes d'échéances.**

T < 7 jours	7 jours ≤ T < 1 mois	1 mois ≤ T < 3 mois	3 mois ≤ T < 6 mois	6 mois ≤ T < 1 an	1 an ≤ T < 2 ans	2 ans ≤ T < 5 ans	≥ 5 ans
-------------	----------------------	---------------------	---------------------	-------------------	------------------	-------------------	---------

Source : Conception personnel à l'aide de l'Excel

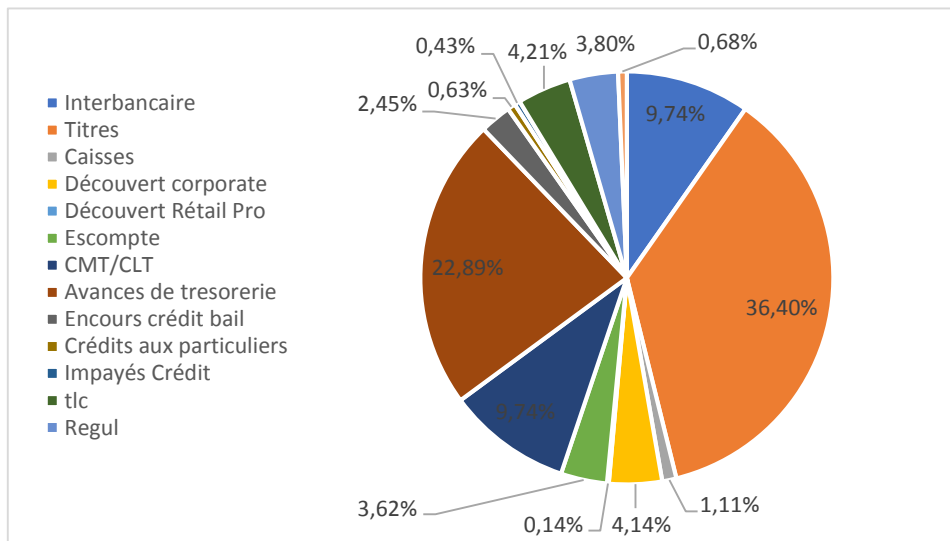
- ❖ La mise en œuvre de ce cas pratique s'appuie sur une méthode statique (les nouvelles productions ne seront pas prises en considération).

#### 1. Analyse des postes d'actif et de passif :

Afin de créer un profil d'échéance précis et exhaustif, il est primordial de mener une analyse approfondie des postes de bilan de Natixis Algérie, à la fois actifs et passifs. L'analyse se fera en utilisant les informations du bilan au 31 décembre 2022.

##### 1.1. Actif :

**Figure 23: Analyse des postes de l'actif.**



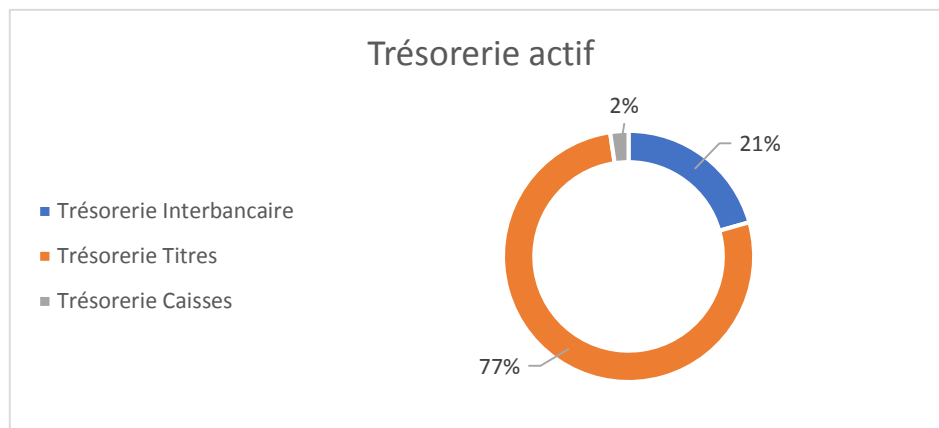
Source : établi sur la base du bilan de Natixis 2022

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

### 1.1.1. Trésorerie :

Ce poste représente 47% du total du bilan avec une valeur de 87, 303, 004,687 DA. IL englobe la plus grande quantité de liquidité disponible (incluant les réserves obligatoires) que la banque dispose. Cela inclut la collecte des billets et de la monnaie dans les caisses, les actifs de la banque auprès de la banque centrale, ainsi que les comptes CCP et le Trésor. Ces fonds sont extrêmement liquides, ils peuvent être retirés à tout moment ou avec un préavis de 24 heures. C'est la raison pour laquelle ils font partie des moins de 3 mois.

**Figure 24: composition du poste Trésorerie actif**



Source : établi sur la base des données de Natixis 2022

#### 1.1.1.1. Interbancaire :

Ce poste occupe une part de 21% de la trésorerie actif, il regroupe les actifs de la banque au sein de la banque centrale. Son écoulement est illustré dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 9: Amortissement du poste interbancaire.**

Durée	Interbancaire	Interbancaire en %
< 7J	15356171777	85%
7J ≤ T < 1mois	42357383	0%
1 mois ≤ T < 3 mois	110497521	1%
3 mois ≤ T < 6 mois	165746281	1%
6 mois ≤ T < 1 ans	331492563	2%
1 an ≤ T < 2 ans	397791076	2%
2 ans ≤ T < 5 ans	1193373228	7%
≥ 5 ans	397791076	2%

Source : établi sur la base des données de Natixis 2022

Les avoirs à la banque centrale qui sont également très liquides, représentent 85% du total de l'interbancaire, et sont classés dans la première catégorie d'échéancier inférieur à 7 jours.

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

### 1.1.1.2. Caisse :

La trésorerie actif est composée de 2% de ce poste, qui regroupe les encaisses (les billets et la monnaie, dans les caisses). L'écoulement de ce poste est repris dans le tableau suivant :

**Tableau 10: Amortissement du poste caisse :**

Durée	Caisse	Caisse en %
< 7J	2053967677	100%
7J ≤ T < 1mois	-	0%
1 mois ≤ T < 3 mois	-	0%
3 mois ≤ T < 6 mois		0%
6 mois ≤ T < 1 ans	-	0%
1 an ≤ T < 2 ans		0%
2 ans ≤ T < 5 ans	-	0%
≥ 5 ans	-	0%

**Source :** établi sur la base des données de Natixis 2022

La Caisse étant très liquide, il est nécessaire de classer cette première rubrique dans la première classe d'échéance (moins de 7 jours).

### 1.1.1.3. Titre :

Les titres classés par la Banque comme disponibles à la vente et négociables sur un marché réglementé sont inclus dans ce poste, qui représente 77% de la trésorerie actif. Le tableau ci-dessous présente l'écoulement du poste :

**Tableau 11: Amortissement du poste titre :**

Durée	Titre	Titre en %
< 7J	1090615225	2%
7J ≤ T < 1mois	1037436301	2%
1 mois ≤ T < 3 mois	20274035616	30%
3 mois ≤ T < 6 mois	25823617164	38%
6 mois ≤ T < 1 ans	19028111794	28%
1 an ≤ T < 2 ans	0	0%
2 ans ≤ T < 5 ans	0	0%
≥ 5 ans	0	0%

**Source :** établi sur la base des données de Natixis 2022

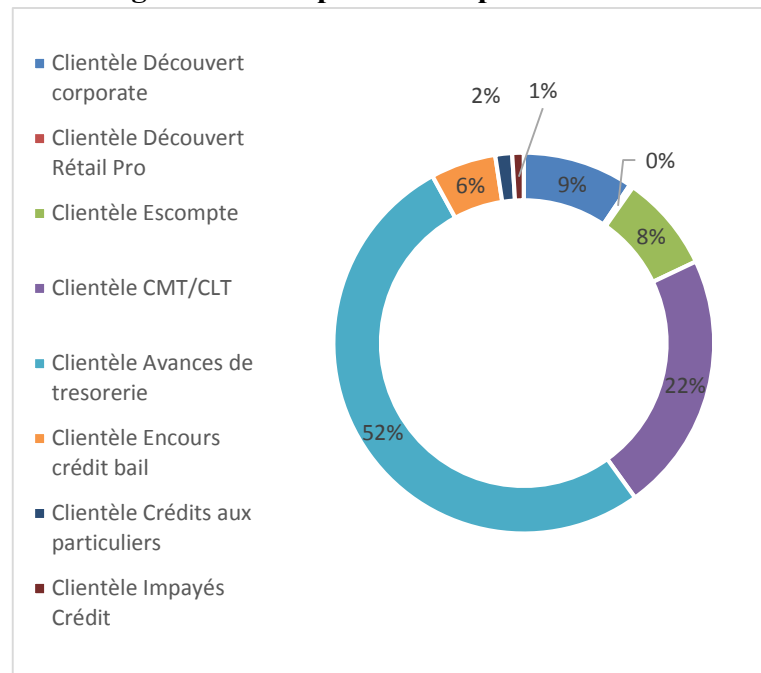
La classification des titres est faite en fonction de leur échéance contractuelle permet d'évaluer la liquidité de chaque titre en fonction de la durée restante jusqu'à son échéance.

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

### 1.1.2. Clientèle :

Il s'agit de tous les crédits actuels, accordés par la banque à ses clients afin de soutenir l'économie. Ce poste occupe 44% du bilan avec un montant de 81,392,586,834.87 DA. Cette rubrique essentielle regroupe diverses catégories de crédit telles que le crédit CT, les découverts, les comptes ordinaires débiteurs, le crédit MLT, et bien d'autres encore.

**Figure 25: Composition du poste clientèle :**



**Source :** établi sur la base des données de Natixis 2022

Cette rubrique sera amortie conformément aux échéances contractuelles des crédits.

#### 1.1.2.1. Avances de trésorerie :

Cette partie représente 52 % de la totalité du poste clientèle. Les avances de trésorerie englobent les sommes versées par la banque à ses clients ou à d'autres entités afin de répondre à leurs besoins de liquidités précoces. Ces avantages peuvent prendre différentes formes, comme des prêts, des facilités de découvert, des prêts à court terme ou des avances sur des titres. Elle s'écoule selon le tableau ci-dessous :

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

**Tableau 12: Amortissement du poste avances de trésorerie :**

Durée	Avances de trésorerie	avances de trésorerie en %
< 7J	970014997	2%
7J ≤ T < 1mois	4281269447	10%
1 mois ≤ T < 3 mois	20443496972	48%
3 mois ≤ T < 6 mois	15139522236	36%
6 mois ≤ T < 1 ans	1464344731	3%
1 an ≤ T < 2 ans	-	0%
2 ans ≤ T < 5 ans	-	0%
≥ 5 ans	-	0%

Source : établi sur la base des données de Natixis 2022

En règle générale, les avances de trésorerie sont à court terme, avec environ 85 % compris entre 1 mois et 3 mois, et entre 3 mois et 6 mois.

### 1.1.2.2. Les crédits MT/LT :

Environ 10 % de l'actif total, ce poste représente 22 % de la totale clientèle. L'établissement commercialise différents types de crédits à moyen et long terme (MT/LT). Il est courant d'utiliser ces crédits pour financer des projets d'investissement, l'acquisition d'équipements ou de biens immobiliers. Leur remboursement est effectué sur des périodes longues, souvent plus d'un an, et leur solde est amorti selon les échéanciers contractuels.

**Tableau 13: Amortissement du poste des crédits MT/LT**

Durée	crédits MT/LT	crédits MT/LT en %
< 7J	4,128,543.48	0.02%
7J ≤ T < 1mois	195,224,084.89	1%
1 mois ≤ T < 3 mois	1,107,559,418.88	6%
3 mois ≤ T < 6 mois	1,387,327,703.48	8%
6 mois ≤ T < 1 ans	2,795,795,279.60	16%
1 an ≤ T < 2 ans	4,722,402,213.07	26%
2 ans ≤ T < 5 ans	7,367,570,818.37	41%
≥ 5 ans	420,306,010.12	2%

Source : établi sur la base des données de Natixis 2022

On remarque que 85% des crédits à moyen et long terme (MT/LT) se situent dans les classes d'échéances 5, 6 et 7, c'est-à-dire entre 6 mois et 1 an, entre 1 an et 2 ans, et entre 2 ans et 5 ans, selon la nature de ces comptes.

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

### 1.1.2.3. Découvert corporate / découvert retail pro :

En ce qui concerne ces deux postes, qui représentent 10% du total des clients, il s'agit des autorisations données par la banque à ses clients pour retirer des fonds ou effectuer des paiements, même si leur solde de compte est faible. Autrement dit, le client a la possibilité d'utiliser temporairement un montant négatif sur son compte. Ces postes sont écoulés par décision de gestion comme suit :

**Tableau 14: Amortissement des postes découvert corporate/découvert retail pro**

Durée	Découvert corporate	Découvert retail pro
< 7J	0.6%	0.8%
7J ≤ T < 1mois	1.9%	2.6%
1 mois ≤ T < 3 mois	5.0%	6.7%
3 mois ≤ T < 6 mois	7.5%	10.0%
6 mois ≤ T < 1 ans	15.0%	20.0%
1 an ≤ T < 2 ans	14.0%	12.0%
2 ans ≤ T < 5 ans	42.0%	36.0%
≥ 5 ans	14.0%	12.0%

**Source :** établi sur la base des données de Natixis 2022

En ce qui concerne les deux postes, presque ou plus 25% du découvert est classé sous le seuil de 1 an, tandis que les autres 50% se trouvent dans les classes d'échéancier allant de 1 à 2 ans et de 2 à 5 ans.

### 1.1.2.4. Escompte :

Ce compte, qui représente 8% du total des clients, peut être considéré comme une sorte de prêt accordé par la banque à ses clients. Ainsi, il est classé dans la rubrique "Prêts et créances" de l'actif. En fonction de la nature des prêts, cette catégorie peut être divisée en plusieurs sous-catégories, comme les prêts commerciaux, les prêts immobiliers, etc. Son écoulement est illustré dans le tableau ci-dessous :

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

**Tableau 15: Amortissement de poste Escompte**

Durée	Escompte	Escompte en %
< 7J	1131747435	17%
7J ≤ T < 1mois	1621856890	24%
1 mois ≤ T < 3 mois	3124517899	47%
3 mois ≤ T < 6 mois	817166191	12%
6 mois ≤ T < 1 ans	-	0%
1 an ≤ T < 2 ans	-	0%
2 ans ≤ T < 5 ans	-	0%
≥ 5 ans	-	0%

**Source :** établi sur la base des données de Natixis 2022

Les trois premières classes représentent 88% des escomptes de Natixis Banque (avec une durée inférieure à 90 jours).

### 1.1.2.5. Encours crédit-bail :

Souvent les contrats de crédit-bail sont employés pour financer l'acquisition d'actifs tels que des équipements, des véhicules ou des biens immobiliers, les contrats de crédit-bail ont une durée généralement en accord avec la durée de vie utile de ces biens. Ce poste représente 6 % du total des clients. Il englobe les sommes restant à recevoir par la banque en raison de contrats de crédit-bail signés avec des clients, il s'écoule comme suit :

**Tableau 16: Amortissement du poste Encours crédit-bail**

Durée	Encours crédit bail	Encours crédit bail en %
< 7J	143799216	3%
7J ≤ T < 1mois	105129721	2%
1 mois ≤ T < 3 mois	299976117	7%
3 mois ≤ T < 6 mois	421952913	9%
6 mois ≤ T < 1 ans	821572084	18%
1 an ≤ T < 2 ans	1389833663	31%
2 ans ≤ T < 5 ans	1339642667	30%
≥ 5 ans	-	0%

**Source :** établi sur la base des données de Natixis 2022

Près de 80% des échéances des postes de crédit-bail sont de 6 mois à moins d'1 an, de 1 an à moins de 2 ans et de 2 ans à moins de 5 ans.



## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

### 1.1.2.6. Crédits aux particuliers :

Ce poste représente environ 2 % des totales clientèles. Il comprend les différents crédits offerts par l'entreprise aux individus, tels que les crédits à la consommation et les crédits immobiliers. Son écoulement est illustré dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 17: Amortissement du poste crédits aux particuliers**

Durée	Crédits aux particuliers	Crédits aux particuliers en %
< 7J	10732414	1%
7J ≤ T < 1mois	225535	0.02%
1 mois ≤ T < 3 mois	22710418	2%
3 mois ≤ T < 6 mois	33671089	3%
6 mois ≤ T < 1 ans	69150975	6%
1 an ≤ T < 2 ans	143648443	12%
2 ans ≤ T < 5 ans	290980282	25%
≥ 5 ans	593327691	51%

**Source :** établi sur la base des données de Natixis 2022

La moitié des crédits aux particuliers de Natixis banque ont un échéancier supérieur à 5 ans (à long terme).

### 1.1.2.7. Impayés crédit :

Les montants impayés des crédits bancaires sont abordés dans ce poste, c'est-à-dire les sommes dues par les emprunteurs à la banque qui n'ont pas été remboursées conformément aux conditions convenues lors de l'octroi du prêt. Ce poste constitue 1% de la clientèle totale. Ce poste est écoulé par décision de gestion comme suit :

**Tableau 18: Amortissement du poste impayés crédit**

Durée	Impayés Crédit	Impayés Crédit en %
< 7J	-	0%
7J ≤ T < 1mois	-	0.00%
1 mois ≤ T < 3 mois	39,721,153.16	5%
3 mois ≤ T < 6 mois	39,721,153.16	5%
6 mois ≤ T < 1 ans	79,442,306.33	10%
1 an ≤ T < 2 ans	158,884,612.66	20%
2 ans ≤ T < 5 ans	476,653,837.97	60%
≥ 5 ans	-	0%

**Source :** établi sur la base des données de Natixis 2022

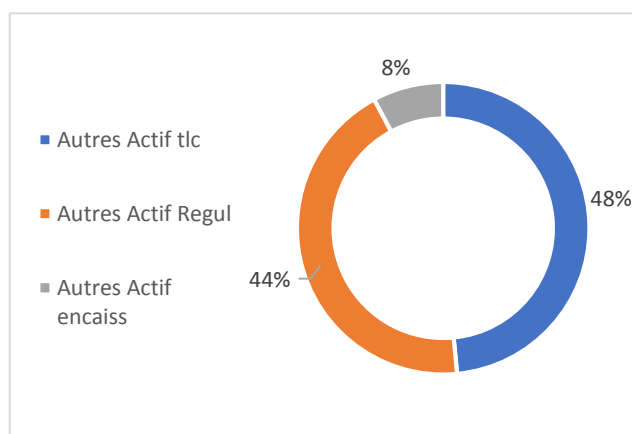
## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

Ce compte présente généralement des échéances réparties comme suit : environ 90% des échéances se situent entre 6 mois et 1 an, entre 1 an et 2 ans, ainsi qu'entre 2 ans et 5 ans.

### 1.1.3. Les autres actifs :

Cette catégorie comprend différents actifs détenus par la banque, comme le compte de télécompensation, le compte de régularisation et le compte d'encaisse. Ce poste constitue 9% des actifs total.

**Figure 26: Composition du poste autre actif**



Source : établi sur la base des données de Natixis 2022

#### 1.1.3.1. Télécompensation :

48% des autres actifs sont représentés par le "compte de chèques en attente d'encaissement". Ce compte sert à enregistrer les sommes des chèques scannés et envoyés pour traitement, mais qui n'ont pas encore été encaissés. Son écoulement est déterminé par décision de gestion, comme illustré dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 19 : Amortissement du poste télécompensation**

Durée	Télécompensation	Télécompensation en %
< 7J	7785211517	100%
7J ≤ T < 1mois	-	0%
1 mois ≤ T < 3 mois	-	0%
3 mois ≤ T < 6 mois	-	0%
6 mois ≤ T < 1 ans	-	0%
1 an ≤ T < 2 ans	-	0%
2 ans ≤ T < 5 ans	-	0%
≥ 5 ans	-	0%

Source : établi sur la base des données de Natixis 2022

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

Les chèques sont généralement encaissés en 48 heures, ce qui signifie que ce compte s'écoule à 100 % dans la première classe d'échéancier, c'est-à-dire en moins de 7 jours.

### 1.1.3.2. Les comptes de régularisation :

Ce poste représente 44 % de l'ensemble des actifs. Il englobe les comptes d'encaissement, y compris la rémunération des bénéficiaires provenant de l'évaluation des opérations hors-bilan sur les titres et les devises, ainsi que différentes charges à répartir et les charges constatées d'avance. Il s'écoule comme suit :

**Tableau 20: Amortissement du poste les comptes de régularisation**

Durée	Compte de régularisation	Compte de régularisation en %
< 7J	-	0%
7J ≤ T < 1mois	-	0%
1 mois ≤ T < 3 mois	-	0%
3 mois ≤ T < 6 mois	1753576306	25%
6 mois ≤ T < 1 ans	3507152613	50%
1 an ≤ T < 2 ans	1753576306	25%
2 ans ≤ T < 5 ans	-	0%
≥ 5 ans	-	0%

Source : établi sur la base des données de Natixis 2022

Ce compte s'écoule à 75 % entre 3 mois et 6 mois et entre 6 mois et 12 mois. En général, la période de 3 à 12 mois correspond à l'étape de clôture des comptes financiers, où les ajustements et les opérations temporaires sont terminés et transférés vers les comptes actuels.

### 1.1.3.3. Compte encaisse :

Cette catégorie représente 8% de l'ensemble des actifs, elle regroupe les actifs qui peuvent être facilement convertis en espèces ou utilisés immédiatement pour satisfaire les besoins de liquidité. Son écoulement est illustré dans le tableau ci-dessous :

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

**Tableau 21: Amortissement du poste compte encaisse**

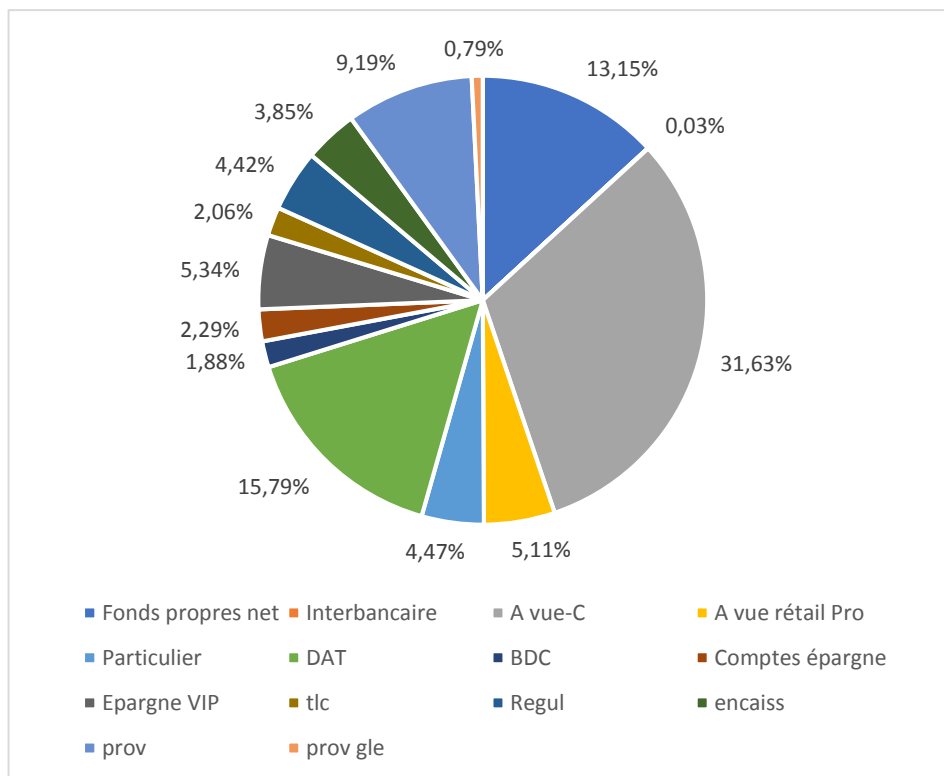
Durée	Compte encaisse	Compte encaisse en %
< 7J	125771427	10%
7J ≤ T < 1mois	-	0%
1 mois ≤ T < 3 mois	-	0%
3 mois ≤ T < 6 mois	282985712	23%
6 mois ≤ T < 1 ans	565971425	45%
1 an ≤ T < 2 ans	282985712	23%
2 ans ≤ T < 5 ans	-	0%
≥ 5 ans	-	0%

Source : établi sur la base des données de Natixis 2022

Natixis semble bien positionnée pour répondre à ses besoins de liquidité à court et moyen terme, avec une répartition significative des actifs encaisse convertibles en espèces dans des délais appropriés pour maintenir une solide position de liquidité.

### 1.2.Passif

**Figure 27 Analyse des postes du Passif**



Source : établi sur la base des données de Natixis 2022

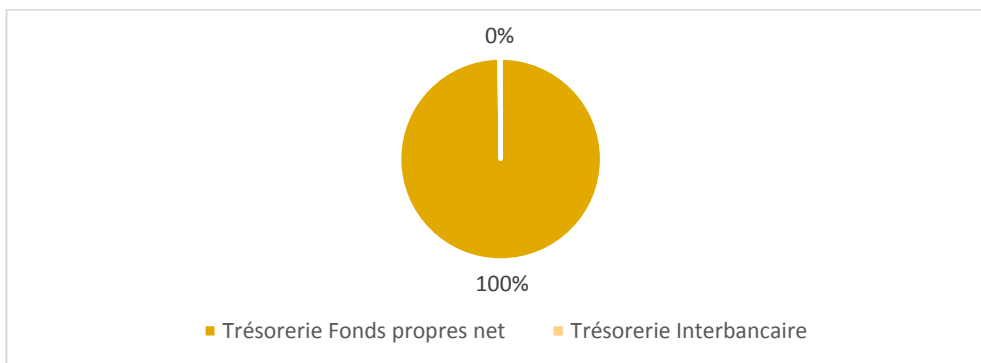
## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

Les dettes envers la clientèle, notamment les dépôts à vue (qui incluent les dépôts à vue corporate, retail pro, et particuliers), constituent la part la plus importante des ressources de la banque, représentant plus de 40% du passif du bilan.

### 1.2.1. Trésorerie passif :

Ce poste constitue 13% du total des actifs :

**Figure 28: Composition du poste trésorerie passif**



Source : établi sur la base des données de Natixis 2022

#### 1.2.1.1. Fonds propre net :

Le compte regroupe toute la trésorerie passive, avec un montant total de 24,304,123,610.8DA. Le capital social, les réserves accumulées, les bénéfices non distribués et d'autres éléments de capital constituent principalement les fonds propres nets de la banque. Ces fonds jouent un rôle essentiel en assurant la couverture des pertes potentielles, le soutien à la croissance de la banque et le maintien d'un niveau de liquidité adéquat.

**Tableau 22: Amortissement du poste Fonds propre net**

Durée	Fonds propres net	Fonds propres net en %
< 7J	-	0%
7J ≤ T < 1mois	-	0.00%
1 mois ≤ T < 3 mois	607603090	3%
3 mois ≤ T < 6 mois	607603090	3%
6 mois ≤ T < 1 ans	1215206180	5%
1 an ≤ T < 2 ans	2430412361	10%
2 ans ≤ T < 5 ans	7291237083	30%
≥ 5 ans	12152061805	50%

Source : établi sur la base des données de Natixis 2022

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

On observe que l'échéancier de ce poste est principalement à long terme ; 80% du compte se situe dans les catégories 2 à 5 ans et plus de 5 ans. Cette répartition est principalement due à la nature permanente du compte, qui n'est pas soumis à des obligations ou des échéances spécifiques.

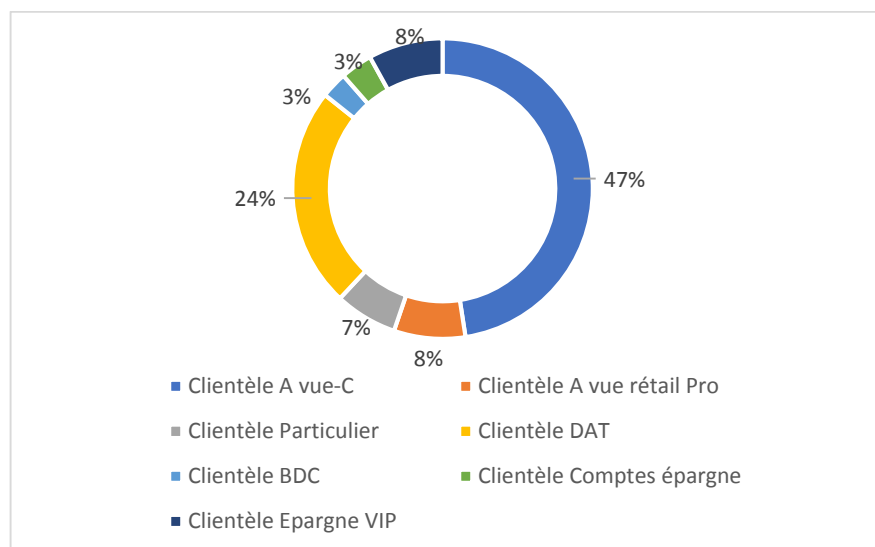
### 1.2.1.2. Interbancaire :

En cas de besoin de liquidité et lorsque le marché ne peut pas répondre à ces exigences, une banque peut éventuellement solliciter l'aide de la Banque Centrale. Ce poste inclut les dettes liées au refinancement ou aux avances de la banque centrale, ainsi que les opérations sur le marché ou les facilités de prêts marginales. Dans le cas de Natixis banque, ce poste est nul car elle ne présente actuellement aucun besoin de liquidité.

### 1.2.2. Clientèle :

Ce poste représente la part la plus significative du passif de la banque, représentant 67 % du total du passif. Il est essentiel de suivre l'évolution de ce poste afin d'analyser la situation de liquidité de la banque. Il comprend les comptes ordinaires, les comptes d'épargne, les dépôts à terme et d'autres types de comptes que les clients possèdent auprès de la banque. Il peut aussi englober les crédits accordés aux clients ainsi que les intérêts payés sur ces crédits.

**Figure 29: Composition du poste clientèle**



Source : établi sur la base des données de Natixis 2022

#### 1.2.2.1. Les dettes envers la clientèle à vue :

Ce poste constitue 62% de la clientèle totale de la banque. Les avoirs détenus dans les comptes chèques et les comptes courants des particuliers et des entreprises constituent principalement cette partie. Ces ressources ne bénéficient d'aucune rémunération et n'ont pas de délai précis.

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

Ce poste est écoulé par décision de gestion comme suit :

**Tableau 23: Amortissement du poste dettes envers la clientèle**

Durée	A vue corporate	A vue détail pro	Particulier
< 7J	0.5%	1.0%	0.6%
7J ≤ T < 1mois	1.6%	3.2%	1.9%
1 mois ≤ T < 3 mois	4.2%	8.3%	5.0%
3 mois ≤ T < 6 mois	6.3%	12.5%	7.5%
6 mois ≤ T < 1 ans	12.5%	25.0%	15.0%
1 an ≤ T < 2 ans	15.0%	10.0%	7.0%
2 ans ≤ T < 5 ans	45.0%	30.0%	21.0%
≥ 5 ans	15.0%	10.0%	42.0%

Source : établi sur la base des données de Natixis 2022

Les comptes créditeurs de la clientèle à terme, comprenant les comptes de placement et les dépôts à terme, sont répartis en fonction de leurs échéances contractuelles. Ces postes sont classés dans la catégorie du moyen et long terme, avec plus de 50% de la totalité de chaque poste dans les classes de durée 1 an à moins de 2 ans (1A < à < 2A), 2 ans à moins de 5 ans (2A < à < 5A), et plus de 5 ans (> à 5A). Cette répartition suggère une stratégie de gestion des comptes créditeurs de la clientèle à terme visant à diversifier les échéances pour assurer une stabilité et une rentabilité à long terme.

### 1.2.2.2. Les dépôts à terme et les bons de caisse : (DAT/BDC) :

Les dépôts à terme (DAT) sont des fonds placés auprès d'une banque pour une durée fixe, avec un taux d'intérêt prédéterminé et ne pouvant être retirés avant l'échéance sans pénalité. Les bons de caisse (BDC) sont des titres de créance émis par une banque, représentant une somme d'argent déposée pour une période déterminée, offrant un taux d'intérêt fixe jusqu'à leur maturité. Ces deux instruments sont utilisés pour immobiliser des fonds sur des périodes définies, offrant ainsi une certaine prévisibilité des revenus pour les déposants. Ce poste représente 27% de la totale clientèle, son écoulement est présenté dans le tableau ci-dessous :

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

**Tableau 24: Amortissement du poste DAT/BDC**

Durée	DAT	BDC
< 7J	0.2%	3.2%
7J ≤ T < 1mois	7.8%	1.5%
1 mois ≤ T < 3 mois	26.1%	17.2%
3 mois ≤ T < 6 mois	17.8%	4.7%
6 mois ≤ T < 1 ans	26.0%	28.7%
1 an ≤ T < 2 ans	6.2%	20.5%
2 ans ≤ T < 5 ans	15.8%	21.4%
≥ 5 ans	0.0%	2.9%

Source : établi sur la base des données de Natixis 2022

Une concentration significative des dépôts à terme et des bons de caisse dans les classes d'échéance allant de 1 mois à moins de 1 an, ainsi que de 2 ans à moins de 5 ans. Ces classes représentent une part importante des dépôts à terme et des bons de caisse, ce qui peut indiquer une préférence des déposants pour ces échéances.

### 1.2.2.3. Compte épargne / compte VIP

Les comptes d'épargne et les comptes VIP représentent 11% de la clientèle totale de la banque. Ces placements financiers permettent aux clients de gagner des intérêts sur les sommes épargnées. La banque propose ces produits pour offrir des rendements attractifs tout en maintenant une stabilité à long terme de ces fonds. Il est écoulé par décision de gestion comme suit :

**Tableau 25: Amortissement des postes compte épargne / compte vip**

Durée	Comptes épargne	Epargne VIP
< 7J	0.6%	0.6%
7J ≤ T < 1mois	1.9%	1.9%
1 mois ≤ T < 3 mois	5.0%	5.0%
3 mois ≤ T < 6 mois	7.5%	7.5%
6 mois ≤ T < 1 ans	15.0%	15.0%
1 an ≤ T < 2 ans	7.0%	7.0%
2 ans ≤ T < 5 ans	21.0%	21.0%
≥ 5 ans	42.0%	42.0%

Source : établi sur la base des données de Natixis 2022



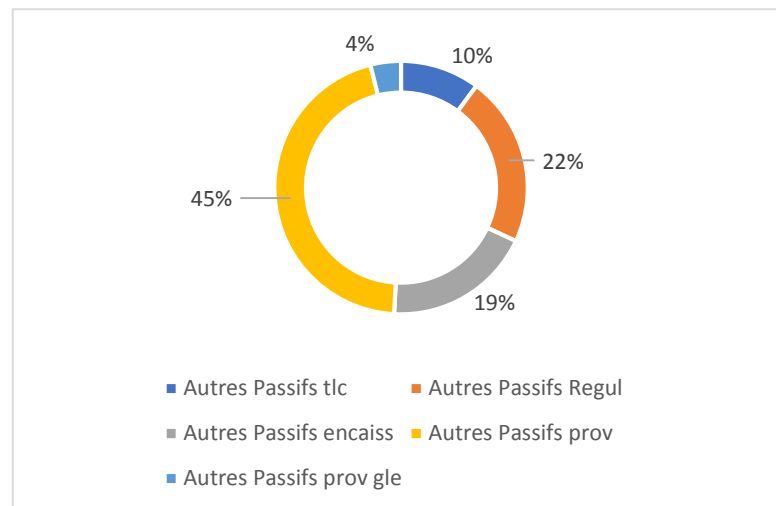
## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

L'échéancier de ces deux postes est semblable, ce qui suggère un comportement parallèle. Environ 70% du total se trouve dans les classes d'échéances supérieures à 1 an, ce qui témoigne d'une tendance vers le moyen et le long terme.

### 1.2.3. Autre passif :

Ce segment constitue 20% du montant total du passif. Il comprend toutes les ressources non classées dans les autres comptes du bilan. Les dettes envers des tiers qui ne sont pas prises en compte dans d'autres éléments du passif sont incluses dans cette catégorie, telles que les comptes fournisseurs, les comptes de télécompensation, les provisions pour le personnel, les cotisations et les fonds bloqués.

**Figure 30: Composition du poste autre passif**



Source : établi sur la base des données de Natixis 2022

#### 1.2.3.1. Provision/Provision générales :

Les provisions sont des réserves financières que les entreprises ou les banques constituent pour couvrir des pertes potentielles ou des obligations futures incertaines. Les provisions générales (provision gle) sont des réserves non spécifiques destinées à couvrir des risques généraux et imprévus, sans être affectées à une perte ou obligation particulière. Ces réserves contribuent à la stabilité financière de l'institution en prévoyant des fonds pour des événements imprévus. Ces deux postes constituent 49% du total des autres passifs. Ils s'écoulent comme suit :

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

**Tableau 26 Amortissement des postes provision/provision gle**

Durée	Provision	Provision gle
< 7J	1.6%	0.4%
7J ≤ T< 1mois	5.1%	1.3%
1 mois ≤ T< 3 mois	13.3%	3.3%
3 mois ≤ T<6 mois	20.0%	5.0%
6 mois ≤ T< 1 ans	40.0%	10.0%
1 an ≤ T < 2 ans	4.0%	20.0%
2 ans ≤ T <5 ans	12.0%	60.0%
≥ 5 ans	4.0%	0.0%

**Source :** établi sur la base des données de Natixis 2022

Environ de 60% des provisions sont réparties entre la classe 4 et la classe 5 (3M< à <6M et 6 mois ≤ T< 1ans), tandis que les provisions gle montrent une concentration significative dans les échéances à moyen et long terme, en particulier dans les tranches de 2 ans à moins de 5 ans et de plus de 5 ans.

### 1.2.3.2. Télécompensation :

Représentant 10% des autres passifs, ce segment comprend essentiellement des chèques utilisés pour les transactions entre clients. Lorsqu'une banque est sollicitée par une autre pour une télécompensation, le montant correspondant est inscrit en tant que passif dans son bilan. Son écoulement est illustré dans le tableau suivant :

**Tableau 27: Amortissement du poste télécompensation**

Durée	Télécompensation	Télécompensation en %
< 7J	3811562875	100.0%
7J ≤ T< 1mois	0	0.0%
1 mois ≤ T< 3 mois	0	0.0%
3 mois ≤ T<6 mois	0	0.0%
6 mois ≤ T< 1 ans	0	0.0%
1 an ≤ T < 2 ans	0	0.0%
2 ans ≤ T <5 ans	0	0.0%
≥ 5 ans	0	0.0%

**Source :** établi sur la base des données de Natixis 2022

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

### 1.2.3.3. Compte de régularisation :

Différents comptes sont inclus dans les comptes de régularisation au passif, tels que les comptes de liaison sièges, les comptes d'ajustement devises, les produits constatés à l'avance, les charges à payer, ainsi que d'autres comptes de régularisation. Il s'agit de 22% de l'ensemble des autres actifs et il s'écoule comme suit :

**Tableau 28: Amortissement du poste compte de régularisation**

Durée	Compte de régularisation	de	Compte de régularisation en %
< 7J	0		0.0%
7J ≤ T < 1mois	0		0.0%
1 mois ≤ T < 3 mois	0		0.0%
3 mois ≤ T < 6 mois	2043591120		25.0%
6 mois ≤ T < 1 ans	4087182241		50.0%
1 ans ≤ T < 2 ans	2043591120		25.0%
2 ans ≤ T < 5 ans	0		0.0%
≥ 5 ans	0		0.0%

Source : établi sur la base des données de Natixis 2022

La majorité des fonds alloués aux comptes de régularisation sont concentrés dans les échéances de 3 mois à 1 an. En effet, 50% des fonds sont alloués à des échéances de 6 mois à moins d'1 an, et 25% à des échéances de 3 mois à moins de 6 mois et de 1 an à moins de 2 ans respectivement.

### 1.2.3.4. Encaisse

Le compte "Encaisse" répertorie les liquidités disponibles de la banque afin de répondre aux retraits et aux paiements en espèces effectués par ses clients. Cette catégorie peut comprendre les fonds utilisés pour les opérations courantes de la banque, ainsi que les réserves minimales exigées par les régulateurs financiers pour garantir la stabilité du système bancaire. Ce poste constitue 19% du total des autres passifs, son écoulement est illustré dans le tableau ci-dessous :

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

**Tableau 29: Amortissement du poste encaisse**

Durée	Encaisse	Encaisse en %
< 7J	710869947	10.0%
7J ≤ T < 1mois	0	0.0%
1 mois ≤ T < 3 mois	0	0.0%
3 mois ≤ T < 6 mois	1599457381	22.5%
6 mois ≤ T < 1 ans	3198914762	45.0%
1 ans ≤ T < 2 ans	1599457381	22.5%
2 ans ≤ T < 5 ans	0	0.0%
≥ 5 ans	0	0.0%

Source : établi sur la base des données de Natixis 2022

On remarque que plus de 80% du l'échéancier de ce poste elle situe entre 3mois < à < 6mois ,6mois à 1 ans et 1 ans à 2 ans.

### 2. Profil d'échéance Actif/passif

Après avoir étudié l'écoulement de chaque poste du bilan individuellement, nous allons consolider les résultats obtenus pour élaborer le profil d'échéances. L'écoulement de l'ensemble des postes de l'actif et passif est donné dans les tableaux des **annexes 2 et 3** respectivement.

L'analyse des postes montre qu'une situation comme celle-ci peut avoir un impact négatif sur la liquidité et la rentabilité de la banque, car les ressources à long terme sont plus coûteuses et lente en matière de transformation. C'est la raison pour laquelle nous avons également considéré l'importance d'analyser la situation globale de liquidité et calculer les impasses de liquidité car identifier une impasse de liquidité permet de prévoir les montants qui devront être empruntés ou placés à des échéances ultérieurs.

### 3. La mesure du risque de liquidité :

L'examen détaillé de l'écoulement de chaque poste de l'actif et du passif dans la partie précédente nous a permis de déterminer le profil d'échéances. Ce profil constitue l'outil fondamental pour analyser et mesurer la liquidité de Natixis Algérie, ce que nous allons aborder dans cette partie.

#### 3.1. Analyse de la situation globale de la liquidité :

En se basant sur le profil d'échéances précédemment établi, il est possible de déterminer les échéanciers pour l'ensemble des éléments de l'actif et du passif de Natixis. Les flux de

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

chaque échéance sont soustraits des soldes correspondants. Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau suivant :

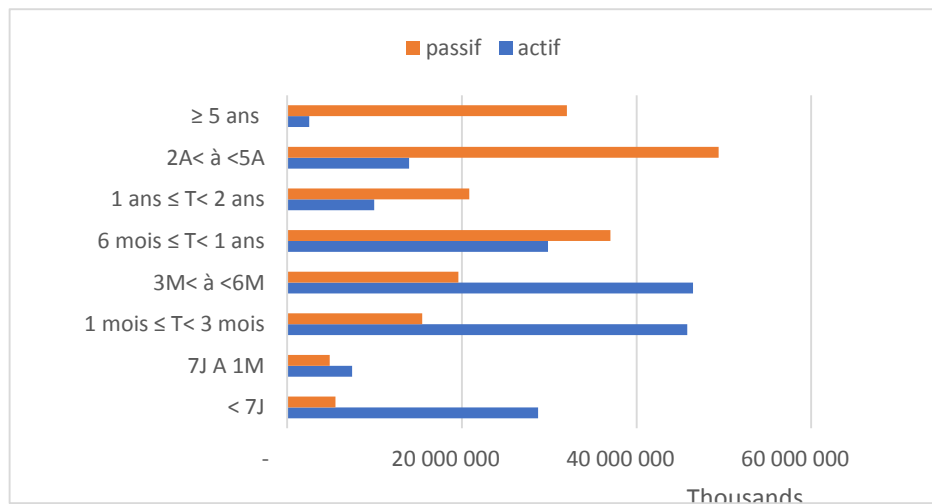
**Tableau 30: Ecoulement des actifs et passifs**

Unité en DZD	Actif	Passif
	184,752,822,545	184,752,822,545
< 7J	28,718,853,736	5,531,063,595
7J ≤ T < 1mois	7,436,920,871	4,880,081,198
1 mois ≤ T < 3 mois	45,822,745,133	15,461,184,477
3 mois ≤ T < 6 mois	46,465,631,777	19,588,773,672
6 mois ≤ T < 1 ans	29,863,723,821	37,028,747,344
1 ans ≤ T < 2 ans	9,952,357,941	20,850,715,347
2 ans ≤ T < 5 ans	13,977,928,575	49,383,221,502
≥ 5 ans	2,514,660,691	32,029,035,410

Source : Conception personnel à l'aide de l'Excel

Afin de rendre les données du tableau précédent plus visibles, nous avons élaboré les graphiques ci-dessous :

**Figure 31: Ecoulement des actifs et passifs**



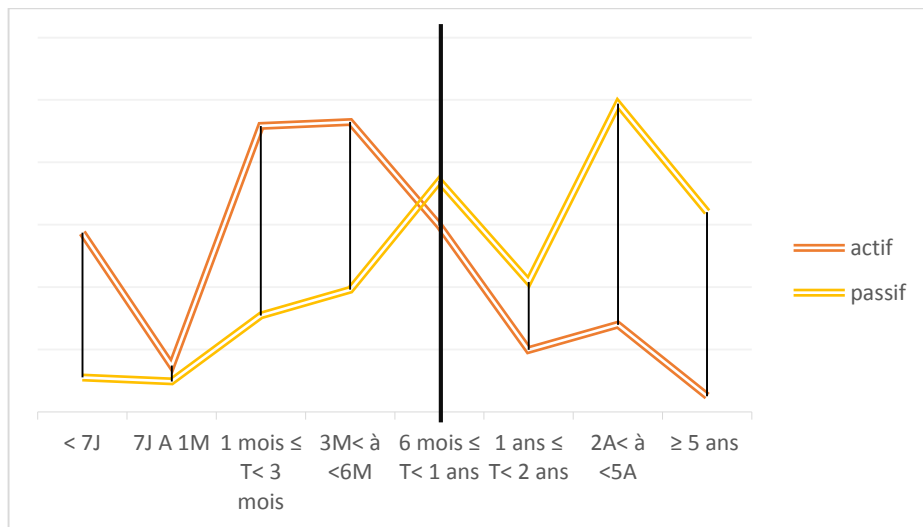
Source : Conception personnel à l'aide de l'Excel

En se basant sur la figure ci-dessus. On peut illustrer cet amortissement des actifs et des passifs de Natixis de la manière suivante :

À partir du 31/12/2022, une phase de sur-consolidation (excédent) est observée jusqu'à une échéance de 6 mois. Au-delà de cette période de 6 mois, le bilan entre dans une phase de sous-consolidation (déficit) et le graph suivant présente bien les deux phases :

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

Figure 32: les phases de consolidation



Source : Conception personnel à l'aide de l'Excel

### 3.2. Les impasses de liquidité :

On peut confirmer les deux phases de sur-consolidation/sous-consolidation mentionnées précédemment en calculant les impasses de liquidité en flux et en stock de la manière suivante.

#### 3.2.1. Les impasses en flux :

Grâce à cette approche d'impasse, nous pouvons identifier les besoins ou les surplus de financement spécifiques à des périodes de temps déterminées. Cela permet une analyse plus détaillée et plus précise. Les entrées et les sorties nettes de fonds sont illustrées dans le tableau et le graphique ci-dessous :

Tableau 31: les impasses en flux

unité en DZD	Actif	passif	Flux
	184,752,822,545	184,752,822,545	-
< 7J	28,718,853,736	5,531,063,595	23,187,790,140
7J ≤ T < 1 mois	7,436,920,871	4,880,081,198	2,556,839,673
1 mois ≤ T < 3 mois	45,822,745,133	15,461,184,477	30,361,560,656
3 mois ≤ T < 6 mois	46,465,631,777	19,588,773,672	26,876,858,105
6 mois ≤ T < 1 ans	29,863,723,821	37,028,747,344	- 7,165,023,522
1 ans ≤ T < 2 ans	9,952,357,941	20,850,715,347	- 10,898,357,406
2 ans ≤ T < 5 ans	13,977,928,575	49,383,221,502	- 35,405,292,927
≥ 5 ans	2,514,660,691	32,029,035,410	- 29,514,374,719

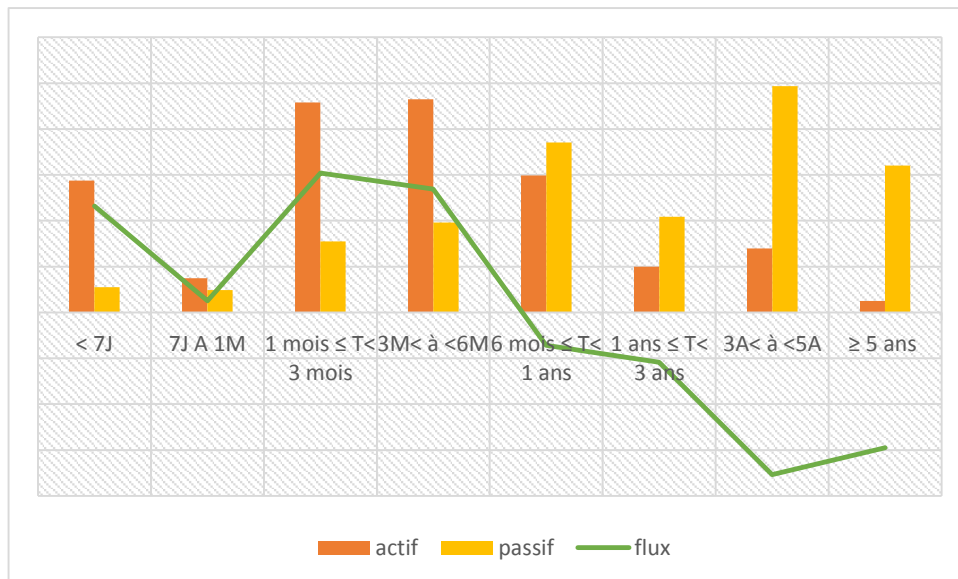
Source : Conception personnel à l'aide de l'Excel

Grâce aux impasses en flux, il est possible de voir la disparité entre les entrées et les sorties de fonds pour chaque période. Une impasse en flux positive, signifie que les entrées de

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

fonds dépassent les sorties de fonds. En revanche, Les sorties de flux de fonds dépassent les flux d'entrées, ce qui entraîne une impasse en flux négatif ( $< 0$ ).

**Figure 33: Les impasses en flux**



Source : Conception personnel à l'aide de l'Excel

### Commentaire :

- L'impasse initiale en flux, qui s'élève à 23 187 790 140 DA, est principalement marquée par une importante entrée de fonds en raison de la disponibilité de liquidités, telles que les avoirs en caisse et les comptes à la Banque centrale.
- La troisième impasse, qui s'étend sur une période de 1 à 3 mois, reste favorable, avec une entrée nette de fonds de 30 361 560 656 DA. Le remboursement des crédits accordés à la clientèle et les créances à vue sur les institutions financières sont principalement responsables de cette entrée.
- Dans la quatrième impasse, les actifs s'amortissent plus lentement que les passifs, ce qui entraîne des sorties de fonds évidents.
- Les raisons principales de ces sorties nettes sont deux : l'échéance de certains dépôts à terme et la maturité théorique des ressources à long terme, comme le capital. D'ici 5 ans, Natixis devra faire face à une sortie nette de fonds maximale de -35 405 292 927 DA.

### 3.2.2. Les impasses en stock :

L'impasse en stock est déterminée par la différence entre les encours du passif et de l'actif à une date donnée. Si cette impasse est positive, elle indique un excédent de ressources ; si elle est négative, elle signale un déficit. Les gestionnaires ALM utilisent ces impasses pour prendre leurs décisions d'investissement ou de financement.

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

En mettant en pratique ce critère, nous avons obtenu les résultats suivants :

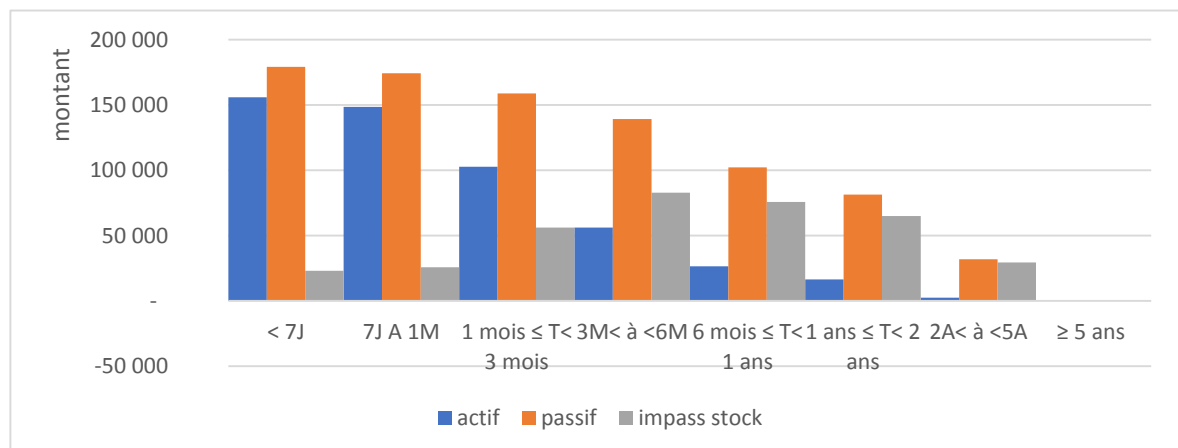
**Tableau 32:les impasses en stock**

unité en DZD	Stock actif	Stock passif	impasse stock
		184,752,822,545	184,752,822,545
< 7J	156,033,968,809	179,221,758,950	23,187,790,140
7J ≤ T < 1mois	148,597,047,938	174,341,677,752	25,744,629,813
1 mois ≤ T < 3 mois	102,774,302,805	158,880,493,274	56,106,190,469
3 mois ≤ T < 6 mois	56,308,671,028	139,291,719,603	82,983,048,574
6 mois ≤ T < 1 ans	26,444,947,207	102,262,972,259	75,818,025,052
1 ans ≤ T < 2 ans	16,492,589,266	81,412,256,912	64,919,667,646
2 ans ≤ T < 5 ans	2,514,660,691	32,029,035,410	29,514,374,719
≥ 5 ans	0	0	0

Source : Conception personnel à l'aide de l'Excel

Selon le tableau, il est évident que la banque Natixis conserve une situation de surliquidité tout au long de la période d'étude, car le cumul des impasses reste satisfaisant. Selon cette situation, les déficits de chaque période sont compensés de manière adéquate par les excédents enregistrés. Cela témoigne d'un état d'esprit prudent de la banque en ce qui concerne la transformation de ses ressources.

**Figure 34: Les impasses en stock**



Source : Conception personnel à l'aide de l'Excel

### 3.3. Indice de transformation :

L'indice de transformation est une mesure de liquidité qui mesure le degré de transformation réalisé par la banque. On le calcule en fonction du rapport entre les actifs et les passifs, en tenant compte du nombre de jours moyens de chaque période. Le tableau ci-dessous présente la détermination de cet indice :



## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

**Tableau 33: Calcul de l'indice de transformation**

Durée	Actif	passif	pondération	actif pondéré	passif pondéré
/	184,752,822,545	184,752,822,545	/	/	/
< 7J	28,718,853,736	5,531,063,595	0.01	287,188,537	55,310,636
7J ≤ T < 1mois	7,436,920,871	4,880,081,198	0.05	371,846,044	244,004,060
1 mois ≤ T < 3 mois	45,822,745,133	15,461,184,477	0.16	7,331,639,221	2,473,789,516
3 mois ≤ T < 6 mois	46,465,631,777	19,588,773,672	0.37	17,192,283,757	7,247,846,259
6 mois ≤ T < 1 ans	29,863,723,821	37,028,747,344	1	22,397,792,866	27,771,560,508
1 ans ≤ T < 2 ans	9,952,357,941	39,366,732,805	1.5	14,928,536,912	59,050,099,208
2 ans ≤ T < 5 ans	13,977,928,575	49,383,221,502	3.5	48,922,750,012	172,841,275,256
≥ 5 ans	2,514,660,691	32,029,035,410	7.5	18,859,955,183	240,217,765,576
				<b>130,291,992,532</b>	<b>509,901,651,018</b>

Source : Conception personnel à l'aide de l'Excel

$$\text{Indice de transformation} = \frac{509,901,651,018}{130,291,992,532} = 3.914$$

L'indice de transformation, égal à 3.914, dépasse largement la valeur de 1, indiquant que la banque ne convertit pas les ressources à court terme en emplois à long terme. Ainsi, elle ne semble pas être exposée à un risque significatif lié à son activité de transformation, car elle dispose de plus de ressources pondérées que d'emplois pondérés.

### 3.4. Coefficient de liquidité :

Selon la réglementation de la Banque d'Algérie, chaque banque doit maintenir un seuil minimum de liquidité de 100%. Cela signifie que les actifs liquides à court terme de la banque doivent au moins couvrir ses passifs exigibles à court terme. Pour calculer ce coefficient de liquidité, la Banque d'Algérie impose des pondérations spécifiques aux actifs et passifs en fonction de leur degré de liquidité et d'exigibilité.

Le calcul du coefficient de liquidité de la banque NATIXIS Algérie du 31 décembre 2022 est effectué dans les **Annexes N° 4 et 5**.

$$\text{Le coefficient est} = \frac{100,464,841.25}{37,837,010.70} = 2.66.$$

Ce coefficient dépasse les 100 %, atteignant ainsi l'objectif réglementaire de « sur-consolidation » et il existe un excédent de liquidité égale à 62,627,830.55 DA. Cela signifie que, pour le mois à venir, NATIXIS Algérie est capable de répondre aux demandes de remboursement de ses déposants, car ses actifs liquides couvrent ses passifs exigibles. Toutefois, ce coefficient excède largement la norme réglementaire, indiquant un état évident de surliquidité de la banque

## CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE

### 3.5. Stress test :

Au cours de notre étude de la liquidité du Natixis, nous avons constaté que les dépôts à vue représentent une part significative des ressources. Afin d'évaluer la capacité de Natixis à faire face à un scénario défavorable en utilisant le coefficient de liquidité comme indicateur, nous avons prévu une fuite des dépôts à vue en raison d'une perte de confiance des déposants (crise exogène). Deux scénarios seront effectués, l'un modéré avec un taux de retrait de 20 % et l'autre sévère avec un taux de retrait de 45%, sur une période d'un mois.

- Les taux utilisés sont des taux proposés par la banque en prenant en compte la moyenne annuelle des retraits
- Les tests sont faits sur l'horizon d'un mois afin de voir la capacité de résistance en utilisant le coefficient de liquidité.
- L'objectif des analyses est de stresser les postes de dépôt à vue (dettes envers la clientèle) et d'étudier l'incidence potentielle sur les autres postes.

Après les calculs, le tableau suivant résume les résultats obtenus :

**Tableau 34: Résultat de stress test**

	Situation normale	Scénario modéré	Scénario sévère
Dépôts à vue	76,137,407,178.23	60,909,925,742.58	41,875,573,948.03
Compte BA	17,416,720,000.00	2,189,238,564.35	- 16,845,113,230.20
Titres disponibles	67,253,816,000.00	59,443,054,564.35	40,408,702,769.80
Réserve obligatoire	2,284,122,215.35	1,827,297,772.28	1,256,267,218.44
Coefficient de liquidité	2.66	1.95	1.83

Source : Conception personnel à l'aide de l'Excel

#### Commentaire :

- I. Dans les deux scénarios, les fuites des dépôts ont touchés directement les avoirs à vue (en dinars) de la Natixis banque auprès de la Banque d'Algérie, et cela par les baisser au montant des fuites.
  - Fuite scénario 01 :
 
$$\sum \text{DAV avant stress} - \sum \text{DAV après stress 1} = 15,227,481,435.65$$
  - Fuite scénario 02 :
 
$$\sum \text{DAV avant stress} - \sum \text{DAV après stress 2} = 34,261,833,230.20$$
- II. La baisse remarqué du compte BA, sera compensé afin de maintenir un matelas de sécurité de (10.000.000.000 DA), cette compensation est effectué par la cession des titres disponibles (en particulier les bons du trésor).
  - Montant de cession 01 :

**CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE**

---

**10mds DA (matelas de sécurité) – Solde du compte BA après fuite 01**

**= 7,810,761,435.65 DA**

- Montant de cession 02 :

**10mds DA (matelas de sécurité) – Solde du compte BA après fuite 02**

**= 26,845,113,230.20**

**(ici comme mentionné dans le tableau précédant le montant du compte BA après fuite est égale à -16 mds).**

- III. Avec cette évolution des dépôts, il est nécessaire d'ajuster les réserves obligatoires. Le calcul de la RO est fait par garder 3%<sup>96</sup> des dépôts à vue après la fuite.

---

<sup>96</sup> Instruction n°02 - 2023 du 13 avril 2023 modifiant et complétant l'instruction n°02-2004 du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires

## **CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN DE LA BANQUE NATIXIS ALGERIE**

---

### **Conclusion :**

Dans ce chapitre, notre recherche s'est concentrée sur l'évaluation du risque de liquidité chez Natixis Algérie, en se basant sur les outils et les méthodes fournis par l'ALM. Une fois que nous avons présenté brièvement l'organisme d'accueil, nous avons effectué une analyse de l'activité bancaire de Natixis en soulignant sa position dans le secteur bancaire algérien.

Étant donné que les résultats obtenus ne s'appliquent qu'aux hypothèses formulées, nous avons examiné les postes d'actif et de passif afin de déterminer leur profil d'échéance. Par la suite, nous avons effectué le calcul des divers indicateurs de liquidité, ce qui nous a donné la possibilité d'évaluer le risque de liquidité de Natixis.

Enfin, nous avons analysé la sensibilité de la position de liquidité de Natixis en cas de crise, exposé les limites de notre étude et formulé quelques recommandations pour améliorer la gestion du risque de liquidité de Natixis Algérie.

**CONCLUSION  
GENERALE**

## CONCLUSION GENERALE

---

Pendant notre recherche, nous avons cherché à répondre à la question principale : « Comment l'approche ALM permet-elle de gérer le risque de liquidité chez Natixis Algérie ? ». Nous nous sommes concentrés sur la gestion du risque de liquidité en élaborant un cadre théorique traitant des notions bancaires, des typologies de risque, de la réglementation prudentielle, de la liquidité et de la gestion ALM. Nous avons ensuite analysé l'activité et la performance de Natixis, ainsi que le profil d'échéance de son bilan, en utilisant divers outils de mesure du risque de liquidité. Enfin, nous avons effectué un stress test pour évaluer la résistance de la banque face à une crise de liquidité.

### **Résultat de la recherche et vérification des hypothèses :**

Les recherches Algérie ont montré que les banques font face à divers risques financiers et non financiers. Pour atténuer ces risques, elles doivent respecter des règles prudentielles strictes, comme les accords de Bâle et les réglementations locales. L'approche ALM est essentielle pour la gestion du risque de liquidité, car elle permet de mesurer, surveiller et contrôler les risques associés aux actifs et passifs. Cette méthode aide les banques à anticiper les fluctuations de trésorerie, à équilibrer les échéances des actifs et passifs, et à optimiser la stabilité financière, améliorant ainsi leur rentabilité et résilience.

L'application de l'approche ALM chez Natixis Algérie implique l'établissement d'un profil d'échéances détaillé, assurant une gestion rigoureuse des flux de trésorerie. Natixis a identifié deux phases : une de surliquidité, permettant de financer de nouveaux emplois à court terme, et une de sous-liquidité au-delà de six mois. L'utilisation d'indicateurs de gestion, comme le coefficient de liquidité et l'indice de transformation, a démontré la capacité de la banque à couvrir ses engagements à court terme et à optimiser ses ressources financières. Une fois que Natixis a été testée pour sa sensibilité à deux scénarios défavorables, le coefficient de liquidité de la banque demeure supérieur à 100%, indiquant un niveau élevé d'actifs liquides par rapport à ses engagements à court terme. Cela confirme que Natixis est bien positionnée en matière de liquidité et capable de répondre à ses obligations de paiement immédiates. Cependant, il est crucial d'adopter une approche prudente concernant les avoirs auprès de la Banque d'Algérie, qui représentent une source de secours en cas de crise. Compter exclusivement sur cette réserve de sécurité n'est pas une stratégie fiable à long terme.

### **Recommandations :**

À travers l'analyse de notre étude, nous recommandons à la banque d'améliorer son système d'information afin d'obtenir des données précises sur les flux d'actifs et de passifs et de modéliser les éléments sans échéance, permettant ainsi d'avoir une vision claire du bilan et de prendre des décisions éclairées. De plus, la banque devrait diversifier ses ressources en augmentant les ressources d'épargne et les dépôts à terme pour mieux maîtriser les risques de

## CONCLUSION GENERALE

---

liquidité et éviter la concentration, notamment celle des dépôts à vue. Il est également conseillé de mettre en valeur les avoirs à vue auprès de la Banque d'Algérie, de maintenir un solde légèrement plus élevé et de disposer en permanence de titres facilement liquidables dans son portefeuille. Il est crucial de mettre en œuvre régulièrement des tests de stress pour évaluer la résistance de la banque face à divers scénarios de liquidité potentiels, ce qui permettra de prévoir les éventuels problèmes et de prendre les mesures préventives adéquates. Bien que les résultats soient positifs, il est essentiel de continuer à développer les stratégies et les procédures de gestion des risques pour assurer la résilience continue de la banque à l'avenir.

### **Limite de la recherche :**

En raison de l'absence de données, il n'a pas été possible de simuler le comportement des autres postes non-échéanciers. Nous soutenons donc que les résultats obtenus ne sont valables que dans le cadre des hypothèses qui ont été émises. En outre, nous n'avons pas pu consulter certaines informations en raison de problèmes de confidentialité et de concurrence. Ces contraintes expliquent les possibles divergences entre les résultats de notre étude et la situation réelle chez Natixis.

### **Horizon de la recherche :**

Grâce à notre analyse de cas pratique et aux connaissances théoriques que nous avons acquises, nous pouvons confirmer que l'ALM est une méthode difficile à mettre en pratique. Elle demande une organisation minutieuse des données, une centralisation des informations, ainsi qu'une coordination et une collaboration entre les différentes entités de la banque. Néanmoins, elle propose des instruments précieux qui permettent à la banque de prévoir des actions à venir et de se prémunir contre d'éventuelles crises.

Pour conclure, cette étude constitue un point de départ pour les recherches futures sur l'application de l'approche ALM dans les banques. Ce thème est particulièrement pertinent dans le secteur bancaire algérien actuel. Nous pensons qu'il serait enrichissant d'évaluer, à l'aide des outils offerts par l'ALM, l'exposition des banques non seulement au risque de liquidité, mais également au risque de taux.

# **BIBLIOGRAPHIE**



## LA BIBLIOGRAPHIE

---

### Ouvrage :

1. AUGROS J.-C & QUERUEL M, « **Risque de taux d'intérêt et gestion bancaire** », Éditions Economica, Paris, 2000.
2. BENATI A, « **La Gestion Actif-Passif (ALM) du risque de liquidité bancaire** », édition universitaire européenne, 2014.
3. BESSIS J, « **gestion des risques et gestion actif-passif des banques** », DALLOZ, Paris, 1995.
4. BESSIS J, « **Risk Management in Banking** », JOHN WILEY & SONS, 4ème édition, France, 2015.
5. COLOMB J, « **Finance de marché** », ESKA, 1998. P106.
6. DARMON. J, « **Stratégies bancaires et Gestion de bilan** », Economica, Paris, 1998.
7. DE COUSSERGUE S, BOURDEAUX G, « **gestion de la banque, du diagnostic à la stratégie** », Edition DUNOD, Paris, 2013.
8. DE COUSSERGUES. S et BOURDEAUX. G, « **La gestion de la banque** », Edition DUNOD, Paris, 2010.
9. DE COUSSERGUES.S, « **la banque, structures, marchés, gestion** », Dalloz, Paris, 1996.
10. DEMEY.P & FRACHOT.A & RIBOULET.G, « **Introduction à la gestion actif-passif** », Economica, Paris, 2003.
11. DUBERNET M, « **gestion actif-passif et tarification de services bancaires** », Economica, Paris, 1997.
12. JACOB H & SARDI A, « **Management des risques bancaires** », Edition AFGES.
13. LAMARQUE E, « **Gestion bancaire** », PEARSON EDUCATION, France, 2003.
14. LAMARQUE E & MAYMO V, « **Économie et gestion de la banque** », DUNOD, 2015, Paris.
15. LAMARQUE E, «**Management de la banque : risques, relation client, organisation**», Paris, Pearson Education, 2005.
16. LASRY J.M, « **Gestion actif-passif, Encyclopédie des marchés financiers** », Editions Economica, paris, 1997.
17. MISHKIN F & BORDES C & HAUTCOEUR P & LACOSSE-LABARTHE, « **Monnaie, banque et marchés financiers**», Pearson Education, France, 2007.
18. QUENTIN H, « **Gestion des risques et réglementation prudentielle** », Edition Dumas, 2017.
19. QUIRY P, VERNIMMEN P, LE FUR Y, « **Finance d'entreprise** », Dalloz, Paris, 2009.

## **LA BIBLIOGRAPHIE**

---

20. RIVES-LANGE J-L & CONTAMINE-RAYNAUD M, « **Droit bancaire** », Edition Dalloz, 1995, p 654.
21. SARDI A, « **Audit et contrôle interne bancaires** », AFGES, 3ème trimestre, Paris, 2002.
22. SERVIGNY A & ZELENKO I, « **Le risque crédit face à la crise** », 4eme édition, 2007.

### **Revue & Article :**

1. AZZOUZI I & MADIES P, « Les risques de liquidité bancaire : définitions, interactions et réglementation », Revue d'économie financière, 2012.
2. BOUZAR C & AMMOUR B, « la bancarisation dans le contexte de libéralisation financière en Algérie », les Cahiers du CREAD n°95, 2011
3. CROCKETT A, « Liquidité de marché et stabilité financière », Revue de la stabilité financière, 2008, N°11.
4. DREHMANN M & NIKOLAOU K, « Funding liquidity risk: definition and measurement. », Journal of Banking & Finance, 37(7), 2173-2182, 2013.
5. DUMONTIER P & DUPRE Denis, « Pilotage bancaire : les normes IAS et la réglementation Bâle 2 », Paris : Revue Banque, 2005.
6. GOUSLISTY H, « Gestion des liquidités dans les banques ». Revue Banque, N°533, 2011.
7. NIKOLAOU K, « Liquidity (Risk), Concepts, Définitions and Interactions », Working paper series no 1008, European Central Bank, 2009.
8. PRASAD, K., et SUPRABHA, K.R., « Anomalies in maturity GAP : Evidence from Schedules Commercial Banks in India », 2014.
9. SALMI H & GHERAB A, « Gestion de risque de liquidité et de taux d'intérêt par l'approche ALM : cas de la BNA », Journal of Financial, Accounting and Managerial Studies, 2019.

### **Texte réglementaire :**

1. Ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit.
2. Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, Bâle III : dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires, Banque des Règlements Internationaux, Décembre 2010 (document révisé juin 2011)
3. Règlement de la Banque d'Algérie n° 14-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers.
4. Règlement de la Banque d'Algérie n° 14-02 du 16 février 2014 relatif aux grands risques et aux participations.

## **LA BIBLIOGRAPHIE**

---

5. Règlement de la Banque d'Algérie n°2009-04 du 23 juillet 2009 portant plan de comptes bancaire et règles comptables applicables aux banques et aux établissements financiers.
6. Règlement n°11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers.
7. Règlement n°14-03 du 16 février 2014 relatif aux classements et provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et établissements financiers.
8. Règlement n°2011-04 du 24 mai 2011 portant identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité.
9. Règlement n°24-02 correspondant au 6 février 2024 relatif au capital minimum de banques et établissements financiers exerçant en Algérie.
10. Instruction de la Banque d'Algérie n° 02-15 du 22 juillet 2015 fixant le niveau des engagements extérieurs des banques et établissements financiers.
11. Instruction de la Banque d'Algérie n° 78-95 du 26 décembre 1995 portant règles relatives aux positions de change.
12. Instruction n°02 - 2023 du 13 avril 2023 modifiant et complétant l'instruction n°02-2004 du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires.

### **Mémoires :**

1. AICHOUNI W, « La gestion du risque de liquidité bancaire : cas de la Banque d'Agriculture et de Développement Rural », Mémoire fin d'étude, magister, ESC, 2015.
2. GADI Y, « Gestion du risque de liquidité par l'approche ALM Cas de la CNEP-Banque », Mémoire de fin d'étude, 22ème promotion DSEB, ESB, 2020.
3. HOCINI R, « La gestion du risque de liquidité par l'approche ALM cas pratique de la BNA », Mémoire de fin d'études, 38ème promotion Banque, Ifid, 2020.
4. KAMIHAN & MOUHEB Z, « Gestion du risque de liquidité par l'approche ALM CPA », Mémoire de fin de cycle master, option finance, monnaie et banque, ESC, 2023.
5. LARBI HANANE, « Gestion du risque de liquidité par l'approche ALM Cas BEA », Mémoire de fin d'étude, 24ème promotion DSEB, ESB, 2021.

### **Cours :**

1. BOUGUERRA, R. (2020). cours, IFID. gestion actif-passif
2. NIBOUCHE.L ; « cour de gestion de trésorerie bancaire » ; ESB ; 2014.
3. FERMANIAN J-D (Crest-Ensa), « Les Stress-tests : de la théorie à la pratique », 2010

## LA BIBLIOGRAPHIE

---

### Webographie :

- 1) <https://www.afges.com/>
- 2) <https://www.lafinancepourtous.com/>
- 3) <https://score-advisor.com/>
- 4) Site de la Banque d'Algérie : [www.bank-of-algeria.dz](http://www.bank-of-algeria.dz)
- 5) [Comité de Bâle | ACPR \(banque-france.fr\)](http://www.banque-france.fr)
- 6) Site de Banque des Règlements Internationaux : <https://www.bis.org/>

# **LES ANNEXES**

## LES ANNEXES

---

### Annexe N°01 :

#### Pondération des engagements bilan sous Bâle I :

Poste	Coefficient de pondération
Créances sur les Etats membres de l'organisme de coopération et de développement économique (OCDE)	0%
Créances sur les banques ou collectivités locales des pays de l'OCDE	20%
Créances à garanties hypothécaires	50%
Toutes les autres créances (les autres actifs notamment les prêts sur le secteur privé, les actifs immobiliers, créances sur les banques et administrations de pays n'appartenant pas à l'OCDE et tous autres investisseurs.	100%

Source : LEMARQUE E, «Management de la banque : risques, relation client, organisation», Paris: Pearson Education, 2005.

#### Pondérations des engagements du hors bilan.

Poste	Pondération
Engagements classiques non liés au cours de change et aux taux d'intérêt.	Conversion en équivalent de crédit par un facteur allant de 0% à 100% en fonction de leur nature, puis pondéré selon le statut de la contrepartie.
Engagements liés aux cours de change et/ou au taux d'intérêt.	L'équivalent du risque est la somme du : -Coût de remplacement total des contrats représentant un gain. - Risque de crédit potentiel produit du nominal par un coefficient de majoration dépendant de la durée résiduelle et de la nature du contrat.

Source : DUMONTIER P & DUPRE Denis, « pilotage bancaire : les normes IAS et la réglementation Bâle 2 », Paris : Revue Banque, 2005, p.123.

## Annexe N°02 : profil d'échéance d'actif

post	Durée	Colonne1	< 7J	7J A 1M	1 mois ≤ T < 3 mois	3M < à < 6M	6 mois ≤ T < 1 ans	1 ans ≤ T < 2 ans	2A < à < 5A	≥ 5 ans
Trésorerie	Interbancaire	17,995,220,907.48	15,356,171,777.65	42,357,383.10	110,497,521.14	165,746,281.71	331,492,563.41	397,791,076.09	1,193,373,228.28	397,791,076.09
	Titres	67,253,816,102.06	1,090,615,225.37	1,037,436,301.37	20,274,035,616.42	25,823,617,164.37	19,028,111,794.53	-	-	-
	Caisses	2,053,967,677.84	2,053,967,677.84	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle	Découvert corporate	7,656,437,695.11	44,662,553.22	146,748,389.16	382,821,884.76	574,232,827.13	1,148,465,654.27	1,071,901,277.32	3,215,703,831.95	1,071,901,277.32
	Découvert Rétail Pro	261,121,967.12	2,030,948.63	6,673,116.94	17,408,131.14	26,112,196.71	52,224,393.42	31,334,636.05	94,003,908.16	31,334,636.05
	Escompte	6,695,288,417.00	1,131,747,435.79	1,621,856,890.62	3,124,517,899.12	817,166,191.47	-	-	-	-
	CMT/CLT	18,000,314,071.89	4,128,543.48	195,224,084.89	1,107,559,418.88	1,387,327,703.48	2,795,795,279.60	4,722,402,213.07	7,367,570,818.37	420,306,010.12
	Avances de trésorerie	42,298,648,385.18	970,014,997.11	4,281,269,447.44	20,443,496,972.88	15,139,522,236.51	1,464,344,731.24	-	-	-
	Encours crédit bail	4,521,906,384.09	143,799,216.27	105,129,721.47	299,976,117.65	421,952,913.71	821,572,084.06	1,389,833,663.52	1,339,642,667.41	-
	Crédits aux particuliers	1,164,446,851.20	10,732,414.51	225,535.95	22,710,418.21	33,671,089.20	69,150,975.84	143,648,443.33	290,980,282.68	593,327,691.48
	Impayés Crédit	794,423,063.28	-	-	39,721,153.16	39,721,153.16	79,442,306.33	158,884,612.66	476,653,837.97	-
Autres Actif	tlc	7,785,211,517.94	7,785,211,517.94	-	-	-	-	-	-	-
	Regul	7,014,305,226.10	-	-	-	1,753,576,306.53	3,507,152,613.05	1,753,576,306.53	-	-
	encaiss	1,257,714,278.85	125,771,427.89	-	-	282,985,712.74	565,971,425.48	282,985,712.74	-	-
total		184,752,822,545.14	28,718,853,735.71	7,436,920,870.94	45,822,745,133.36	46,465,631,776.72	29,863,723,821.23	9,952,357,941.31	13,977,928,574.82	2,514,660,691.06

## Annexe N°03 : profile d'échéance de passif

poste	Durée	montant	< 7J	7J A 1M	1 mois ≤ T < 3 mois	3M < à < 6M	6 mois ≤ T < 1 ans	1 ans ≤ T < 2 ans	2A < à < 5A	≥ 5 ans
Trésorerie	Fonds propres net	24,304,123,610.82	-	-	607,603,090.27	607,603,090.27	1,215,206,180.54	2,430,412,361.08	7,291,237,083.25	12,152,061,805.41
	Interbancaire	50,671,278.19	50,671,278.19	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle	A vue-C	58,430,220,596.42	284,035,794.57	933,260,467.86	2,434,592,524.85	3,651,888,787.28	7,303,777,574.55	8,764,533,089.46	26,293,599,268.39	8,764,533,089.46
	A vue détail Pro	9,444,426,199.76	91,820,810.28	301,696,948.05	787,035,516.65	1,180,553,274.97	2,361,106,549.94	944,442,619.98	2,833,327,859.93	944,442,619.98
	Particulier	8,262,760,382.05	48,199,435.56	158,369,573.99	413,138,019.10	619,707,028.65	1,239,414,057.31	578,393,226.74	1,735,179,680.23	3,470,359,360.46
	DAT	29,166,420,962.90	71,000,000.00	2,280,000,000.00	7,605,500,000.00	5,197,000,000.00	7,579,200,000.00	1,821,500,000.00	4,612,220,962.90	-
	BDC	3,472,500,000.00	111,000,000.00	50,500,000.00	597,000,000.00	164,500,000.00	995,000,000.00	710,500,000.00	744,000,000.00	100,000,000.00
	Comptes épargne	4,227,682,287.21	24,661,480.01	81,030,577.17	211,384,114.36	317,076,171.54	634,152,343.08	295,937,760.10	887,813,280.31	1,775,626,560.63
	Epargne VIP	9,864,592,003.49	57,543,453.35	189,071,346.73	493,229,600.17	739,844,400.26	1,479,688,800.52	690,521,440.24	2,071,564,320.73	4,143,128,641.47
Autres Passifs	tlc	3,811,562,874.88	3,811,562,874.88	-	-	-	-	-	-	-
	Regul	8,174,364,481.64	-	-	-	2,043,591,120.41	4,087,182,240.82	2,043,591,120.41	-	-
	encaiss	7,108,699,470.22	710,869,947.02	-	-	1,599,457,380.80	3,198,914,761.60	1,599,457,380.80	-	-
	prov	16,972,083,318.04	264,010,184.95	867,462,036.26	2,262,944,442.41	3,394,416,663.61	6,788,833,327.22	678,883,332.72	2,036,649,998.16	678,883,332.72
	prov gle	1,462,715,079.52	5,688,336.42	18,690,248.24	48,757,169.32	73,135,753.98	146,271,507.95	292,543,015.90	877,629,047.71	-
		184,752,822,545.14	5,531,063,595.23	4,880,081,198.30	15,461,184,477.13	19,588,773,671.77	37,028,747,343.53	20,850,715,347.45	49,383,221,501.62	32,029,035,410.13

## Annexe N°4 : éléments d'actif exigibles

elements de calcul	montant	pondération	montant pondérée
les avoirs en caisse (dinars)	1963768	1	1963768
les avoirs en comptes devises fonds propres auprès de la banque d'algerie	1132021	1	1132021
les avoirs à vue en dinars auprès de la banque d'algerie correspondant à la reserve libre et les placements à terme en dinars à la BA dont l'echeance n'excède pas trois mois à partir de la date d'arrêté	17416720	1	17416720
les dépôts auprès du trésor public en algerie poste ( depots au centre des cheques postaux )	555070	1	555070
les comptes debiteurs à vue auprès des banques et etablissement financiers et des correspondants etrangers	3266	1	3266
les prêts sur le marche monetaire interbancaire dont l'echeance n'excède pas trois mois à partir de la date d'arrete	0	1	0
les bons du tresor negociables sur le marchés secondaire des titres de l'etat	67253816	1	67253816
les titre participatif du trésor remboursables à premiere demande	0	1	0
les obligations et autres valeurs mobilières à revenus fixe emise par l'etat et faisant l'objet d'une cotation sur un marché officiel	0	1	0
le solde lorsqu'il est preteur des comptes de recouvrement	0	1	0
les concours ayant au plus trois mois a courir a partir de la date d'arrêté , consentir à la clientele sous forme de credits d'exploitation , de credit d'investissement , d'operations de credits-bail et location simpl	40553640	0.75	30415230
les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe émises par les entreprises privées et publiques et faisant l'objet d'une cotation sur un marché officiel	0	0.6	0
les engagements de financement recus des banques et etablissement financiersss agree en algerie et respectant les conditions fixées par l'aticle 7	0	0.5	0
les action et autres titres a revenu variables faisant l'objet d'une cotation sur un marché officiel	0	0.1	0
<b>total des actifs disponibles realisables à court terme et des engagements de financements reçus</b>	<b>128,878,301.00</b>		<b>134,159,300.65</b>

## Annexe N°05 : éléments de passif exigibles

elements de calcul	montant	pondération	montant pondérée
les comptes creditaires à vue en dinars des banques et etablissement financiers	50671	100%	50671
les reescomptes aupres de la banque d'algerie et les emprunts (pension , adjudications) dont l'echeance n'exède pas un 3 mois	0	100%	0
les emprunts sur le marches monétaire internbancaire remboursables dans un délai ne depasant pas les 3 mois à partir de la date d'arrêté	0	100%	0
les emprut obligataire , subordonnée et autre remboursables dans un délai de 3 mois à partir de la date d'arrêté	0	100%	0
la partie non utilisée des accords de refinancement donnée à autre banques et etablissement financier	0	100%	0
le solde lorsqu'il est empreteur , des comptes de recouvrement	1228342	100%	1228342
les dépôts à terme (en dinars ) et les bons de caisses ayant au plus de 3 mois a courrir à partir de la date d'arrêté	23185762	70%	16230033.4
les livrets d'epargnes banque	14092274	30%	4227682.2
les depots à vue ( en dinars ) des entreprises	65506242	25%	16376560.5
les autre dépôts à vue ( en dinars )	10649428	20%	2129885.6
les livret d'epargne logement	0	15%	0
les engagements de hors bilan données en faveur des banques et etablissement financiers autres que ceux pris à 100% et les engagements de hors bilan en faveurs ou d'ordre de la clientele	130308185	5%	6515409.25
<b>total des exigibilités à vue et à court terme et des engagements données</b>	<b>245,020,904.00</b>		<b>46,758,583.95</b>





**TABLE DES  
MATIERES**

## TABLE DES MATIERES

Remerciement .....	4
Dédicace.....	5
SOMMAIRE .....	I
Liste des abréviations .....	II
Liste des tableaux .....	III
Liste des figures .....	IV
Résumé.....	V
ملخص.....	VI
INTRODUCTION GENERALE.....	A
<b>CHAPITRE 01 : RISQUES BANCAIRES ET REGLEMENTATION PRUDENTIELLE .1</b>	
Section 01 : La banque et la typologie des risques bancaires :.....	3
1.    La banque :.....	3
1.1.    Les opérations bancaires :.....	4
1.2.    Les caractéristiques de l'activité bancaire : .....	4
2.    La typologie des risques bancaires :.....	5
2.1.    Risques non financiers : .....	5
2.1.1.    Risques opérationnels :.....	5
2.1.2.    Risques stratégiques : .....	6
2.2.    Risques financiers :.....	6
2.2.1.    Risque de crédit (ou de contrepartie) :.....	7
2.2.2.    Risques de liquidité :.....	7
2.2.3.    Risque de solvabilité : .....	8
2.2.4.    Les risques de marché :.....	8
2.2.5.    Le risque de taux d'intérêt : .....	8
2.2.6.    Le risque de change : .....	9
2.2.7.    Le risque de prix sur actions : .....	9
Section 02 : la réglementation prudentielle internationale :.....	10
1    Le comité de Bale : .....	10
1.1.    Les missions du comité de Bale : .....	10

2.	L'accord de Bâle I :.....	11
2.1.	Les limites ou points faibles de l'accord de Bâle I :.....	11
3.	L'accord de Bâle II :.....	12
3.1.	Les limites ou points faibles de l'accord de Bâle II :.....	12
4.	Les accords de Bale III :.....	13
4.1.	Les fonds propres réglementaires :.....	13
4.2.	Le traitement du risque de liquidité dans Bâle III :.....	14
4.2.1.	Le ratio de liquidité à court terme LCR : .....	14
4.2.2.	Le ratio de liquidité à long terme NSFR.....	14
Section 03 : La réglementation prudentielle algérienne :.....		16
1	La réglementation quantitative :.....	16
1.1.	Capital minimum :.....	16
1.2.	Les fonds propres réglementaires :.....	16
1.3.	Le ratio de solvabilité : .....	17
1.4.	Les ratios de liquidité : .....	17
1.5.	Le coefficient des fonds propres et ressources permanentes : .....	18
1.6.	La division des risques :.....	18
1.7.	Le dispositif du contrôle interne : .....	19
1.8.	Le régime de participation : .....	19
1.9.	Le niveau des engagements extérieurs :.....	19
1.10.	Le classement et le provisionnement des créances :.....	20
1.11.	La position de change : .....	20
2.	La réglementation qualitative : .....	20

## **CHAPITRE 02 : LE RISQUE DE LIQUIDITE ET LA GESTION ACTIF-PASSIF .....24**

Section 01 : La liquidité et le risque de liquidité .....		26
1	La liquidité :.....	26
1.1.	La notion de liquidité : .....	26
1.1.1.	Liquidité banque centrale : .....	26
1.1.2.	Liquidité de marché : .....	26

1.1.3.	Liquidité de financement :	26
1.2.	Les sources de liquidité :	27
1.2.1.	Les sources internes :	27
1.2.1.3.	L'aptitude à emprunter :	27
1.2.2.	Les sources externes :	28
1.3.	L'importance de la liquidité :	28
2.	Le risque de liquidité :	28
2.1.	Définition :	28
2.2.	Les types de risque de liquidité :	29
2.2.1.	Le risque de liquidité centrale :	29
2.2.2.	Le risque de financement :	29
2.2.3.	Le risque de marché :	30
2.3.	Les facteurs du risque de liquidité :	30
2.3.1.	Facteurs endogènes :	30
2.3.2.	Facteurs exogènes :	32
Section 02 : La gestion actif-passif		33
1.	L'historique de L'ALM :	33
2.	Définition :	33
3.	Objectif de l'ALM :	34
4.	Mission de l'ALM :	34
5.	Démarche de l'ALM :	35
5.1.	Démarche globale :	35
5.2.	Démarche prévisionnelle :	35
5.2.1.	L'identification et la mesure des risques :	35
5.2.2.	Les prévisions de taux d'intérêt et de change :	35
5.2.3.	Les simulations :	35
5.2.4.	Les décisions :	36
6.	Outils de l'ALM :	36
6.1.	Taux de cession interne (TCI) :	36

Section 03 : L'utilisation de L'ALM dans la gestion du risque de liquidité : .....	38
1. Identification du risque de liquidité : .....	38
2. L'identification du risque de liquidité à l'actif : .....	38
2.1. Les activités bancaires courantes : .....	38
2.2. Les activités sur le portefeuille-titre : .....	38
3. L'identification du risque de liquidité au passif : .....	39
3.1 Le risque de financement : .....	39
3.2 Le risque de concentration de financement : .....	39
4. L'identification du risque de liquidité dans le hors bilan : .....	39
4.1. Les engagements de financement : .....	39
4.2. Les engagements de garantie : .....	40
4.3. Les engagements sur titres : .....	40
4.4. Les opérations en devises : .....	40
5. Mesure de risque de liquidité : .....	40
5.1. Approche statique : .....	40
5.1.1. Le profil d'échéance : .....	40
5.1.2. Les impasses de liquidité : .....	42
5.1.2.1. Les impasses flux : .....	43
5.1.2.2. Les impasses en stock : .....	44
5.1.3. Les indicateurs de gestion du risque de liquidité : .....	44
5.1.3.1. L'indice de transformation : .....	44
5.1.3.2. Surplus de base : .....	46
5.1.4. Les problèmes spécifiques au calcul des impasses de liquidité : .....	46
5.2. Approche dynamique : .....	47
5.2.1. Le stress testing : .....	47
5.2.2. Les simulations : .....	48
6. Couverture du risque de liquidité : .....	48
6.1. L'adossement : .....	48
6.2. La consolidation : .....	49

6.3. Les contraintes de liquidité : .....	49
6.4. Les stratégies de financement : .....	50
6.5. La titrisation : .....	51

**CHAPITRE 03 : LA GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE AU SEIN LA BANQUE  
NATIXIS ALGERIE.....57**

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil .....	59
1. Historique de NATIXIS Algérie : .....	59
2. Organisation de NATIXIS Algérie : .....	59
3. Missions de NATIXIS Algérie : .....	59
4. Présentation de la direction Financière et de la trésorerie de NATIXIS Algérie. ....	61
4.1. La direction Financière : .....	61
4.2. Département Trésorerie et Marchés NATIXIS Algérie : .....	61
Section 02 : Analyse de l'activité bancaire de Natixis Algérie .....	63
1. Analyse des indicateurs d'activité : .....	63
1.1. Evolution du total bilan : .....	63
1.2. Les crédits : .....	63
1.3. Les dépôts : .....	64
1.4. Ratios dépôts/crédits : .....	65
1.5. Portefeuille-titres : .....	66
2. Analyse des indicateurs de rentabilité : .....	67
2.1. PNB : .....	68
2.2. Résultat net : .....	69
2.4. Ratio de couverture de liquidité (LCR) : .....	70
Section 03 : Gestion du risque de liquidité au sein de « Natixis Algérie » par l'approche AL.	72
1. Analyse des postes d'actif et de passif : .....	72
1.1.1. Trésorerie : .....	73
1.1.2. Clientèle : .....	75
1.1.3. Les autres actifs : .....	80
1.2. Passif .....	82

1.2.1. Trésorerie passif : .....	83
1.2.2. Clientèle : .....	84
1.2.3. Autre passif : .....	87
2. Profil d'échéance Actif/passif.....	90
3. La mesure du risque de liquidité : .....	90
3.1. Analyse de la situation globale de la liquidité :.....	90
3.2. Les impasses de liquidité : .....	92
3.2.1. Les impasses en flux :.....	92
3.2.2. Les impasses en stock : .....	93
3.3. Indice de transformation :.....	94
3.4. Coefficient de liquidité :.....	95
3.5. Stress test :.....	96
4. Recommandations :.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>97</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>97</b>
<b>LES ANNEXES.....</b>	<b>97</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>97</b>